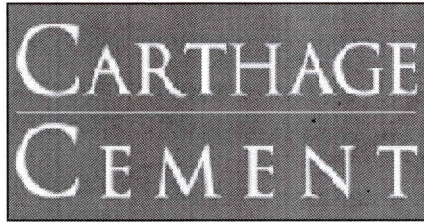


Société « Carthage Cement »



Société anonyme au capital de 145 423 907 DT divisé en 145 423 907 actions de nominal 1 DT entièrement libérées
Registre de Commerce : B 247475 2008

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les
Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Tél : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289

E-mail : info@carthagecement.com.tn

Prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital de « Carthage Cement » de

145 423 907 DT à 172 134 413 DT

Nombre de titres à émettre :

26 710 506 actions nouvelles de nominal 1 DT au prix d'émission de 3DT

Visa **N° 13 - 08 13** du **18 MAR. 2013** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Riadh BEN KHELIFA
Directeur Général de « Carthage Cement »
Tél. : 71 190 301
Fax : 71 190 289

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

MAC sa



GREEN CENTER- BLOC C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 96 41 02 – Fax : 71 96 23 64–
E-mail : macsa@gnet.tn
Site web : www.macsa.com.tn



Mars 2013

Sommaire

Présentation de la société	7
Flash sur l'augmentation de capital	10
Chapitre 1 : Responsables du prospectus et responsables du contrôle des comptes	13
1.1 Responsables du prospectus.....	13
1.2. Attestation des responsables du prospectus.....	13
1.3. Responsables du contrôle des comptes	13
1.4. Attestation des commissaires aux comptes	21
1.5. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération.....	22
1.6. Attestation du Listing Sponsor.....	22
1.7. Responsable de l'information.....	23
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	24
2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération	24
2.1.1. But de l'émission.....	24
2.1.2. Décisions à l'origine de l'émission	24
2.1.3. Caractéristiques de l'émission	24
2.2. Prix d'émission.....	24
2.3. Droit préférentiel de souscription.....	24
2.4. Période de souscription.....	25
2.5. Etablissements domiciliaires	25
2.6. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces.....	25
2.7. Modalités et délais de délivrance des titres.....	26
2.8. Mode de placement.....	26
2.9. Jouissance des actions nouvelles	26
2.10. Renseignements généraux sur les titres émis	26
2.10.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes	26
2.10.2. Régime de négociabilité	26
2.10.3. Régime fiscal applicable : Droit commun.....	27
2.11. Marché des titres.....	27
2.12. Cotation en bourse des actions.....	27
2.12.1. Cotation en bourse des actions anciennes	27
2.12.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire.....	27
2.12.3. Cotation en bourse des droits de souscription.....	27
2.13. Tribunaux compétents en cas de litiges.....	27
2.14. Prise en charge par la STICODEVAM	27
Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	29
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur.....	29

3.1.1. Dénomination et siège social.....	29
3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable.....	29
3.1.3. Date de constitution et durée.....	29
3.1.4. Objet social (article 2 des statuts).....	29
3.1.5. Registre de commerce.....	30
3.1.6. Exercice social.....	30
3.1.7. Clauses statutaires particulières.....	30
3.1.8. Nationalité.....	34
3.1.9. Capital social.....	35
3.1.10. Matricule fiscal.....	35
3.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	35
3.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....	35
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	35
3.3. Evolution du capital social.....	35
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2012.....	36
3.4.1. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2012.....	37
3.4.2. Participations des membres de la Direction et du Conseil d'Administration au 31/12/2012.....	37
3.4.3. Nombre d'actionnaires.....	37
3.5. Description sommaire du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011.....	37
3.5.1. Présentation générale du groupe « BINA Holding ».....	37
3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2011.....	37
3.5.1.2. Schéma du groupe au 31/12/2011.....	39
3.5.1.3. Etat des participations des sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011.....	39
3.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe « BINA Holding ».....	39
3.5.1.5. Chiffres clés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011.....	40
3.5.1.6. Les engagements financiers du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011.....	40
3.5.2. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe.....	40
3.5.3. Relation de la société « Carthage Cement » avec les sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011.....	41
3.5.3.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe « BINA Holding ».....	41
3.5.3.2. Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés avec les sociétés du groupe au 31/12/2011.....	41
3.5.3.3. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe.....	41
3.5.3.4. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe « BINA Holding ».....	41
3.5.3.5. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » et distribués par les sociétés du groupe en 2012 au titre de l'année 2011.....	42
3.5.3.6. Les dividendes distribués par « Carthage Cement » et encaissés par les sociétés du groupe en 2012 au titre de l'année 2011.....	42
3.5.3.7. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues.....	42
3.5.4. Relations de la société « Carthage Cement » avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe durant l'exercice 2011.....	42
3.5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées.....	42
3.5.4.2. Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés avec les autres parties liées.....	43
3.5.4.3. Les créances et dettes commerciales réalisées avec les autres parties liées.....	44
3.5.4.4. Apports en capitaux.....	44
3.5.4.5. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » des autres parties liées en 2012 au titre de l'année 2011.....	44
3.5.4.6. Dividendes et autres rémunérations distribués par « Carthage Cement » aux autres parties liées en 2012 au titre de l'année 2011.....	44
3.5.4.7. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues.....	45
3.5.4.8. Transfert des ressources.....	45

3.5.4.9. Engagements des dirigeants par rapport à la société.....	45
3.6. Marché des titres.....	46
Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et de son évolution.....	47
4.1. Présentation générale de la société.....	47
4.1.1. Présentation de la société.....	47
4.1.2. Activité de la société au 31 décembre 2011.....	47
4.1.2.1. Activité d'exploitation de la carrière, de production et de vente des agrégats.....	47
4.1.2.1.1. Marché des agrégats.....	47
4.1.2.1.2. Activité de la société au 31/12/2011.....	48
4.1.2.2. La production et la vente du Ready-Mix.....	50
4.1.2.2.1. Le marché du béton prêt à l'emploi en Tunisie.....	50
4.1.2.2.2. Activité Ready Mix de la société « Carthage Cement ».....	50
4.1.2.3. Production et vente du ciment.....	51
4.1.2.3.1. Le marché des ciments en Tunisie.....	51
4.1.2.3.2. Production et vente du ciment pour « Carthage Cement ».....	54
4.1.2.4. Indicateurs d'activité au 31 Décembre 2011.....	63
4.1.3. Indicateurs d'activité de la société « Carthage Cement » au 31 Décembre 2012.....	64
4.2. Certifications et actions environnementales.....	65
4.3. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité.....	66
4.4. Litiges ou arbitrage en cours.....	66
4.5. Dépendance de l'émetteur.....	67
4.6. Organisation de la société.....	67
4.7. Système d'information.....	71
4.8. Politique sociale et effectif.....	74
4.8.1. Politique sociale.....	74
4.8.2. Effectif.....	74
4.9. Politique d'investissement.....	74
4.10. Analyse SWOT.....	76
Chapitre 5 : Patrimoine – Situation financière - Résultats.....	77
5.1. Patrimoine de la société « Carthage Cement » au 31/12/2011.....	77
5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2011.....	77
5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2011.....	79
5.1.3. Valeurs d'exploitation au 31/12/2011.....	79
5.2. Patrimoine de la société « Carthage Cement » au 30/06/2012.....	79
5.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012.....	79
5.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2012.....	81
5.2.3. Valeurs d'exploitation au 30/06/2012.....	81
5.3. Renseignements financiers au 31/12/2011.....	82
5.3.1. Etats financiers comparés.....	82
5.3.1.1. Bilans comparés au 31 Décembre.....	82
5.3.1.2. Etats de résultats comparés au 31 Décembre.....	84
5.3.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre.....	85
5.3.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2011.....	86

5.3.1.5. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2011	114
5.3.2. Engagements financiers au 31/12/2011	127
5.3.3. Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 Décembre	128
5.3.4. Tableau de mouvements des capitaux propres	129
5.3.5. Affectation des résultats	130
5.3.6. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation	130
5.3.7. Evolution de la marge brute d'autofinancement	130
5.3.8. Evolution de la structure financière	131
5.3.9. Indicateurs de gestion	132
5.3.10. Ratios financiers	133
5.4. Renseignements sur les états financiers au 30/06/2012	134
5.4.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012	134
5.4.1.1. Bilan au 30/06/2012	134
5.4.1.2. Etat de résultat au 30/06/2012	136
5.4.1.3. Etat de flux de trésorerie au 30/06/2012	137
5.4.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2012	138
5.4.2. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012	163
5.5. Indicateurs boursiers de la valeur « Carthage Cement »	166
5.6. Comportement de l'action « Carthage Cement » depuis son introduction	166
Chapitre 6 : Organes d'Administration, de Direction et de contrôle des comptes	167
6.1. Conseil d'administration	167
6.1.1. Membres des organes d'administration	167
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	167
6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	167
6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	168
6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres de Conseil d'administration dans la société qu'ils représentent	168
6.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2011	168
6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction	168
6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	169
6.3. Contrôle	169
6.4. Natures et importance des opérations conclues et/ou en cours depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre de conseil d'administration, ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	169
6.4.1. Opérations avec Mr. Lazhar STA	169
6.4.2. Opérations avec les sociétés contrôlées par Lazhar STA	170
6.4.3. Opérations avec la société « BINA Corp »	170
6.4.4. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Corp »	170
6.4.5. Opérations avec la société « BINA Holding »	170
6.4.6. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Holding »	170
6.4.7. Opérations avec l'Etat Tunisien	171
6.4.8. Opérations avec les sociétés contrôlées par l'Etat tunisien	171
Chapitre 7 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	172
7.1. Evolution récente et orientations	172
7.1.1. Evolution récente	172
7.1.2. Stratégie de développement	173

7.2. Perspectives d'avenir	174
7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues.....	174
7.2.1.1. Hypothèses macroéconomiques.....	174
7.2.1.2. Hypothèses relatives à l'activité Agrégats	175
7.2.1.2.1. Capacité de production et chiffre d'affaires.....	175
7.2.1.2.2. Coûts opérationnels	175
7.2.1.2.3. Charges de personnel.....	177
7.2.1.2.4. Investissements	177
7.2.1.3. Hypothèses relatives à l'activité Cimenterie	178
7.2.1.3.1. Capacité de production et chiffre d'affaires.....	178
7.2.1.3.2. Coûts opérationnels	179
7.2.1.3.3. Investissements	181
7.2.1.4. Hypothèses relatives à l'activité Béton prêt à l'emploi	183
7.2.1.4.1. Capacité de production et chiffre d'affaires.....	183
7.2.1.4.2. Charges d'exploitation relative à l'activité Ready Mix	183
7.2.1.4.3. Charges du personnel de l'activité Ready Mix.....	184
7.2.1.4.4. Investissements de l'activité Ready Mix.....	185
7.2.1.5. Autres hypothèses relatives au compte de résultat	185
7.2.1.5.1. Résorption des frais préliminaires.....	185
7.2.1.5.2. Compte courant actionnaires	186
7.2.1.5.3. Endettement et résultat financier	186
7.2.1.5.4. Impôt sur les sociétés	188
7.2.1.6. Hypothèses relatives au tableau de flux de trésorerie	189
7.2.1.6.1. Augmentation de capital.....	189
7.2.1.6.2. Besoin en fonds de roulement	189
7.2.1.6.3. Echancier de remboursement crédit bail.....	190
7.2.2. Etats financiers prévisionnels	191
7.2.2.1. Bilan prévisionnel « Carthage Cement »	191
7.2.2.2. Etats de résultats prévisionnels	193
7.2.2.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels	194
7.2.2.4. Indicateurs de gestion.....	195
7.2.2.5. Ratios financiers prévisionnels	195
7.2.2.6. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	196
7.2.2.7. Avis des commissaires aux comptes sur l'examen d'informations financières prévisionnelles	197

Présentation de la société

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Son capital actuel est détenu à hauteur de 50.24% par la société « BINA Corp ».

La société est le résultat d'une scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » qui a transféré à « Carthage Cement » son patrimoine foncier ainsi que son usine de concassage pour la production des agrégats.

« Carthage Cement » a pour objet d'opérer sur trois secteurs d'activité :

- L'exploitation de la carrière, la production et la vente des agrégats issus de la carrière de Jbel Rsas : activité déjà opérationnelle au moment de la création de la société ;
- L'activité Ready-Mix est entrée en production depuis le début du mois d'octobre 2010 par une première centrale sise à Djebel Ressayas ;
- La production et la vente du ciment : cette activité entrera en exploitation à partir de Juillet 2013 et la commercialisation sera entamée en Août 2013.

Au mois de Mai 2010, la société est introduite sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis.

En 2011, la société opérait sur deux secteurs d'activité, à savoir les agrégats et le Ready-Mix. Le chiffre d'affaires agrégats a atteint 20,8 millions de dinars contre près de 23 millions de dinars au cours de l'exercice 2010. Cette baisse s'est enclenchée à partir du mois de mai 2011, la date à partir de laquelle, un grand nombre de projets d'infrastructure et de promotion immobilière ont freiné leurs rythmes. De même, l'ouverture de nouveaux marchés est restée quasi nulle au cours de l'année 2011.

L'activité Ready-Mix a commencé à partir du mois d'Octobre 2010 par une première centrale sise à Djebel Ressayas.

La notion d'intégration prend tout son sens puisque la centrale de Djebel Ressayas bénéficie de l'approvisionnement en agrégats produits par la carrière. Ainsi, plus de 110 000 Tonnes de gravier ont été transférés de la carrière pour la fabrication du béton prêt à l'emploi. En 2011, les revenus provenant de cette activité ont atteint les 8.4 millions de dinars.

Au 30 Juin 2012, le chiffre d'affaire de la société s'est élevé à 14,493 MDT HTVA, soit une quasi stabilité des ventes par rapport à 2011. Les ventes d'agrégats ont connu une baisse de (-22.02%) par rapport au premier semestre 2011 pour les raisons suivantes :

- Caractère exceptionnel du 1^{er} semestre 2011 pour le marché des matériaux de construction durant les premiers mois suivant la révolution.
- Tendence baissière, constatée depuis fin 2011, et qui s'est accentuée en 2012 à cause de la faible demande du marché des travaux publics d'infrastructure : le retard dans l'entrée en vigueur du budget 2012 a retardé la reprise de ce secteur au deuxième semestre de l'année.

- Au niveau de la société : l'effet de remplacement, par l'affectation d'une partie de la production de gravier pour la centrale à béton.

Pour l'activité Ciment, La société « Carthage Cement » a entamé la construction d'une cimenterie dont la capacité sera de 1,76 millions de tonnes de clinker par an, équivalent à environ une production annuelle de 2,3 millions de tonnes de ciment. Cette cimenterie sera opérationnelle à partir du premier trimestre 2013.

Le site de Jbel Rsas est situé à une trentaine de kilomètre au Sud Est de la ville de Tunis. Le réseau routier, chargé en période estivale, est de bonne qualité et bien entretenu.

« Carthage Cement » bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'un gisement en pleine propriété de 218 Hectares.

La zone d'implantation de l'usine est définie à l'Ouest du gisement, là où l'épaisseur du gisement directement exploitable est réduite.

Les examens des matières premières disponibles témoignent d'une bonne qualité et de réserves substantielles estimées à plus de 50 ans pour le double de la capacité actuelle prévue.

L'usine à mettre en place sera de type voie sèche de 5 étages et un calcinateur. Une installation « en ligne » a été choisie pour simplifier le flux matières et permettre aisément le doublement des équipements de production sans toucher à l'infrastructure.

Trois types de ciments seront produits :

Type de clinker	Proportion%	Conditionnement				Composants		
		Sac		Vrac		Clinker %	Gypse %	Calcaire HT%
		%	Quantité k tonnes	%	Quantité k tonnes			
CI	20%	50%	206,4	50%	206,4	92%	5%	3%
CII	45%	50%	464,4	50%	464,4	77%	5%	18%
CI HRS	35%	50%	361,2	50%	361,2	92%	5%	3%

Dans un souci de garantie de performance, les promoteurs de la société ont fait appel au meilleur spécialiste du domaine, en l'occurrence, le cabinet suisse d'Ingénieurs-Conseils, **PEG SA**, qui leur a assuré, en termes de conseils stratégique et technique, un projet clef en main.

Avec l'aide de PEG SA, le choix a été fait sur le **groupe danois FLSmith** pour l'ingénierie, la fourniture d'équipement et la construction clef en main de la cimenterie.

FLSmith est le chef de file et le garant d'un accord cadre signé avec Carthage Cement en date du 24 Février 2010 pour la conception, la fourniture, la construction et l'installation de la cimenterie de Jbel Rsas d'une capacité de 5 800 tonnes par jour. Les différents intervenants sont :

- **FLSmith A/S** pour l'ingénierie, le pilotage, la supervision et les équipements;
- **Le Groupe Turc Ekon-Prokon (partenaire de FLSmith)** pour la construction, le montage ainsi que la fourniture de la chaudronnerie pour certains équipements et la charpente métallique.

En plus, **NLS Supervision Company, filiale de FLSmith** a été sélectionnée pour l'exploitation et la maintenance de l'usine de ciment durant les cinq premières années d'exploitation.

Tous les contrats et garanties donnés dans le cadre de la construction et l'exploitation de la cimenterie ont été négociés avec l'assistance du cabinet d'avocat international **White & Case**.

Les investissements prévus au cours de la période du business plan concernent les activités de Ready-Mix et la Cimenterie. Ces investissements sont nécessaires pour la mise en place des usines respectives.

Les investissements relatifs aux activités de Ready-Mix et la cimenterie ont atteint 567.6 millions de dinars au 31/12/2011 et sont de 605.8 millions de dinars à fin octobre 2012. Ainsi, et afin d'assurer le montant nécessaire pour le démarrage de l'activité de la cimenterie prévu pour Juillet 2013, évalué à 103.4 millions de dinars, la société et sur proposition de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé de procéder à une augmentation de capital de 26 710 506 dinars.

L'usine de concassage nécessaire à l'activité Agrégats est déjà opérationnelle. De ce fait, les investissements prévus pour cette activité seront essentiellement des investissements de renouvellement et de maitien.

Flash sur l'augmentation de capital

Montant : 26 710 506 DT

Le capital social de la société « Carthage Cement » sera porté de 145 423 907 DT à 172 134 413 DT par l'émission et la création de 26 710 506 actions nouvelles de nominal 1 DT à souscrire en numéraire au prix de 3 DT et à libérer en totalité à la souscription.

Nombre d'actions nouvelles à souscrire

26 710 506 actions.

Valeur nominale

1 DT.

Catégorie

Actions ordinaires.

Forme des actions à émettre

Nominative.

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à 3 DT, soit la valeur nominale de 1 DT majorée d'une prime d'émission de 2 DT.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « Carthage Cement » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action. La société « Carthage Cement » procédera à l'acquisition et l'annulation de 41 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.
- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible, dans la limite du nombre d'actions demandé et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce **du 02/04/2013 au 16/04/2013 inclus**¹.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « Carthage Cement » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3 DT, soit 1 DT représentant la valeur nominale de l'action et 2 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscripteurs (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis à la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible N° 07807008134060408991 ouvert sur les livres de l'Amen Bank.

Modalités de souscriptions et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, **au plus tard le 16/04/2013 à 17h** à MAC SA en qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté – IAM–.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par l'IAM), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse **du 16/04/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Modalités et délais de délivrance titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrées par « Carthage Cement » et ce, dès la réalisation de l'opération.

Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2012.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Chapitre 1 : Responsables du prospectus et responsables du contrôle des comptes

1.1. Responsables du prospectus

- Monsieur Kilani BOUCHAHOUA : Président du conseil d'administration de la société « Carthage Cement »
- Monsieur Riadh BEN KHALIFA : Directeur Général de la société « Carthage Cement »

1.2. Attestation des responsables du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Kilani BOUCHAHOUA

Président du conseil d'administration

Monsieur Riadh BEN KHALIFA

Directeur Général

1.3. Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatif à l'exercice 2009

Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Adresse : Les Berges du Lac, BP n°317 publiposte, Rue du Lac Echkel -1053 Tunis.

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2010 et 2011

Cabinet FINOR, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB.



Adresse : Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis.

Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Adresse : Les Berges du Lac, BP n°317 publiposte, Rue du Lac Echkel -1053 Tunis.

Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2012

Cabinet FINOR, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB.

Adresse : Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis.

Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Adresse : Les Berges du Lac, BP n°317 publiposte, Rue du Lac Echkel -1053 Tunis.

➤ Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2009

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2009, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve.

➤ Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2010

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont, à cet effet, émis l'avis suivant :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Carthage Cement» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 426.383.479 et un bénéfice net de D : 6.917.572, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Carthage Cement », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Les versions amendées des conventions de comptes courants associés signées en date du 15 Avril 2010, prévoient le remboursement desdits comptes courants à partir du premier Janvier 2012.

Toutefois, et dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière, il a été procédé aux règlements pour le compte des sociétés « MAGHREB TRANSPORT » et « TUNISIE MARBLES AND TILES » pour un montant total de D : 9.932.576, qui a été imputé sur le compte courant de Mr Lazhar STA.

De même, des intérêts sur les comptes courants associés devant être capitalisés aux termes desdites conventions, ont été servis aux bénéficiaires pour un montant de D : 4.632.615.

Aussi, le décompte des intérêts de l'exercice 2010, a tenu compte desdits remboursements ce qui a eu pour effet de réduire la charge y afférente supportée au titre de cet exercice, d'un montant de D : 754.630.

Enfin, il convient de signaler que ces remboursements, outre le fait qu'ils constituent une dérogation aux termes des conventions précitées, n'ont pas fait l'objet d'autorisation préalable du conseil et n'ont pas été portés à la connaissance du Conseil du Marché Financier.

4- Opinion sur les états financiers

A notre avis, et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers de la Société « Carthage Cement », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

5- Vérifications et informations spécifiques

5-1- la société « Les Grandes Carrières du Nord », scindée en Octobre 2008 en deux sociétés : « Carthage Cement » et « Les Grandes Carrières du Nord Trade » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008.

Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 aux sociétés « Carthage Cement » et « Les Grandes Carrières du Nord Trade », et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de D : 916.323, dont D : 299.478 de pénalités.

La société « Carthage Cement » a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification.

Toutefois, aucune suite n'a été réservée à ce sujet par l'administration fiscale.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend pour l'essentiel de la position de l'administration sur les observations et arguments présentés par la société.

5-2- Les missions réalisées préalablement à l'introduction des titres à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ont pris en compte au niveau des travaux d'évaluation, l'engagement de la société « Carthage Cement » de payer l'impôt au titre des plus values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 Décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de D : 9.554.671.

La reprise au titre de 2010 sur ce passif d'impôt, constatée en résultat de l'exercice a été de D : 1.220.643.

5-3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

5-4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

5-5- en application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

➤ **Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2011**

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et le cabinet F.M.B.Z

membre de KPMG International représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sous réserves. Par ailleurs, les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Carthage Cement» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 721.198.061 et un bénéfice net de D : 5.829.908, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Carthage Cement », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion et formuler les réserves suivantes :

3- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 Octobre 2008 au 31 Décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en Janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

Ainsi, et à l'état actuel des choses, le risque réel associé à cette situation ne peut être estimé avec un degré suffisant de certitude.

4- Nous avons envoyés des demandes d'informations notamment à 13 banques, 3 sociétés de leasing, 4 avocats, 6 clients et 46 fournisseurs. Toutefois, et jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, n'ont répondu à nos lettres de circularisation qu'une seule banque, 2 avocats, un seul client et 26 fournisseurs.

Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

5- Opinion sur les états financiers

A notre avis, et à l'exception des remarques développées dans les paragraphes 3 et 4 précédents, les états financiers de la société « Carthage Cement », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

6- Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler ce qui suit :

6-1- La société « Les Grandes Carrières du Nord » scindée en Octobre 2008 en deux sociétés : « Carthage Cement » et « Les Grandes Carrières du Nord Trade » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titres des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008.

Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 aux sociétés « Carthage Cement » et « Les Grandes Carrières du Nord Trade », et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de D : 916.323 dont D : 299.478 de pénalités.

La société « Carthage Cement » a formulé une opposition quant aux résultats de la vérification.

Toutefois, aucune suite n'a été réservée à ce sujet par l'administration fiscale.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend pour l'essentiel de la position de l'administration sur les observations et arguments présentés par la société.

6-2- Les travaux d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, nous ont permis de relever les infractions commises par un responsable financier de la société au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, dont notamment :

- La dissimulation de l'identité de certains bénéficiaires de traites émises par la société ;
- La falsification des signatures des représentants légaux de la société.

La société a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, le 07 Janvier 2012, sous le numéro 7001492/2012.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis et ce, par lettre en date du 12 Janvier 2012.

Les effets objet des infractions commises s'élèvent à D : 518.624, les montants retirés de la banque totalisent au 31 Décembre 2011, D : 396.624 et ont été constatés dans un compte d'attente parmi les autres actifs courants.

7- Vérifications et informations spécifiques

7-1- En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

7-2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

7-3- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

➤ **Opinion sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2012**

Les états financiers au 30 Juin 2012 de la société « Carthage Cement » ont fait l'objet d'un examen limité effectué par les cabinets de commissariats FINOR représenté par Mr Mustapha MEDHIOUB et KPMG représenté par Mr Moncef BOUSANNOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du

marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2012.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Carthage Cement, comprenant le bilan au 30 juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ».

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7.228.764 dont D : 780.420 de pénalités et D : 3.960.618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, le risque réel associé à cette situation ne peut être déterminé qu'avec le dénouement définitif de l'affaire. »

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

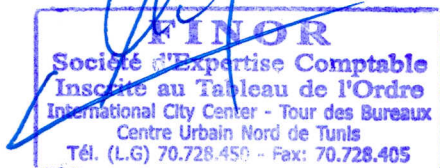
1.4. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires Aux Comptes

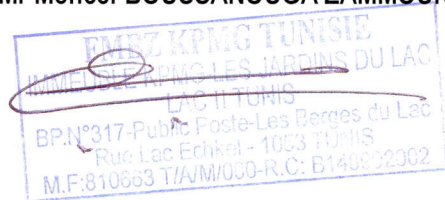
Cabinet FINOR

Mr Mustapha MEDHIOUB



Cabinet F.M.B.Z. KPMG Tunisie

Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI




1.5. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus »

MAC S.A.

Le Directeur Général Adjoint

Mr Mourad BEN CHAABANE


MAC SA
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac
1098 Tunis
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.960.903

1.6. Attestation du Listing Sponsor

En notre qualité de Listing Sponsor, désigné par la société, nous confirmons avoir effectué, en vue de l'opération projetée par la dite société, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par la société ainsi que d'entretiens avec des membres de sa direction et de son personnel conformément aux dossiers-types annexés à la décision générale du Conseil du Marché Financier n°10 relative aux conditions d'exercice de l'activité de Listing Sponsor.

Par ailleurs, nous attestons avoir fourni à la société toute information relative aux obligations légales et réglementaires découlant de son opération d'augmentation de capital sur décision de l'AGE du 21 Juin 2012, et qu'elle a les moyens nécessaires afin de respecter ses obligations d'informations spécifiques et permanentes.

Nous attestons conformément à la réglementation en vigueur que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du document d'information aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis par la société et que nous avons présumés exhaustifs, véridiques et sincères.



Cette attestation ne constitue pas une recommandation de notre part de souscrire aux titres de la société, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par elle et/ou par son commissaire aux comptes.

MAC S.A.

Le Directeur Général Adjoint

Mr Mourad BEN CHAABANE

1.7. Responsable de l'information

Monsieur Riadh BEN KHELIFA

Directeur Général de la société « Carthage Cement »

Tél : 71 190 301

Fax : 71 190 289

MAC S.A
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.960.903

La notice légale est publiée au JORT N°38 du 28/03/2013

 **Conseil du Marché Financier**
N° Visa n° 0813 du 18 MAR 2013
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. But de l'émission

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement nécessaire pour la construction et le démarrage de la cimenterie. Il a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société, l'accélération de son développement et le renforcement de la crédibilité de « Carthage Cement » auprès des bailleurs de fonds et de ses partenaires.

2.1.2. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « Carthage Cement » réunie le 21 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 26 710 506 DT pour le porter de 145 423 907 DT à 172 134 413 DT. Elle a donné au conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités et les délais de réalisation de l'augmentation de capital.

Usant des pouvoirs qui lui ont conférés par l'AGE du 21 Juin 2012, le conseil d'administration de «Carthage Cement» du 21 Septembre 2012 a arrêté les modalités et les conditions de l'augmentation de capital. Ainsi, le capital de « Carthage Cement » sera augmenté de 26 710 506 DT par souscription en numéraire et l'émission de 26 710 506 actions nouvelles au prix de 3 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 2 DT de prime d'émission. Les nouvelles actions seront émises, à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes.

La société « Carthage Cement » procèdera à l'acquisition et l'annulation de 41 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

2.1.3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 26 710 506 DT par souscription en numéraire et par émission de 26 710 506 actions nouvelles.

Toutes les actions nouvelles à émettre seront nominatives et de catégorie ordinaire.

2.2. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises **à un prix d'émission de 3 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 2 DT de prime d'émission.**

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

2.3. Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « Carthage Cement » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action. La société « Carthage Cement » procédera à l'acquisition et l'annulation de 41 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.
- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible, dans la limite du nombre d'actions demandé et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.4. Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce **du 02/04/2013 au 16/04/2013 inclus**².

2.5. Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « Carthage Cement » exprimées dans le cadre des souscriptions à titre irréductible et réductible relatives à la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3 DT, soit 1 DT représentant la valeur nominale de l'action et 2 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscripteurs, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible N° 07807008134060408991 ouvert sur les livres de l'Amen Bank.

2.6. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse **du 16/04/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, **au plus tard le 16/04/2013 à 17h** à MAC SA, en qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté – IAM–.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par l'IAM), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

2.7. Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par MAC SA en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.8. Mode de placement

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

2.9. Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2012.

2.10. Renseignements généraux sur les titres émis

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : A partir du 01/01/2012

2.10.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.10.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.10.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, les dividendes distribués sont exonérés de l'impôt.

2.11. Marché des titres

Les actions de la société « Carthage Cement » sont négociables sur le marché alternatif des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.12. Cotation en bourse des actions

2.12.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les 145 423 907 actions anciennes composant le capital actuel de « Carthage Cement » inscrites au marché alternatif de la cote de la bourse, seront négociées à partir **du 02/04/2013** droits de souscription détachés.

2.12.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 26 710 506 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables sur le marché alternatif de la cote de la bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.12.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu **du 02/04/2013 au 16/04/2013 inclus**³.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au delà des délais précités.

2.13. Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

2.14. Prise en charge par la STICODEVAM

Les droits de souscriptions seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN 0007400047 » durant la période de souscription préférentielle, **soit du 02/04/2013 au 16/04/2013 inclus**⁴.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN 0007400054 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

³ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse **du 16/04/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

⁴ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse **du 16/04/2013** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC sa – Intermédiaire en bourse.

Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Société « Carthage Cement » SA

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Téléphone : 71 190 301

Fax : 71 190 289

E-mail : info@carthagecement.com.tn

Site web : www.carthagecement.com.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : Loi N°89-20 DU 22 Février 1989 règlementant l'exploitation des carrières telle que complétée par la loi 98-95 du 23 Novembre 1998 et par la loi N°2000-97 du 20 Novembre 2000

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 16/10/2008

Date de vie : 99 ans

3.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué.
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.
- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

3.1.5. Registre de commerce

N° du registre de commerce : B 247475 2008

3.1.6. Exercice social

Exercice social : Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Distribution (Article 35 des statuts)

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux ou autres.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déductions de ce qui suit :

1. Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre des réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
2. La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
3. Les réserves statutaires.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, pourra toujours reporter à nouveau, sur l'exercice suivant tout ou une partie du solde des bénéfices, en vue de constituer un ou plusieurs fonds de réserves facultatives.

Le solde non reporté constitue un dividende à répartir entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital.

L'Assemblée peut toujours décider la mise en distribution de toutes sommes à prélever sur les réserves facultatives dont elle a légalement la disposition.

Paiement des dividendes (Article 36 des statuts)

Le paiement des dividendes décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

Cependant, la prescription n'est pas opposable aux dividendes non perçus par les actionnaires à la suite d'une décision de la Banque Centrale de Tunisie ; le refus de transfert amène l'inscription au compte courant de l'actionnaire non productif d'intérêt.

Dispositions communes aux assemblées générales (Article 26 des statuts)

Assemblées Ordinaires et Extraordinaires :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une assemblée extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales sont appelées à délibérer sur les vérifications des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sont qualifiées d'Assemblées générales Constitutives.

Les délibérations de l'assemblée régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

Les convocations sont faites par un avis publié au JORT et dans deux quotidiens dont l'un en langues arabe, quinze jours au moins avant la réunion pour l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, et pour tout autre assemblée Générale Extraordinaire.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social de la société ;
- Le liquidateur ;
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois la nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

Représentation – Votes (Article 27 des statuts)

Tous les actionnaires peuvent assister aux Assemblées Générales. Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par toute personne munie d'un mandat spécial. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal, suivant ce que décide le bureau visé par l'article 29 ci après.

Ordre du jour (Article 28 des statuts)

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. L'avis de convocation doit indiquer le jour, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer que sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins 5% du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir été adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée peut en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Bureau de l'Assemblée Générale (Article 29 des statuts)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à défaut, par l'actionnaire choisi par les associés présents.

En cas de convocation par les commissaires aux comptes, par un mandataire choisi en justice ou par les liquidateurs, l'assemblée est présidée par celui ou par ceux qui l'ont convoquée.

Le président de l'assemblée est assisté de deux scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions et acceptent cette fonction.

Il est tenu une feuille de présence contenant les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés, ainsi que de leurs mandataires et qui indiquera le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille sera signée par les actionnaires présents, et certifié par le bureau, tant pour eux-mêmes que comme mandataires.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des délibérations, de régler les incidents de séances, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité et enfin de veiller à l'établissement du procès verbal conformément aux dispositions de l'article 285 du code des sociétés commerciales.

La feuille de présence est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Procès verbaux (Article 30 des statuts)

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Si une assemblée n'a pu délibérer, faute de quorum, il en est dressé néanmoins procès verbal, par le bureau de l'assemblée ou par les administrateurs ou le liquidateur unique.

Les copies ou extraits des procès verbaux des délibérations d'assemblées générales, à produire en justice ou ailleurs, font foi s'ils sont soignés par le Président du Conseil d'Administration ou un administrateur délégué temporairement pour suppléer le Président empêché ou par le secrétaire de l'assemblée ou enfin, après dissolution de la société par un liquidateur.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire doit se réunir chaque année, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Pour permettre aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause et de donner leurs avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, le Conseil d'Administration doit mettre à leur disposition au siège de la société, pendant les 15 jours précédant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Les états financiers, auxquels est annexé un état de cautionnements, avals et garanties données par la société, ainsi qu'un état de sûretés consenties par la société ;
- Un rapport détaillé sur la gestion de la société ;
- Les rapports du commissaire aux comptes ;
- Le projet des résolutions de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital de la société ou détenant une participation au capital au moins égale à un million de dinars, a le droit d'obtenir, à tout moment, des copies des documents sociaux visés ci-dessus qui concernent les trois derniers, ainsi qu'une copie des procès verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Des actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication des dites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit à leur lieu et place.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possédant aux moins le tiers des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de 15 jours doit être observé.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et les comptes de l'exercice ; approuve s'il y a lieu, chacune des modifications apportées, soit à la présentation des comptes, soit aux méthodes d'évaluation ; fixe l'emploi de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveaux, totaux ou partiels de bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace, réélit ou révoque les administrateurs et le commissaire aux comptes, ratifie ou rejette les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration, fixe les jetons de présences des administrateurs, entend le compte rendu et le rapport de ce dernier le cas échéant concernant les opérations visées aux articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales, donne aux administrateurs quitus annuels ou définitifs, leur accorde, en cas de besoin, toutes autorisations spéciales.

Toutes les questions indiquées à l'alinéa ci-dessus sont considérées comme étant toujours à l'ordre du jour, même si elles ne sont pas indiquées dans l'avis de convocation à l'exception de la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour qui seront indiqués dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit extraordinairement dans les mêmes conditions de quorum, délègue au Conseil les pouvoirs nécessaires, dans le cas où ceux qui leur sont conférés par les statuts seraient insuffisants, et plus généralement, délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de la société, sauf dans le cas où L'Assemblée Générale Extraordinaire serait seule compétente.

Assemblées Générales Extraordinaires (Article 32 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications permises par la loi. Toutefois, elle ne peut, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements de ceux-ci.

Elle peut notamment et sans que l'énumération ci après ait un caractère limitatif, décider ou autoriser :

- L'augmentation, l'amortissement ou la réduction du capital social ;
- La modification directe ou indirecte de l'objet social, le changement de dénomination de la société, le transfert du siège social en dehors de la ville de Tunis ;
- L'émission d'obligations convertibles en actions échangeables contre des actions ;
- La prorogation ou la dissolution anticipée de la société ;
- La transformation de la société en toute autre forme ;
- La division ou le regroupement, la modification de la valeur nominale des actions ;
- La fusion ou l'absorption de la société avec ou par toute autre société constituée ou à constituer.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées conformément à l'article 26 des présents statuts.

Dans le cas où une décision de l'Assemblée Générale porterait atteinte aux droits d'une catégorie d'actionnaires, cette décision ne sera définitive qu'après avoir été ratifiée par une Assemblée Générale des actionnaires dont les droits auront été modifiés. Cette Assemblée spéciale sera composée et délibèrera dans les conditions déterminées au présent article.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital social.

A défaut de ce quorum, le délai de la tenue de l'assemblée peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit de vote.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature, les actions de l'apporteur ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité et l'apporteur en nature ne peut participer au vote ni pour lui-même, ni comme mandataire.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne.

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève à 145 423 907 DT divisé en 145 423 907 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées⁵.

3.1.10. Matricule fiscal

1072172/A/M/000.

3.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège social de « Carthage Cement », Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

3.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Monsieur Riadh BEN KHELIFA, Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Téléphone : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289.

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social	: 145 423 907 DT
Nombre d'actions	: 145 423 907 actions
Libération	: Intégrale
Jouissance	: 1 ^{er} janvier 2010
Nominal	: 1 DT
Forme des actions	: Nominative
Catégorie	: Ordinaire

3.3. Evolution du capital social

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Nominal	Evolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en DT	Nbre d'actions	Montant en DT	Nbre d'actions
16/10/2008	Capital initial*	10	108 800 000	10 880 000	108 800 000	10 880 000
10/11/2008	Réduction de capital en numéraire**	10	66 319 940	6 631 994	42 480 060	4 248 006
20/02/2009	Augmentation de capital en numéraire***	10	29 200 000	2 920 000	71 680 060	7 168 006
10/03/2010	Split de l'action	1		64 512 054	71 680 060	71 680 060
14/04/2010	Augmentation de capital par OPS	1	71 000 000	71 000 000	142 680 060	142 680 060
16/12/2010	Augmentation de capital par incorporation de réserves****	1	2 743 847	2 743 847	145 423 907	145 423 907

* La société Carthage Cement a été constituée suite à la scission totale de la GNC en deux sociétés: Carthage Cement et GNC Trade. Lors de cette scission, GNC a apporté à Carthage Cement un actif net de 110 628 081 DT qui correspond à la somme du capital initial (108 800 000 DT) et de la prime de scission (1 828 081 DT).

** Réduction du capital par rachat et annulation de 6 631 994 actions. Les montants des actions rachetées ont été convertis en compte courant actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points avec un minimum de 8%.

*** Augmentation de capital réservée à la société BINA Corporation.

**** L'AGE du 16/12/2010 a décidé l'incorporation de 2 743 940 DT de réserves en capital par l'émission de 2 743 940 actions nouvelles gratuites aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution à raison d'un rapport d'une action nouvelle gratuite pour 52 actions anciennes. Ce montant ne pouvait pas être incorporé dans sa totalité en capital puisqu'il ne correspondait pas exactement à la parité sus-visée. De ce fait, l'augmentation de capital a été limitée au montant de 2 743 847 DT.

⁵ Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/03/2010.

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2012

Désignation	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droits de vote	%du capital et de droits de vote	Montant en dinars
Tunisiens	6 413	126 292 065	86,84%	126 292 065
<u>Personne morales</u>	126	92 725 510	63,76%	92 725 510
Ayant +3%	1	73 058 461	50,24%	73 058 461
Ayant +0,5% et moins de 3%	6	12 590 076	8,66%	12 590 076
Détenant au max 0,5%	119	7 076 973	4,87%	7 076 973
<u>Personnes physiques</u>	6 287	33 566 555	23,08%	33 566 555
Ayant +3%	2	14 909 429	10,25%	14 909 429
Ayant +0,5% et moins de 3%	3	2 806 104	1,93%	2 806 104
Détenant au max 0,5%	6282	15 851 022	10,90%	15 851 022
Etrangers	64	19 119 904	13,15%	19 119 904
<u>Personne morales</u>	23	18 373 741	12,63%	18 373 741
Ayant +3%	1	5 498 910	3,78%	5 498 910
Ayant +0,5% et moins de 3%	2	2 055 778	1,41%	2 055 778
Détenant au max 0,5%	20	10 819 053	7,44%	10 819 053
<u>Personnes physiques</u>	41	746 163	0,51%	746 163
Ayant +3%	0	0		0
Ayant +0,5% et moins de 3%	0	0		0
Détenant au max 0,5%	41	746 163	0,51%	746 163
Autres (Droits non convertis)		11 938	0,01%	12 339
Total	6 477	145 423 907	100,00%	145 423 907

3.4.1. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2012

Actionnaires	Nbre d'actions et de droits de vote	%du capital et de droits de vote	Montant en dinars
Tunisiens	87 967 890	60,49%	87 967 890
Société BINA CORP	73 058 461	50,24%	73 058 461
Slim RIAHI	7 467 719	5,14%	7 467 719
Fethi NAIFAR	7 441 710	5,12%	7 441 710
Etrangers	5 498 910	3,78%	5 498 910
Gelé ASHBY CAPITAL	5 498 910	3,78%	5 498 910

3.4.2. Participations des membres de la Direction et du Conseil d'Administration au 31/12/2012

Actionnaires	Nbre d'actions et de droits de vote	%du capital et de droits de vote	Montant en dinars
Mongi TRIMECHE	1 108 911	0,76%	1 108 911
Lazhar STA	33 634	0,02%	33 634
Hatem GARBOUJ	3 500	0,00%	3 500
Raouf BEN ABDALLAH	321	0,00%	321
Abdellatif BEN JEMAA	60	0,00%	60
Société BINA CORP	73 058 461	50,24%	73 058 461
Société BINA Holding	2 693 998	1,85%	2 693 998

3.4.3. Nombre d'actionnaires

Le capital de la « Carthage Cement » est réparti entre 6477 actionnaires au 31/12/2012.

3.5. Description sommaire du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011

3.5.1. Présentation générale du groupe « BINA Holding »

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2011

Société « BINA Holding » SA

La société « BINA Holding » a été créée le 20/02/2008 en tant que société anonyme avec un capital de 500.000 DT. L'objet social de « BINA Holding » est l'étude et le conseil.

La société a été créée spécialement pour permettre la mise en place de la société « Carthage Cement ».

Avant la révolution tunisienne survenue le 14 Janvier 2011, la société « BINA Holding » est détenue par :

- Belhassen TRABELSI : 10%
- Lazahar STA : 49.92%
- Société Karthago Group : 40.00%
- Autres sociétés du groupe STA : 0.08%

Ayant été confisquées, les participations directes et indirectes de Belhassen TRABELSI sont désormais propriété de l'Etat tunisien, soit 50%. Mr STA étant sous administration judiciaire, ses participations directes et indirectes, qui sont de 50% du capital de « BINA Holding », sont gérées désormais par un administrateur judiciaire.

Société « BINA Corp SA »

« BINA Corp » est une société anonyme créée le 23/03/2008 avec un capital de 72.180.000 dinars.

L'objet social de « BINA Corp » est l'étude et le conseil. Cette société a entamé les études techniques et financières pour la réalisation du projet de la cimenterie.

Le capital de « BINA Corp » était détenu principalement par « BINA Holding » à raison de 59.54% et par un investisseur financier étranger, en l'occurrence « Gulf Investment Overseas » (GIO) à raison de 40.43%.

Par ailleurs, et en date du 17 Mai 2012, les actions revenant à l'investisseur financier « Gulf Investment Overseas » (GIO) ont été confisquées au profit de l'Etat Tunisien.

Société « Carthage Cement »

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Son capital actuel est détenu à hauteur de 50.24% par la société « BINA Corp ».

L'objet social de « Carthage Cement » est essentiellement :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie ;
- La fabrication et la vente de tout produit à base de ciment ;
- L'exploitation des carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.

Société « Bina Trade »

La société « Bina Trade » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Son capital actuel est détenu à hauteur de 99,98% par la société « BINA Holding ».

L'objet social de « Bina Trade » est essentiellement :

- La commercialisation des produits de carrière ;
- Le transport des divers produits ;

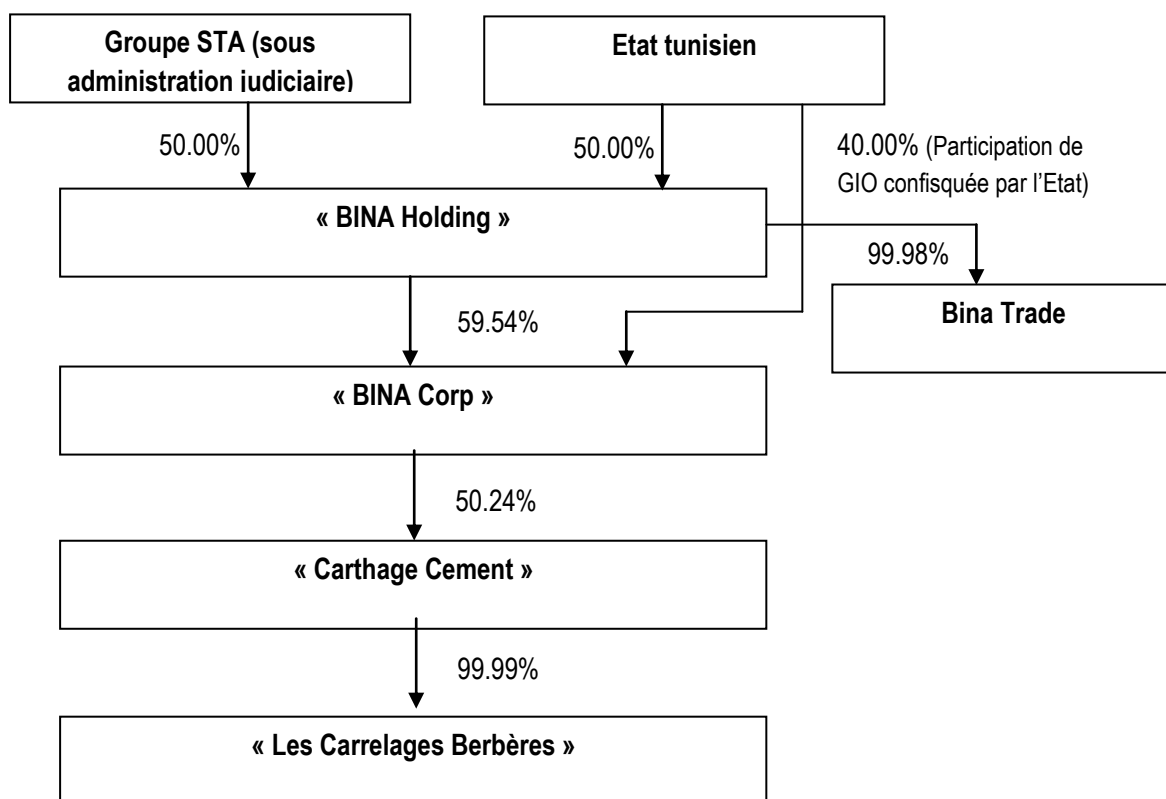
Société « Les Carrelages Berbères »

La société a pour objet la fabrication, la vente, l'importation, l'exportation, la consignation de tous matériaux de construction. Son capital est de 30 000 DT.

Elle est détenue à hauteur de 99.99% par « Carthage Cement ».

La société « Carthage Cement » n'a pas présenté des états financiers consolidés au 31/12/2011 du fait que la société « Les Carrelages Berbères » devrait être dissoute suite à la cession envisagée de son terrain unique à « Carthage Cement » qui sera effectuée au cours du 2^{ème} semestre une fois le titre bleu du terrain sera régularisé auprès de l'Agence Foncière Industrielle.

3.5.1.2. Schéma du groupe au 31/12/2011



3.5.1.3. Etat des participations des sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011

	Société BINA Holding	Société BINA Corp	Société Carthage Cement	Société Carrelages Berbères	Société Bina Trade
Société BINA Holding	-	59,539%	0,000%	-	99,980%
Société BINA Corp	-	-	50,238%	-	-
Société Carthage Cement	-	-	0,000%	99,999%	-
Société Carrelages Berbères	-	-	-	-	-
Société Bina Trade	-	-	-	-	-

3.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe « BINA Holding »

En vertu du décret-loi 2011-68 du 14 Juillet 2011 relatif à la création d'une Commission Nationale de Gestion d'Avoirs et des Fonds objet de Confiscation ou de Récupération en faveur de l'Etat, le Ministre des Finances, après avis de la Commission Nationale de Gestion d'Avoirs et des Fonds objet de Confiscation ou de Récupération en faveur de l'Etat et approbation du Chef du Gouvernement en date du 7 Juin 2012, a décidé de céder un bloc d'actions représentant 50,24% du capital de la Société « Carthage Cement » détenues par la société « Bina Corp » contrôlée directement et indirectement par l'Etat Tunisien à un investisseur agissant seul ou en consortium, et ce par appel à manifestation d'intérêt lancé le 29 Octobre 2012.

La société a fortement intéressé les investisseurs potentiels qui ont apprécié la solidité du business model de « Carthage Cement » et qui se sont montrés nombreux pour l'acquisition de ce bloc de contrôle. L'état d'avancement du projet et le

choix des partenaires techniques a donné un vrai engouement des investisseurs pour l'acquisition du bloc de contrôle dans le capital de « Carthage Cement. ». En effet, il y a eu 17 retraits de dossiers dont 7 cimentiers et une dizaine de banques d'affaires représentant différents investisseurs financiers et industriels.

Lors des différents entretiens avec les investisseurs potentiels et essentiellement les cimentiers, des demandes de report ont été formulées dans l'objectif que les autorités gouvernementales de tutelle apportent les améliorations réglementaires nécessaires au développement et à la compétitivité du secteur cimentier Tunisien et notamment en matière d'export et libéralisation des prix. Ce projet est encours d'étude actuellement au niveau du Ministère de l'Industrie et du Commerce dans le but de donner un échéancier de libéralisation des prix et une levée progressive des quotas d'exportation du ciment. L'impact de ces décisions sur le Business Plan et les perspectives de la société « Carthage Cement » sont très positifs et pourront de ce fait conduire à une très nette amélioration de la valeur de la cession. La commission de gestion a décidé, par conséquent, en date du 25 Décembre 2012 de suspendre temporairement le processus de vente.

3.5.1.5. Chiffres clés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011

En DT	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (total des produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales	Charges financières	Dividendes distribués en 2011 au titre de l'exercice 2010
BINA Holding	48 109 102	0	(987 898)	(1 307 553)	35 895 266	(2 570 232)	0
BINA Corp	72 502 785	0	(366 598)	266 600	36 271 960	(2 000 048)	0
Carthage Cement	214 029 425	35 715 825	7 203 227	5 829 908	507 168 636	(1 600 725)	0
Carrelages Berbères*	(97 363)	0	(56 773)	(57 023)	0	0	0
Bina Trade	(255 970)	23 105 087	(225 921)	(784 715)	1 750 296	(534 204)	0

*Données du 31/12/2010

3.5.1.6. Les engagements financiers du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011

Désignation	En DT				
	Les Carrelages Berbères	BINA Holding	BINA Corp	Carthage Cement	BINA Trade
Crédits bancaires LM et court terme	0	10 000 000	-	363 780 322	-
Emprunts obligataires	0	-	-	-	-
Billets de trésorerie	0	-	-	-	-
Découverts	0	-	-	43 899	-
Leasing (en principal)	0	-	-	15 741 563	1 750 296
Intérêts courus	0	-	-	4 331 422	-

3.5.2. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au système bancaire.

3.5.3. Relation de la société « Carthage Cement » avec les sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2011

3.5.3.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe « BINA Holding »

Crédits reçus :

Convention compte courant associé avec « BINA CORP »

En dinars

Solde Compte Courant	31/12/2011	31/12/2010
Solde Compte Courant associé BINA CORP	33 159 970	33 159 970
Intérêt/Compte Courant associé BINA CORP	6 247 647	3 355 192

Prêts octroyés :

En dinars

Solde compte courant	Au 31/12/2011	
	Débiteur	Créditeur
Solde du compte courant de la sté BINA HOLDING (correspond aux frais de constitution de ladite société payés par Carthage Cement en 2009)	23 606	-
Solde du compte courant de la sté Carrelages Berbères (correspond aux frais de fonctionnement de gestion et autres revenus payés par la société Carthage Cement durant les exercices 2010 et 2011 et ce pour respectivement 171 778 DT et 16 503 DT)	188 281	-

3.5.3.2. Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés avec les sociétés du groupe au 31/12/2011

- Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés par « Carthage Cement » avec les sociétés du groupe :
-BINA TRADE Chiffre d'affaires :17.311.978DT
- Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés par les sociétés du groupe avec « Carthage Cement » :

Sociétés	Montant en DT	Nature de l'opération
Les Carrelages Berbères	5 000	Redevance au titre de la mise à disposition de la société Carthage Cement d'un terrain destiné à l'exploitation de l'activité Ready-Mix,

3.5.3.3. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

- Créances sur les sociétés du groupe « BINA Holding » : Néant.
- Dettes sur les sociétés du groupe « BINA Holding » : Néant.

3.5.3.4. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe « BINA Holding »

Néant.

3.5.3.5. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » et distribués par les sociétés du groupe en 2012 au titre de l'année 2011

Néant.

3.5.3.6. Les dividendes distribués par « Carthage Cement » et encaissés par les sociétés du groupe en 2012 au titre de l'année 2011

Données : Néant.

Reçues : Néant.

3.5.3.7. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Néant.

3.5.4. Relations de la société « Carthage Cement » avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe durant l'exercice 2011

3.5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées

Crédits reçus :

Solde compte courant	Nature du lien	Solde au 31/12/2011
Compte courant Lazhar STA	Administrateur dans la société Carthage Cement	23 227 394
Intérêts compte courant Lazhar STA	Administrateur dans la société Carthage Cement	5 578 616
Nafrinvest	Société contrôlée par Lazhar STA	12 266

Prêts octroyés :

		Au 31/12/2011	
Solde compte courant	Nature du lien	Débiteur	Créditeur
Solde du compte courant Maghreb Transport (Il englobe des frais de carburant et diverses autres charges engagées depuis 2009 par Carthage Cement pour le compte de Maghreb Transport)	Société contrôlée par Lazhar STA	575 559	
Solde du compte courant Promo Tourisme (Il correspond à diverses charges de fonctionnement payées par Carthage Cement pour le compte de Promo Tourisme)	Société contrôlée par Lazhar STA	18 666	
Solde du compte courant T unisie Marble et Tiles (Il s'agit des divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de BINA HOLDING)	Société contrôlée par Lazhar STA	1 192	
Solde du compte courant Hotel El Ksar (Il s'agit des divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de Hotel El Ksar)	Société contrôlée par Lazhar STA	1 391	
Solde du compte courant Jugurtha Manutention (Il s'agit des divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de Jugurta Manutention)	Société contrôlée par Lazhar STA	3 900	
Solde du compte courant BINA Trade (Il s'agit des divers frais et carburant payés par Carthage Cement en 2009, 2010 et 2011 pour le compte de BINA Trade)	Société contrôlée par BINA Holding	375 097	

3.5.4.2. Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés avec les autres parties liées

- Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés par « Carthage Cement » avec les autres parties liées

en HT

Sociétés	Nature du lien	Montant en DT	Nature de l'opération
BINA TRADE	Société contrôlée par BINA Holding	80 895	Facturation de la consommation de Gazoil et Lubrifiants
BINA TRADE	Société contrôlée par BINA Holding	60 375	Facturation de la quote-part du loyer des locaux sis à Ben Arous
BINA TRADE	Société contrôlée par BINA Holding	8 700	Facturation de loyer d'une voiture de tourisme
BINA TRADE	Société contrôlée par BINA Holding	17 311 978	Vente des produits Carthage Cement
Total		17 461 948	

- Chiffres d'affaires et autres revenus réalisés par les autres parties liées avec « Carthage Cement »

en HT

Sociétés	Nature du lien	Montant en DT	Nature de l'opération
MAGHREB TRANSPORT	Société contrôlée par Lazhar STA	9 412	Diverses prestations reçues
MAGHREB CARRELAGE	Société contrôlée par Lazhar STA	75 227	Locations
JUGURTHA STUDIES	Société contrôlée par Lazhar STA	29 793	Diverses prestations reçues
NAFRINVEST	Société contrôlée par Lazhar STA	8 028	Diverses prestations reçues
LES GRANDES IMMOBILIERES DU NORD	Société contrôlée par Lazhar STA	289 225	Locations
GAMMARTH IMMOBILIERE	Société contrôlée par l'Etat Tunisien	84 381	Locations
KARTHAGO GROUPE	Société contrôlée par l'Etat Tunisien	22 401	Diverses prestations reçues
KTS	Société contrôlée par l'Etat Tunisien	3 484	Diverses prestations reçues
KARTHAGO EDITIONS	Société contrôlée par l'Etat Tunisien	626	Diverses prestations reçues
BINA TRADE	Société contrôlée par BINA Holding	783 697	Diverses prestations reçues
ALPHA FORD	Société contrôlée par l'Etat Tunisien	31 710	Diverses prestations reçues
Total		1 337 984	

3.5.4.3. Les créances et dettes commerciales réalisées avec les autres parties liées

- Créances sur les autres parties liées

en TTC

Sociétés	Nature du lien	Montant en DT	Nature de la créance
BINA Trade	Société contrôlée par BINA Holding	5 945 306	Ventes produits carthage Cement
Total		5 945 306	

- Dettes envers les autres parties liées

en HT

Sociétés	Nature du lien	Montant en DT	Nature de la dette
Jigurtha Studies	Société contrôlée par Lazhar STA	12 768	Diverses prestations
Maghreb carrelage	Société contrôlée par Lazhar STA	10 177	Locations
LES GRANDES IMMOBILIERES DU NORD	Société contrôlée par Lazhar STA	86 316	Locations
Total		109 261	

3.5.4.4. Apports en capitaux

Néant.

3.5.4.5. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » des autres parties liées en 2012 au titre de l'année 2011

Néant.

3.5.4.6. Dividendes et autres rémunérations distribués par « Carthage Cement » aux autres parties liées en 2012 au titre de l'année 2011

Néant.

3.5.4.7. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Reçues

Néant.

Données

Néant.

3.5.4.8. Transfert des ressources

Reçues

Néant.

Données

Néant.

3.5.4.9. Engagements des dirigeants par rapport à la société

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration du 10 mars 2010, a fixé les rémunérations et avantages du Directeur Général, Monsieur Lazhar STS comme suit :

- Un salaire mensuel net de D : 10.000 ;
- La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mars 2010 a nommé Messieurs Hatem GARBOUJ et Raouf BEN ABDALLAH, en qualité d'administrateur judiciaire.

Les rémunérations des dirigeants de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit :

	Monsieur Lazhar STA	Monsieur Hatem GARBOUJ	Monsieur Raouf BEN ABDALLAH
Salaires & rémunérations	170.764	156.467	71.994
Autres avantages	16.313	6.104	6.128
Charges sociales et fiscales	7.681	33.490	15.339
TOTAL (*)	194.758	196.061	93.461

(*) En plus de la mise à disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afférents

3.6. Marché des titres

Les actions de la Société « Carthage Cement » sont négociées sur le marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La société ne possède pas de titres de créances négociés ni sur le marché local ni à l'étranger.

Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et de son évolution

4.1. Présentation générale de la société

4.1.1. Présentation de la société

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. La société est le résultat d'une scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : société « Carthage Cement » et la société GCN Trade. La société « Les Grandes Carrières du Nord » était une entreprise industrielle de concassage, de criblage, de classification de granulats et de fabrication de gravier reconstitué. Lors de sa scission, la société GCN a transféré à « Carthage Cement » son patrimoine foncier ainsi que son usine de concassage pour la production des agrégats.

Belhassen TRABELSI détenait directement et indirectement 50,24% du capital de la société « Carthage Cement » à travers « BINA Corp »

Les participations directes et indirectes revenant à Belhassen TRABELSI ont été confisquées par décision de la Commission de Confiscation du 17 Mai 2012, soit au total 2.920.100 actions confisquées au profit de l'Etat Tunisien. En Août 2012, Mr Lazhar STA a été placé sous administration judiciaire.

La société a pour objet d'opérer sur trois secteurs d'activité :

- L'exploitation de la carrière, la production et la vente des agrégats issus de la carrière de Jbel Rsas : activité déjà opérationnelle au moment de la création de la société ;
- La production et la vente du béton prêt à l'emploi (Ready Mix) : cette activité est entrée en production depuis octobre 2010.
- La production et la vente du ciment : cette activité entrera en exploitation à partir de Juillet 2013 et la commercialisation sera entamée en Août 2013.

4.1.2. Activité de la société au 31 décembre 2011

4.1.2.1. Activité d'exploitation de la carrière, de production et de vente des agrégats

4.1.2.1.1. *Marché des agrégats*

Les agrégats produits et commercialisés par « Carthage Cement » se composent essentiellement de gravier, de tout venant et de sable de concassage. Le gravier représente environ 70% des ventes en 2011.

La consommation des agrégats en Tunisie varie d'une région à une autre. La région la plus consommatrice est celle du Grand Tunis. En effet, le Grand Tunis connaît un taux de croissance annuel moyen de consommation d'agrégats de 8-9% du fait de l'importance des projets de constructions et de travaux publics dans cette région.

4.1.2.1.2. Activité de la société au 31/12/2011

La carrière

Le gisement de Jbel Rsas occupe une position stratégiquement intéressante dans une zone peu peuplée et d'accès facile à partir de l'autoroute reliant Tunis à Sousse via Hammamet. L'accès à l'autoroute est aisé depuis le site.

« Carthage Cement » bénéficie d'une autorisation d'exploitation sur des terrains en pleine propriété d'environ 218 hectares dans une zone potentiellement exploitable largement plus étendue.

La carrière de Jbel Rsas a été l'objet d'une étude géologique approfondie réalisée par le cabinet Suisse PEG SA qui a conclu que « les réserves estimées sont d'excellentes qualités largement suffisantes pour assurer les cinquante années requises pour la faisabilité du projet et au-delà, selon l'orientation donnée à la production des agrégats, pour éventuellement soutenir le doublement de capacité prévu à terme (2x1 700 000 Tonnes de clinker par an)

Procédure d'extraction utilisée

Avant de commencer l'extraction, la société doit effectuer des travaux préparatoires afin d'ouvrir les fronts d'extraction de la matière première utile pour les activités de la société.

La société utilise la méthode d'exploitation verticale comme méthode d'extraction⁶. Cette dernière consiste à exploiter la carrière moyennant des gradins. Les gradins sont disposés sous forme d'escaliers avec une hauteur ne dépassant pas 20m pour éviter le risque de chute des roches. La largeur des gradins doit permettre le déplacement des engins mobiles pour assurer l'exploitation des niveaux inférieurs et supérieurs.

Au niveau de chaque gradin trois opérations sont faites simultanément :

- Le forage :
 - ✓ Les engins dédiés à cette opération effectuent des trous dans les roches du gradin du niveau N. la profondeur des trous dépend de la quantité et de la nature des roches. En moyenne, un mètre linéaire de forage permet de dégager 37 tonnes ;
 - ✓ L'ensemble des trous effectués est sous forme de carrés. Cette disposition permet de dégager plus de roches que la disposition sous forme linéaire. Ces trous sont utilisés pour introduire les explosifs, abattre les roches et les dégager vers le gradin juste en dessous (niveau N-1). En moyenne, 127 g d'explosif sont utilisés pour abattre une tonne de roche ;
 - ✓ Les blocs de roche abattus sont éclatés en blocs de tailles plus faibles pour pouvoir les transporter vers les stations de concassage ;
 - ✓ L'équipe se forage est composée de trois ouvriers : un ouvrier pour le contrôle de l'engin de forage, un autre pour prévenir en cas de chute de roches et un troisième pour superviser l'équipe.

- Le transport des roches :
 - ✓ La même opération, décrite ci-avant, est effectuée dans le gradin juste au-dessus (niveau N+1). Le dégagement des roches du gradin du niveau N+1 se fait dans le gradin du niveau N. les engins de

⁶ Selon le rapport d'évaluation de la carrière et du patrimoine foncier appartenant à la GCN du Cabinet Deloitte en Août 2008.

transport déplacent les roches abattues vers les stations de concassage. Le rendement moyen des engins mobiles utilisés est de 300 tonnes de pierres transportées par heure.

- Ouverture de nouveaux gradins :
 - ✓ En plus des opérations de forage et de transport, les engins doivent assurer l'ouverture d'autres gradins pour permettre l'exploitation future des autres parties de la carrière. Cette opération est effectuée en deux étapes : la première étape, dite étape de préparation, consiste à dégager mes arbres et les couches supérieures de la carrière. La deuxième étape consiste à faire du tassement pour constituer progressivement les nouveaux gradins.

Production et chiffre d'affaires au 31/12/2011

Au cours de l'exercice 2011, la production des agrégats a augmenté de près de 2% par rapport à 2010. Par ailleurs, en chiffre d'affaires, la société a enregistré une baisse de près de 19,79% (transfert ready-mix et autres livraisons internes).

Il est à noter que le mouvement de baisse des ventes s'est enclenché à partir du mois de mai 2011, la date à partir de laquelle, un grand nombre de projets d'infrastructure et de promotion immobilière ont freiné leurs rythmes. De même, l'ouverture de nouveaux marchés est restée quasi nulle au cours de l'année 2011.

Par ailleurs, à partir du mois de septembre 2011, la société « Carthage Cement » a dû consentir des baisses tarifaires afin d'obtenir de nouveaux marchés et limiter l'érosion conjoncturelle des ventes.

Pour les ventes réalisées au cours de l'exercice, il y a eu renforcement de la part du gravier qui est passé de 63% en 2010 à 72% en 2011. Cette situation s'explique par la baisse des travaux fortement consommateurs de « produits secondaires » et le maintien du positionnement du produit phare de la carrière dont les spécificités techniques restent la référence dans les divers appels d'offres.

La ventilation des ventes au cours de l'exercice 2011 est comme suit :

Production 2011	Pourcentage	Prix de vente en DT/T
Gravier	72%	12,400
Sable	18%	4,136
Toutvenant	3%	7,500
Ballast	1%	7,800
Autres	6%	3,500

L'évolution du chiffre d'affaires de l'activité Agrégats sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Désignation	En DT		
	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires agrégats	13 797 535	21 501 972	18 433 336
Taux d'évolution	-	55,84%	-14,27%

4.1.2.2. La production et la vente du Ready-Mix

4.1.2.2.1. Le marché du béton prêt à l'emploi en Tunisie

En Tunisie, il existe approximativement une trentaine d'usine de Ready Mix (béton prêt à l'emploi). Seulement, toutes ces usines sont de petites et moyennes tailles dont la capacité de production varie entre 30 m³ et 60 m³ par heure.

Le Grand Tunis abrite environ 14 usines de Ready-Mix disposant d'une capacité totale de production de 840 m³/heure.

La création d'une usine de Ready-Mix s'avère moins contraignante que celle d'une cimenterie du moment que l'investissement est relativement faible, qu'aucune licence n'est exigée et que la période nécessaire à sa réalisation ne dépasse pas les 6 à 9 mois.

4.1.2.2.2. Activité Ready Mix de la société « Carthage Cement »

Pour la société « Carthage Cement », l'activité Ready-Mix a commencé à partir du mois d'Octobre 2010 par une première centrale sise à Djebel Ressas.

La notion d'intégration prend tout son sens puisque la centrale de Djebel Ressas bénéficie de l'approvisionnement en agrégats produits par la carrière. Ainsi, plus de 110 000 T de gravier ont été transférés de la carrière pour la fabrication du béton prêt à l'emploi.

Malgré un environnement difficile (sit-in, mouvement sociaux, etc.) auquel il convient d'ajouter les difficultés d'approvisionnement en ciment pendant plusieurs mois (de mai à septembre 2011), les performances de l'activité ready-mix ont été comme suit :

- Le taux d'exploitation de la centrale mobile s'est situé à près de 80% sur l'année 2011 ;
- « Carthage Cement » s'est imposé comme le principal fournisseur de béton d'Ekon malgré une forte concurrence. Le chiffre d'affaires réalisé avec Ekon s'est établi à près de 6.2 millions de dinars.

Par ailleurs, les ventes effectuées à Ekon en 2011 représentent près de 72% des volumes et environ 75% du chiffre d'affaires. Compte tenu de la spécificité des produits fournis à Ekon et de la disponibilité des moyens humains et matériels, le prix de vente moyen pour Ekon est supérieur de 9% au prix de vente moyen pour les autres clients.

La ventilation de la production par type de mélange ainsi que les prix de ventes par m³ au titre de l'année 2011 sont détaillés comme suit :

Production 2011	Pourcentage	Prix de vente en DT/m ³
C16	72%	83,000
C25	18%	91,000
C30	3%	93,000
C35	1%	103,000
Divers autres produits (C35HRS, C12HRS)	6%	-

Les revenus de cette activité sur la période se sont établis à :

Désignation	En DT		
	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires Ready-Mix	-	359 081	6 807 402
Taux d'évolution	-	-	1795,78%

4.1.2.3. Production et vente du ciment

4.1.2.3.1. Le marché des ciments en Tunisie

L'industrie du ciment a été toujours tributaire de l'équilibre du secteur de la construction ainsi que le développement de l'urbanisation. Bénéficiant d'une demande locale croissante suite à la consolidation des investissements et de l'accélération des exportations, l'industrie du ciment, en Tunisie, est en rapide expansion grâce aux importants programmes d'investissement prévus par l'Etat en vue du renforcement de l'infrastructure du pays (autoroutes, ponts, etc ...) et les projets immobiliers, touristiques et d'urbanisme programmés.

La Tunisie compte, actuellement, 9 entreprises opérant dans les liants dont 7 produisent du ciment gris, une entreprise produit du ciment blanc et une autre produit la chaux. La première usine a été créée en 1930 et la dernière en 1985. Il faut noter que le marché du ciment connaîtra, au premier semestre 2013, la mise en place et l'entrée en activité d'une nouvelle cimenterie « Carthage Cement ».

Initialement, toutes les cimenteries appartenaient à l'Etat. Cependant, à partir de 1998, le secteur cimentier a connu un plan de restructuration et de privatisation. Ainsi, 6 cimenterie ont été acquises par des groupes cimentiers internationaux tels que: COLACEM, SECIL, UNILAND et CIMPOR ; tous des groupes européens (Portugais, Espagnols et Italiens).

L'Etat a autorisé la création de 3 nouvelles unités de production de clinker à savoir :

- Unité à JBAL RSSAS avec une capacité de production de 1,7 million de tonnes qui est l'équivalent de 2.3 Tonnes de ciment. La date d'entrée en activité est prévue pour Juillet 2013 et la commercialisation sera entamée en Août 2013.
- Unité à KAIROUAN, avec une capacité de 1 million de tonnes qui est l'équivalent de 0.8 tonne de ciment.
- Unité à GAFSA, avec une capacité de 1,3 million de tonnes qui est l'équivalent d'un million tonne de ciment.

En plus de ces 3 nouvelles créations, 3 autres autorisations d'extension ont été acquises par :

- La cimenterie de Jbel Ouest (CJO) avec une capacité supplémentaire annuelle de 0,8 million de tonnes. Cette cimenterie entrera en exploitation à partir de Juillet 2013 et la commercialisation sera entamée en Août 2013.
- La cimenterie de Gabes (SGC), avec une capacité supplémentaire de 0,8 million de tonnes.
- La cimenterie de Bizerte avec une capacité supplémentaire de 0,45 million de tonnes.

On note que la moitié de ces unités ont été créées durant les années quatre-vingts. La répartition géographique s'est dessinée au fil du temps pour couvrir l'ensemble du territoire. Toutes les régions du pays sont pourvues d'une unité ou plus.

Répartition régional des entreprises de la branche ciment et chaux

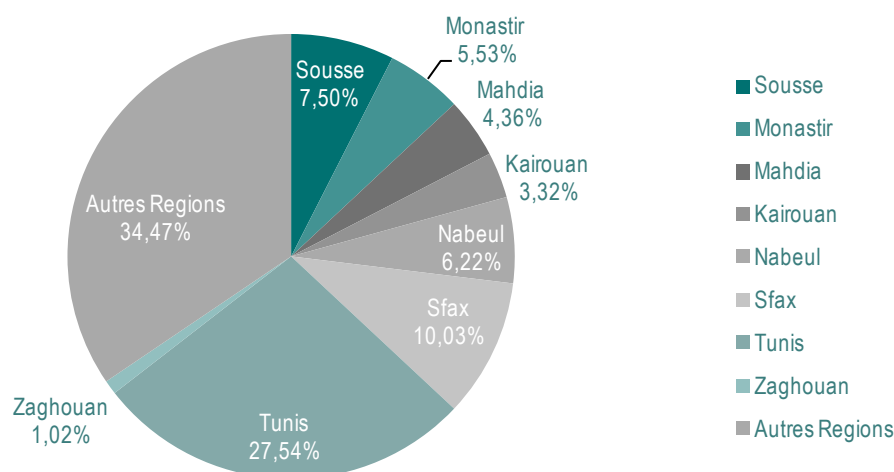
Régions	Entreprises	Abréviation	Site	Partenaire
Nord	Les Ciments Artificiels Tunisiens	CAT	Tunis	Italie
	Les Ciments de Bizerte	CB	Bizerte	-
	La cimenterie de Djbel-Ouest	CJO	Zaghouan	Portugal
Sud	La Société des Ciments de Gabès	SCG	Gabès	Portugal
Centre Est	La Société des Ciments d'Enfidha	SCE	Enfidha	Espagne
Nord Ouest	La Cimenterie de Om El Khalil	CIOK	Kef	-
Centre Ouest	La Société Tuniso-Andalous de Ciment Blanc	SOTACIB	Kasserine	Espagne
	La Société Tuniso-Algérienne de Ciment et Dérivés	SOTACID	Kasserine	Espagne, Algérie, Suède
	Société Interchaux	-	Kasserine	-

Source: API

Le gouvernement tunisien a imposé aux cimentiers l'écoulement sur le marché local d'au moins 70% de leurs ventes. Par ailleurs, chaque cimenterie vend la majorité de sa production sur la région sur laquelle est installée. A cet effet, CAT et SCB sont installées au Nord Est de la Tunisie. En effet, la CAT a écoulé 91% de sa production du ciment et 99% de sa production de chaux dans la région Nord Est, en 2011.⁷

La SCE est une cimenterie installée à Enfidha du gouvernorat Sousse. Ses ventes en ciment et en chaux représentent, respectivement, 20.03% et 7.28% du marché en 2011. Elle a vendu plus de 68% du ciment et 66% dans la région du centre Est du pays.⁸

Répartition de la consommation du ciment par zone géographique



⁷ Rapport 2010 « Les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre en Tunisie » ; Agence de Promotion et de l'Innovation ; Ministère de l'Industrie et de la Technologie.

⁸ Rapport 2010 « Les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre en Tunisie » ; Agence de Promotion et de l'Innovation ; Ministère de l'Industrie et de la Technologie.

La consommation de ciment en Tunisie s'est élevée à 6.67 Millions de Tonnes, soit 637 Kg/habitant fin 2011, dont, environ 27% concentrée dans la région du Grand Tunis, suivie par Sfax avec 10% du total de la consommation nationale.

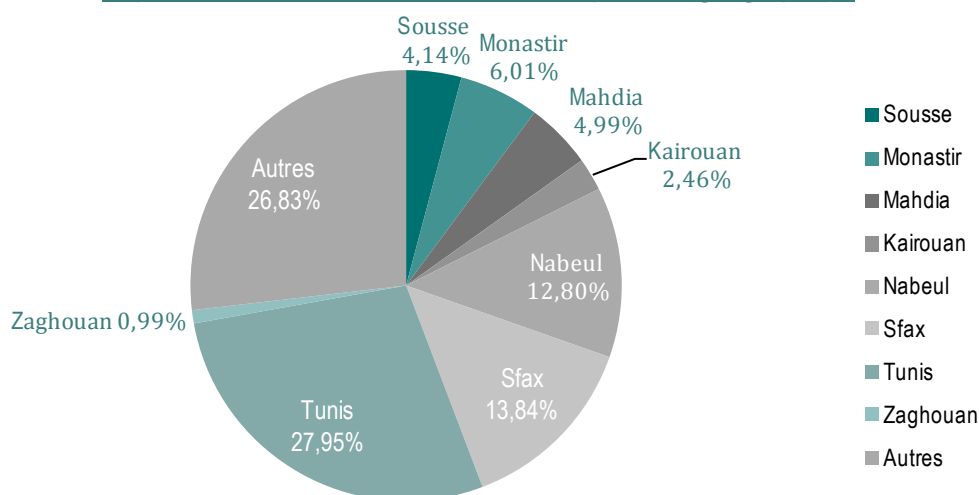
Consommation	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Consommation de ciment en Millions de Tonnes	5 754 849	5 572 184	5 929 812	5 854 121	5 973 261	6 066 526	6 269 540	6 594 046	7 235 144	6 674 507

Source:API

Grâce à l'évolution du secteur de l'immobilier et le développement de l'infrastructure, sur la dernière décennie, la consommation nationale de ciment a grimpé pour atteindre fin 2011 les 6.67 Millions de Tonnes contre 5.75 Millions de Tonnes fin 2002. Par ailleurs, la consommation de ciment a enregistré une croissance moyenne de 13,78% entre 2002 et 2011. Cette évolution de la consommation est due, principalement, à des projets d'urbanisation qui sont en cours. Il y a lieu de noter à ce titre que plus de 66%⁹ de la population tunisienne est urbaine.

Cependant, et en dépit de la demande croissante, l'offre locale de ciment a connu certains fléchissements dus notamment à la réglementation du prix de vente local. En conséquence, les marchés à l'export sont devenus plus attrayants notamment pour les cimentiers européens installés en Tunisie.

Répartition de la consommation de chaux par zone géographique



Source : API

Concernant la chaux, la plus grosse part de la consommation nationale est concentrée dans la région du grand Tunis avec 28%, suivie par Sfax à hauteur de 14%.

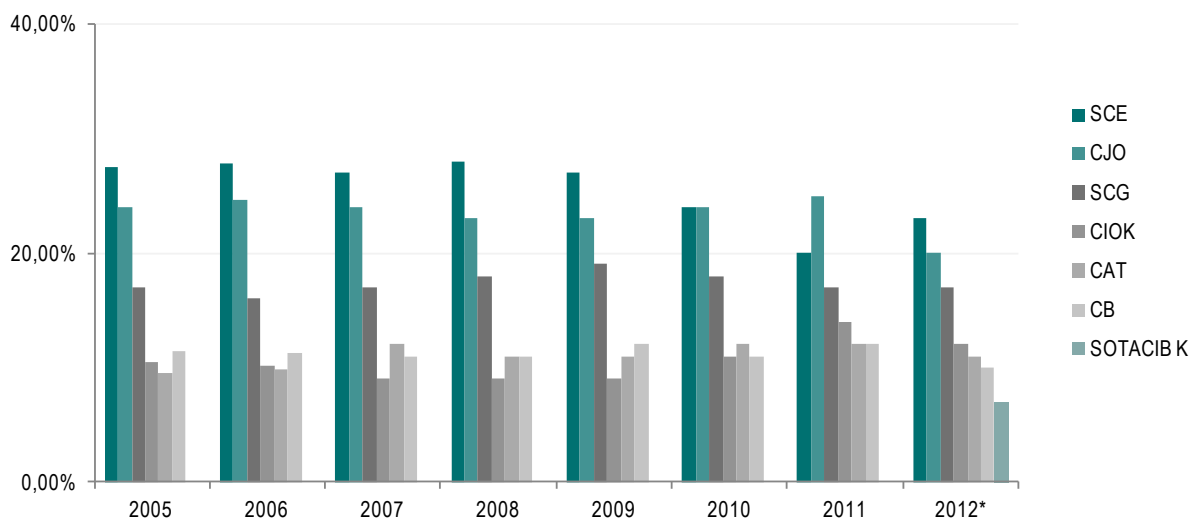
La capacité de production du ciment et de chaux en Tunisie devrait atteindre en 2012, 10,108 millions de tonnes et ceci pour faire face à la croissance de la demande de ce produit.

⁹ INS : http://www.ins.nat.tn/fr/donnee_demographiques0.php?code_theme=0201

En 2011, la Cimenterie de Djbel Oust « CJO » a réussi à satisfaire plus de 25% de la demande nationale du ciment avec un volume de vente de 1.66 millions de Tonnes.

La société des ciments d'Enfidha « SCE » a enregistré un volume de ventes de 0.8 millions de tonnes en absorbant une part de marché de 20%.

Part de marché des cimenteries



*estimé.

Source : « Carthage Cement »

4.1.2.3.2. Production et vente du ciment pour « Carthage Cement »

La date prévisionnelle de production du premier clinker a été révisée pour Juillet 2013 au lieu de Juin 2012 tel que prévue initialement au niveau du prospectus d'introduction de la société en bourse.

Ce retard est lié aux cas de force majeurs qu'ont connus le pays et plus particulièrement la région où est construite la cimenterie. A l'instar de ce que nous avons pu observer sur l'ensemble du territoire, d'importants problèmes de sécurité ont été observés, des mouvements sociaux, des sit-in et des blocages de routes des habitants de la région de Mornag exigeant notamment leur recrutement au sein de « Carthage Cement » ou d'EKON.

Bien entendu, il convient d'ajouter à ces perturbations qui ont entravé la bonne marche des travaux pendant de longs mois, la période de couvre feu qui a suivi la révolution du 14 janvier. Cette période est considérée comme « cas de force majeure ».

Par ailleurs, EKON s'est retrouvée dans l'impossibilité pratique de procéder à des recrutements en dehors de la région où est érigée la cimenterie. Cet élément constitue un cas de force majeure puisque la législation tunisienne ne fait aucunement référence à ces choix prioritaires régionaux, la seule contrainte qui s'applique est le recours conditionné de personnel étranger seulement si les compétences nécessaires ne sont pas disponibles dans notre pays.

En outre, la société a du faire face à d'importantes pénuries de ciment qui ont entravé le bon déroulement des travaux et causé des retards dans la construction.

Au final, il apparaît évident que le retard enregistré reste relativement raisonnable par rapport à l'ampleur des contraintes rencontrées.

Les examens des matières premières disponibles au sein de la carrière de Djebel Ressas témoignent d'une bonne qualité et de réserves substantielles estimées à plus de 50 ans

L'usine à mettre en place sera de type voie sèche de 5 étages et un calcinateur. Une installation « en ligne » a été choisie pour simplifier le flux matières et permettre aisément le doublement des équipements de production sans toucher à l'infrastructure.

L'entrée en production de la cimenterie de « Carthage Cement » est programmée pour Juillet 2013 et la commercialisation sera entamée en Août 2013.

Trois types de ciments seront produits :

Type de clinker	Proportion%	Conditionnement				Composants		
		Sac		Vrac		Clinker %	Gypse %	Calcaire HT%
		%	Quantité k tonnes	%	Quantité k tonnes			
CI	20%	50%	206,4	50%	206,4	92%	5%	3%
CII	45%	50%	464,4	50%	464,4	77%	5%	18%
CI HRS	35%	50%	361,2	50%	361,2	92%	5%	3%

Les différentes étapes de la fabrication de ciment seront :

➤ Concassage

Les matières premières extraites dans les carrières (calcaires et marnes) par tirs explosifs seront acheminées vers un concasseur disposé en carrière entre 500m et 1Km de la cimenterie.

Le concasseur sera de type à marteaux et permettra d'obtenir en une seule passe la granulométrie souhaitée et de très bien mélanger les composants.

La capacité installée du concasseur calcaire en carrière sera de 1200 tonnes/heure.

Les produits concassés seront analysés par un analyseur en ligne (Cross Belt Analyser) pour définir la composition du mélange allant former le stock de pré homogénéisation. Cette analyse permet de modifier la proportion de calcaire Haut Titre et de calcaire marneux pendant la production du mélange.

➤ Pré homogénéisation

Le pré-mix concassé sera stocké dans un hall d'homogénéisation circulaire. Le stockage polaire apporte un certain nombre d'avantages grâce à son système continu dont la suppression des bouts de tas et la réduction des longueurs de convoyeurs et des équipements mobiles.

Le débit d'alimentation du hall de pré homogénéisation est de 1500 tonnes/ heure. Le débit du gratteur de reprise sera de 550 tonnes/heures prévu pour permettre le transport de ce mélange vers les trémies d'alimentation du broyeur cru.

➤ Concassage des ajouts

Pour les ajouts seront livrés par camions (une possibilité de livraison ultérieure par train est envisageable) et seront :

- soit stockés à l'air libre en l'état de livraison ;
- soit stockés dans le hall après avoir été concassés. Tous les ajouts et correctifs sont concassés dans un concasseur à marteaux.

➤ **Stockage des ajouts**

Un seul hall de stockage longitudinal est prévu pour stocker des ajouts nécessaires au fonctionnement de la cimenterie, c'est-à-dire les correctifs (calcaire HT, sable, minerai de fer) pour le broyeur cru et les additifs (gypse, calcaire HT) pour les broyeurs ciment.

➤ **Alimentation et broyage cru**

Un ensemble de transporteurs alimentera les trémies du broyeur cru à partir des deux halls de stockage (pré homogénéisation et les ajouts). Les débits seront respectivement de 550 et 200 tonnes /heure pour le pré-mix et les ajouts.

Le broyeur cru sera de type vertical à meules avec séparateur dynamique intégré. Le broyeur aura une capacité de 450 tonnes /heure. Cette capacité est dimensionnée pour subvenir au besoin du four qui fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Le séchage de la matière se fera par l'utilisation des gaz du préchauffeur. Le contrôle de la farine crue sera effectué par un échantillonneur en continu se trouvant au pied de l'élévateur.

La farine crue produite sera ensuite transportée au silo de stockage par des aéro-glissières.

➤ **Silos d'homogénéisation et de stockage de farine**

Un seul silo d'homogénéisation sera installé pouvant produire deux types de clinker (CI, CII et SRC) et avoir deux sortes de farine crue obtenues sans arrêt du four en sous classant le clinker pendant la phase de transition. Le silo sera en béton précontraint avec toiture béton sur structure métallique diamètre 24 mètres et de hauteur totale 55 mètres environ.

➤ **Préchauffage, pré calcination et four**

La capacité de l'atelier de cuisson sera de 5 500 t/jour de clinker soit 1 760 000 tonnes clinker par an sur la base de 320 jours de fonctionnement. L'atelier de cuisson comportera un préchauffeur à cinq ou six étages équipé d'un pré calcinateur. Le pré-calcinateur et le four seront équipés de brûleurs mixtes capables de brûler du pétcoke ou du charbon combustible principal à hauteur de 80% ainsi que du gaz pour le brûleur du précalcinateur 20% du besoin annuel combustible.

Ces brûleurs seront en outre prévus pour permettre l'utilisation de combustibles de substitut.

➤ **Refroidissement, transport et stockage du clinker**

Un refroidissement sera prévu pour 6000 tonnes de clinker par jour qui passera de 1450°C à moins de 65°C. Le clinker récupéré après le refroidisseur sera transporté pour être déversé soit vers un silo intermédiaire soit jusqu'en haut du premier silo de stockage clinker par l'intermédiaire d'un second transporteur.

➤ **Broyage du ciment**

Les transporteurs à plaques placés sous les différents silos de clinker permettront d'extraire le mieux possible le clinker. Ensuite, plusieurs transporteurs permettront de transporter le clinker depuis les silos clinker ou depuis le stockage des ajouts vers les trémies d'alimentation des broyeurs de ciments. Cet atelier est composé de broyeurs à boulets à deux compartiments.

Le débit de chaque broyeur ciment est de 170 tonnes /heure en moyenne pour le ciment CI et CI SRC, un peu plus pour le CII. Après, le transport du ciment depuis les broyeurs ciments jusqu'aux silos se fera par dispositifs mécaniques dans le but d'économiser de l'énergie.

➤ **Expédition**

Chaque silo sera équipé d'un dispositif de chargement en vrac. Ainsi toutes les qualités de ciment pourraient être livrées en vrac. Par contre, l'atelier d'ensachage sera alimenté par les quatre silos au moyen d'aéro-glissières. L'ensachage comprendra 4 ensacheuses qui seront équipées avec des applicateurs automatiques de sacs. Les sacs seront des types standards de 50 kg.

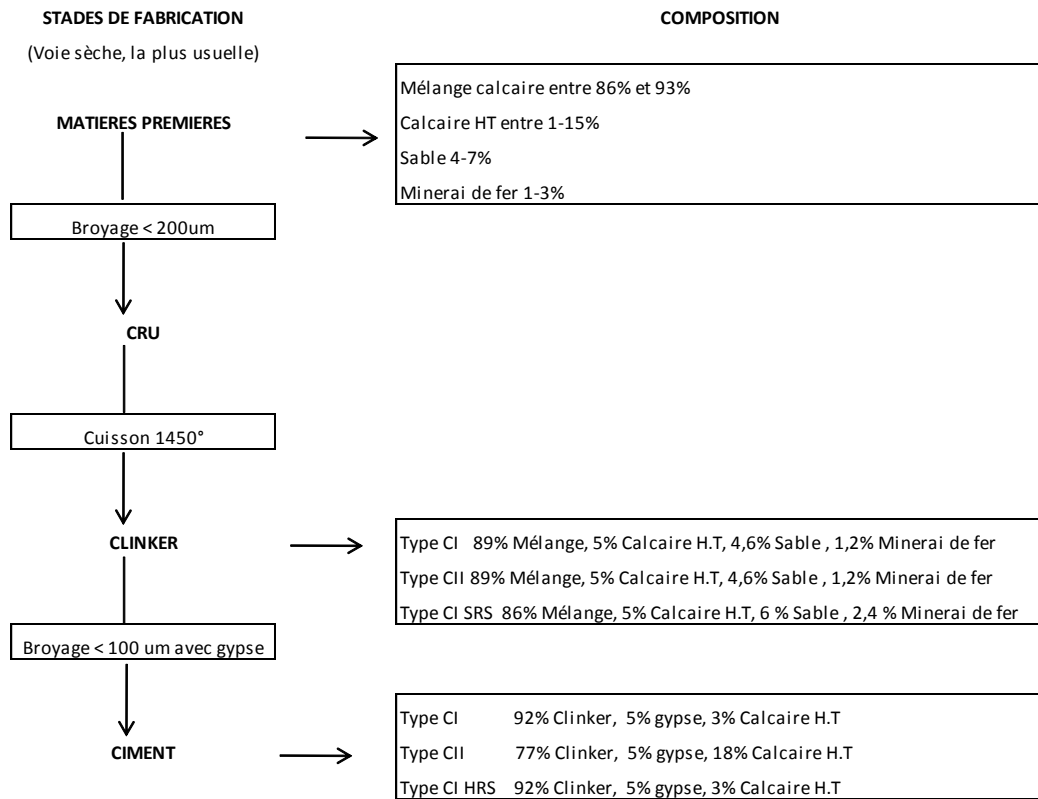
Combustibles envisagés

Les combustibles envisagés seront alternativement:

- Le petcoke en combustible principal (80%);
- Le gaz naturel (20%),
- Le charbon comme alternative au petcoke (coke de pétrole). En conséquence, les installations pour le stockage, la manutention et le broyage du petcoke sont aussi dimensionnés pour l'utilisation du charbon.
- Les combustibles alternatifs (schiste bitumieux, pneus, tec.) seront considérés dans une seconde étape.

Par ailleurs, et bien que le combustible principal soit le petcoke, l'atelier de broyage sera construit pour pouvoir broyer du charbon et cela avec tous les dispositifs de sécurité requis pour ce combustible.

Schéma des différentes étapes de fabrication de ciment



Les partenaires techniques étrangers de « Carthage Cement » dans ce projet

Dans un souci de perfectionnement et de performance, les promoteurs de la société ont fait appel au meilleur spécialiste du domaine, en l'occurrence, le cabinet suisse d'Ingénieurs-Conseils, **PEG SA**, qui leur a assuré, en termes de conseils stratégique et technique, un projet clef en main.

Avec l'aide de PEG SA, le choix a été fait sur le **groupe danois FLSmidth** pour l'ingénierie, la fourniture d'équipement et la construction clef en main de la cimenterie;

En plus, FLSmidth a été également sélectionné pour la gestion de la production et de la maintenance de l'usine de ciment durant les cinq premières années d'exploitation;

➤ **PEG SA**

Un leader mondial en conseil et ingénierie du ciment, PEG est une entreprise d'ingénieurs-conseils spécialisée dans l'ingénierie du ciment, les projets clé en main, l'environnement et le génie civil. La société est présente par ses types de prestations, son expérience et ses réalisations partout dans le monde. En 2009, PEG SA travaille sur plus de 48 projets dans 24 pays.

➤ **FLSmith**

Leader mondial dans l'industrie du ciment, le groupe danois fournit des services et des équipements à destination des industries cimentières et des minéraux. **FLSmith** prend en charge l'installation complète d'unités de production ainsi que l'exploitation et la maintenance.

Il s'agit du plus grand fournisseur d'équipements cimentiers dans le monde ayant équipé environ 650 cimenteries à travers le monde. Le Groupe accompagne le projet tout au long de son cycle de vie : conception, construction et exploitation.

FLSmith est le chef de file et le garant d'un accord cadre signé en date du 24 Février 2010 pour la Conception, la Fourniture, la construction et l'installation de la cimenterie de Jbel Rsas d'une capacité de 5 800 tonnes par jour. Les différents intervenants sont :

- FLSmith A/S : pour la fourniture d'équipement et d'ingénierie pour la construction de la cimenterie ;
- Prokon Manufacturing and Erection Company pour la fourniture des équipements pour la construction de la cimenterie ;
- Ekon Endustria Insaat Ve Ticaret A S : pour la construction et l'installation d'une cimenterie d'une capacité de 5 800 tonnes par jour à Jbel Rsas (Tunisie)

Tous les contrats et garanties donnés dans le cadre de la construction et l'exploitation de la cimenterie ont été négociés avec l'assistance du cabinet d'avocat international **White & Case**.

➤ **White & case :**

Un cabinet d'avocats international de premier plan avec 36 bureaux répartis sur 25 pays, White & Case fournit des conseils et représentation dans pratiquement tous les domaines du droit qui touchent les opérations transfrontalières, y compris les opérations d'arbitrage et de litiges.

Les principales garanties données en faveur de « Carthage Cement » sont :

Garanties d'équipements, d'exploitation et de maintenance :

Les contrats entre **FLSmith** et « **Carthage Cement** » ont été signés avec l'assistance du cabinet d'avocats international **White & Case**. Les principales garanties accordées à « Carthage Cement » sont:

- **Pour le contrat clef en main de la cimenterie:**
 - Garantie du constructeur pour les équipements (s'étalant sur 12 à 24 mois -dépend de la nature de l'équipement- à partir de la date à laquelle l'exploitation commerciale de la cimenterie est atteinte. Par ailleurs, en cas de remplacement ou de réparation majeure effectué pendant la période de garantie, une deuxième période de garantie devra être accordée pour l'équipement remplacé);
 - Garantie décennal pour les travaux de « Carthage Cement »;
 - Garantie des délais de réalisation avec des pénalités de retard le cas échéant;
 - Garantie de performance pour chaque atelier avec pénalités pour non respect de ces garanties le cas échéant;

- Garantie de bonne fin sous forme d'une garantie bancaire à première demande.
 - **Pour le contrat d'exploitation et de maintenance:**
- Garantie de production (FLSmithth garantie une production de 1 760 000 tonnes de clinker par an. Si elle n'atteint pas cette production, FLSmithth devra payer à « Carthage Cement » **1,71 euro** pour **chaque tonne de clinker manquante en dessous de 95%** de la production annuelle garantie);
- Garanties techniques pour les consommations énergétiques;
- Garantie de bonne fin sous forme de garantie bancaire.

La durée du contrat O&M est de **cinq ans** à partir de la date d'entrée en exploitation de « Carthage Cement ». Cette durée pourrait être **renouvelée ou étendue** pour une ou plusieurs périodes additionnelles de 5 ans chacune.

Revenus de l'activité

La capacité nominale de production de la cimenterie est estimée à 6 857 tonnes de ciment par jour soit 5 800 tonnes de clinker par jour avec un coefficient de transformation de 1,1822. Le coefficient de capacité retenu est de 62% au cours de l'année 2013 et il sera relevé à 100% à partir de 2014.

La ventilation de la production retenue par les projections financières est détaillée dans le tableau suivant :

Produit	2013 P	2014 P	2015 P
CPC1	35%	30%	25%
CPC2	45%	45%	45%
HRS	20%	25%	30%

Les produits à fabriquer seront vendus soit en vrac soit en sac. « Carthage Cement » prévoit l'exportation de 20% de sa production vendable. Il est à noter qu'une partie de la production du ciment va être utilisée par l'activité Ready-Mix à partir de juillet 2013.

Les prix de vente estimés en 2013, sont détaillés dans le tableau suivant :

Type Produit	Prix TND/Tonne	
	Sac	Vrac
CPC1	105,451	92,391
CPC2	95,471	82,791
HRS	119,451	106,391
Export CPC1	112,860	108,900
Export CPC2	106,920	102,960
Export HRS	122,760	118,800

Le prix de vente connaîtra une augmentation annuelle de 3% durant les cinq premiers exercices (2012-2016). Cette augmentation est amplifiée par l'application d'un taux d'inflation de 3%.

Les revenus connaîtront en 2014 un rythme d'évolution effréné de 193,58% qui représentera la deuxième année d'exploitation de la cimenterie. Ce rythme aura tendance à s'assagir en 2015 pour s'établir à 7.31%, du principalement à l'évolution des prix de ventes.

En DT

Désignation	2013 P	2014 P	2015 P
Chiffre d'affaires Ciment	89 735 578	263 448 124	282 711 103
Taux d'évolution	-	193,58%	7,31%

P: prévisionnel

Etat d'avancement de la construction de la cimenterie :

Le taux d'avancement des travaux d'ingénierie sont les suivants :

Libellé	Au 31/12/2011
Engineering mécaniques	100%
Engineering électriques	96%
Ouvrages de génie civil (béton)	100%
Structure métallique	100%

Pour les équipements mécaniques et électriques, le taux d'avancement à fin décembre sont comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011
Equipements mécaniques et électriques	100%
Chaudronnerie et structure métallique	100%

Pour les expéditions, la situation au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Expéditions Equipements (En Tonnes)	Au 31/12/2011
Réceptinnées sur site Jbel Rerras	21 680
Embarquées, non encore parvenues	420

Les taux d'avancement des travaux sur site au 31 Décembre 2011 sont les suivants :

Ouvrage	Taux d'excavation	Construction au 31/12/2011	Commentaires
Broyeur calcaire	100%	100%	Travaux achevés en décembre 2011
Broyeur d'additifs	100%	78%	Démarrage en septembre 2011
Broyeur calcaire	100%	91%	Démarrage en septembre 2011
Stockage d'additifs	100%	100%	Travaux achevés en octobre 2011
Alimentateur charbon	100%	100%	-
Bac d'alimentation broyeur cru	100%	100%	-
Fondations broyeur cru	100%	100%	Travaux achevés en juin 2011
Broyeur cru	100%	89%	Démarrage en juin 2011
Alimentation gaz	100%	91%	Démarrage en juin 2011
Silo cru	100%	87%	Démarrage en juin 2011
Préchauffeur	100%	100%	Travaux achevés en juin 2011
Fondations four	100%	99%	-
Refroidisseur clinker	100%	100%	-
Broyeur charbon	100%	100%	Travaux achevés en décembre 2011
Silo clinker	100%	58%	Démarrage en mai 2011
Sous-station four	100%	42%	-
Broyeur ciment 1	100%	99%	Démarrage en juin 2011
Broyeur ciment 2	100%	95%	Démarrage en juin 2011
Station pour broyeurs à ciment	100%	93%	Démarrage en juin 2011
Silos à ciment	100%	74%	Entamé en mai 2011
Palettisation	100%	36%	Démarrage en juillet 2011
Station principale	100%	96%	Démarrage en juillet 2011
Tunnel câble	88%	88%	-
Ateliers	100%	95%	-
Magasins	100%	99%	-
Local transfo/usine ensachage	100%	63%	Démarrage en novembre 2011
Station de gasoil	100%	100%	Travaux achevés en décembre 2011
Local compresseur 1	100%	62%	Démarrage en novembre 2011
Local compresseur 2	100%	97%	Démarrage en novembre 2011

4.1.2.4. Indicateurs d'activité au 31 Décembre 2011

Désignation	31-déc-11	31-déc-10	Variation 31/12/2011-31/12/2010
Production			
Agrégats en tonnes	3 053 155	2 991 605	2,06%
Ready-Mix en m3	90 500	3 135	2786,76%
Chiffre d'affaires en Dt (HT)			
Ventes des produits de carrière	18 433 336	21 501 972	-14,27%
Chargements et transports	3 183 413	1 397 656	127,77%
Ventes de béton prêt à l'emploi	6 807 402	359 081	1795,78%
Produits des activités annexes	702 000	-	
Total en DT (HT)	29 126 151	23 258 709	25,23%

- ✓ La production d'agrégats de la carrière de Djebel Ressas a augmenté de +2,06% durant l'année 2011 par rapport à l'année 2010. Cette production est destinée d'une part à la vente directement sur le marché des produits de carrière et d'autre part comme matière première pour la production de béton prêt à l'emploi (Ready-Mix).
La Production de Ready-Mix s'est élevé à 90,5 milles m3 au 31 décembre 2011.
- ✓ Le Chiffre d'Affaires de la société au 31 décembre 2011 s'est élevé à 29,1 millions de dinars HTVA; contre 23,2 millions de dinars à la même période de l'année 2010, soit une croissance des ventes de +25,2%.
Les ventes d'agrégats ont connu une baisse de -14,2% par rapport à 2010. Cette tendance baissière, constatée depuis le troisième trimestre à cause des perturbations sur le marché des matériaux de construction suite à la crise de ciment, s'est accentué au 4^{ème} trimestre à cause de la baisse de la demande du marché notamment en travaux publics d'infrastructure ; et ce en plus de l'effet de remplacement par l'affectation d'une partie de la production de gravier pour la centrale à béton.
- ✓ Les investissements réalisés durant le quatrième trimestre 2011 s'élèvent à 117,9 MDT, portant ainsi le total des investissements réalisés durant l'année 2011 à 383 MDT :

Investissements 2011 en MDT	4ème trim 2011	31-déc-11
Arrivages équipements de la cimenterie	88,37	281,37
Travaux de construction et de montage cimenterie	17,13	52,83
Engineering et supervision cimenterie	2,63	18,86
Infrastructure STEG, Electricité et Gaz	1,46	7,93
Ready-Mix	1,94	6,21
Intérêts intercalaires et frais préliminaires	6,38	15,82
Total	117,91	383,02

- ✓ L'endettement de la société au 31 décembre 2011 s'élève à 382,7 MDT contre 126 MDT fin 2010. Ce montant est lié aux utilisations effectuées sur les lettres de crédits concernant les équipements déjà réceptionnées sur site. Sachant que les travaux de construction et d'engineering ont été financés par fonds propres durant l'année 2011.

4.1.3. Indicateurs d'activité de la société « Carthage Cement » au 31 Décembre 2012

Désignation	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011*	Variation 31/12/2012-31/12/2011
Production			
Agrégats en tonnes	3 020 685	3 053 155	-1,06%
Ready-Mix en m3	142 835	90 500	57,83%
Chiffre d'affaires en DT (HT)			
Ventes des produits de carrière	16 883 825	18 433 336	-8,41%
Chargements et transports	3 743 680	3 183 413	17,60%
Ventes de béton prêt à l'emploi	10 688 235	6 807 402	57,01%
Produits des activités annexes		702 000	
Total en DT (HT)	31 315 740	29 126 152	7,52%

*Selon bilan audité définitif

- ✓ La production d'agrégats de la carrière de Djebel Ressas durant l'année 2012 est quasi stable par rapport à 2011 atteignant les 3 millions de tonnes. La Production de Ready-Mix a augmenté de de +57% sur l'année 2012 par rapport à 2011.
- ✓ Le Chiffre d'Affaire de la société au 31 décembre 2012 s'est élevé à 31,315 MDT HTVA, soit une croissance de +5% par rapport à l'année 2011, sachant que les ventes ont enregistré une forte croissance de +21% sur la seule période du quatrième trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011. Pour l'activité agrégats, après la baisse constatée durant les six premiers mois des marchés de travaux publics d'infrastructure, les ventes d'agrégats ont confirmé leur tendance de reprise entamée depuis le troisième trimestre avec une croissance de +7,5% sur le quatrième trimestre. Ainsi, cette activité finit l'année 2012 avec une évolution annuelle de -15% par rapport à 2011.
L'activité Ready-Mix a connu quant à elle une forte évolution de sur l'année 2012 par rapport à 2011 avec l'entrée en production de la Centrale de Bir El Kassaa.
- ✓ Les investissements réalisés durant le 4ème trimestre 2012 se sont élevés à 37 MDT, portant ainsi le total des investissements 2012 à 153,7 MDT. Le total des investissements réalisés depuis le lancement des nouveaux projets s'élève ainsi à 670 MDT de dinars fin 2012.

Investissement 2012 en DT	4ème trim 2012	31-déc-12
Arrivages équipements de la cimenterie	430 733	54 838 829
Travaux de construction et de montage cimenterie	9 209 684	34 459 933
Engineering et supervision cimenterie	258 413	1 920 903
Infrastructure STEG, Electricité et Gaz	3 592 521	4 102 453
Ready-Mix	152 161	2 239 970
Intérêts intercalaires et frais préliminaires	5 685 934	19 170 544
Total	19 329 445	116 732 632

✓ L'endettement de la société au 31 décembre 2012 s'élève à 478,2 MDT contre 451,2 MDT au 30 septembre 2012 et 384,1 MDT au 31 décembre 2011.

Avancement de la réalisation du projet

- Engineering : Les taux d'avancement des travaux d'engineering est de 100% pour l'ensemble des plans et des études de génie civil de structure métallique, de mécanique et d'électricité.
- Equipements mécaniques et électriques : Les taux d'avancement de la fabrication des équipements mécanique et électrique, de la chaudronnerie et de la structure métallique est de 100% depuis le 31 décembre 2011.
- Travaux sur site : Les taux d'avancement des travaux sur site comparés entre le 31 décembre 2012 et le 30 septembre 2012 sont les suivants :

Type de Travaux	31-déc-12	30-sept-12
Travaux Génie Civil	99%	98%
Travaux montage structures métalliques	94%	90%
Travaux montage mécanique	68%	59%
Travaux électricité	25%	14%

4.2. Certifications et actions environnementales

Pour la protection de l'environnement, la société dispose de toutes les autorisations nationales prévues (ANP, ANME). « Carthage Cement » et FLSmidth ont convenu d'opérer afin d'avoir, dès le début de l'activité de la société, la certification ISO 14 001. Ainsi, le projet permettra non seulement de se conformer aux lois tunisiennes applicables à l'environnement mais aussi avec les principes d'Equateur, de la Banque Mondiales et les directives environnementales et sociales de la SFI « Société Financière Internationale », groupe de la Banque Mondiale.

L'étude de l'impact environnemental et social a été réalisée par le cabinet FICHTNER.

FICHTNER est l'un des principaux bureaux d'ingénierie fournissant des solutions d'ingénierie globale d'un large éventail dans les domaines de l'énergie industrielle.

4.3. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

La société, dans sa stratégie de développement vise à respecter au mieux l'environnement, les intérêts de ses partenaires, de ses salariés ainsi que la protection de son patrimoine.

Risque lié à la concurrence

Par rapport à ses concurrents, « Carthage Cement » jouit d'un emplacement géographique stratégique dans la banlieue sud de Tunis et de la forte concentration de consommation. Par ailleurs, la qualité des agrégats disponibles au sein de la carrière Jbal Rsas ainsi que les normes de production garanties par les partenaires techniques font que la qualité des produits de « Carthage Cement » constitue un avantage concurrentiel déjà reconnu par les professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi que le marché des clients individuels.

Risque sur les matières premières

La matière première nécessaire à la production du ciment et de granulats est extraite de la carrière de Jbal Rsas. La société dispose de réserves suffisantes afin de couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme (environ 100 ans pour la capacité actuelle).

Par contre, la société est théoriquement exposée au risque de variation de prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du coke de pétrole, de gaz et de l'électricité.

Risque de change

Les opérations d'exportation et d'importation comportent généralement des délais de paiement ou de règlement. Pendant ces délais, les fluctuations de change peuvent affecter le montant des factures converties en monnaie nationale.

Ce risque sera réduit par une politique prudente de couverture à terme.

Risque industriel

Les risques industriels sont couverts :

- Durant la période de construction : par les garanties offertes dans le contrat type clé en main avec FLSmith ainsi que le contrat de supervision et de contrôle avec PEG Engineering.
- Durant la période d'exploitation : par les garanties offertes dans le cadre du contrat d'exploitation et maintenance avec FLSmith.

Risque lié aux fournisseurs de pièces de rechange spécifiques

Ce risque est couvert dans le cadre du contrat d'exploitation et maintenance signé avec FLSmith.

4.4. Litiges ou arbitrage en cours

La société « Carthage Cement » a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, le 07 Janvier 2012, sous le numéro 7001492/2012, suite aux infractions commises par un responsable financier de la société au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, dont notamment :

- La dissimulation de l'identité de certains bénéficiaires des traites émises par la société ;
- La falsification des signatures des représentants légaux de la société.

Les effets objet des infractions commises s'élèvent à D : 518.624, les montants retirés de la banque totalisent au 31 Décembre 2011, D : 396.624 et ont été constatés dans un compte d'attente parmi les autres actifs courants.

Il est à rappeler que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7.228.764 dont D : 780.420 de pénalités et D : 3.960.618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

4.5. Dépendance de l'émetteur

Actuellement, la société vend ses produits (agrégats) à la société GNC Trade qui assure la commercialisation. De ce fait, « Carthage Cement » dépend actuellement de cet unique client.

Par ailleurs, la société « Carthage Cement » n'a aucune dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs surtout que pour les matières premières, la société est détentrice de sa propre carrière.

4.6. Organisation de la société

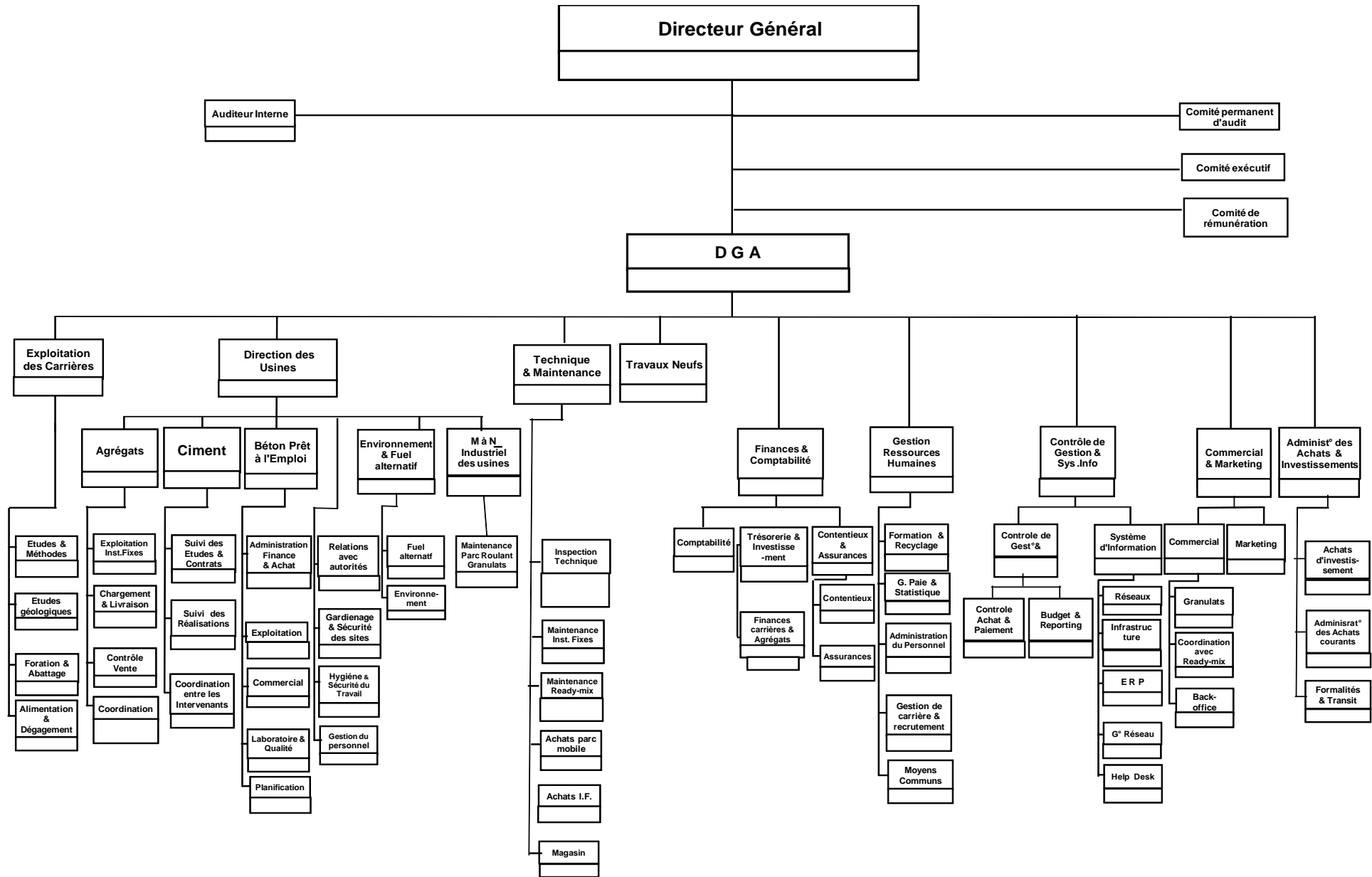
Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret loi n°2011-68 du 14 Juillet 2011 relatif à la création d'une commission nationale de gestion des avoirs et des fonds objets de confiscation ou de récupération en faveur de l'Etat,

et sur proposition de Monsieur le Ministre des Finances, Président de la dite commission, les changements suivants ont été opérés :

- Au niveau de « Carthage Cement » : le conseil d'administration a décidé la désignation de Monsieur Kilani BOUCHAHOUA en tant qu'administrateur de l'Etat (soumis à ratification de l'Assemblée Générale), la nomination de Monsieur Kilani BOUCHAHOUA en tant que président du conseil d'administration et la nomination de Monsieur Riadh BEN KHALIFA en tant que Directeur Général de « Carthage Cement ».
- Au niveau de la société « BINA CORP » détenant 50.3% du capital de la société « Carthage Cement » et un siège dans son conseil d'administration : désignation de Monsieur Kilani BOUCHAHOUA en tant qu'administrateur représentant l'Etat et nomination de Monsieur Riadh BEN KHALIFA en tant que Président Directeur Général de « BINA CORP ».
- Au niveau de « BINA Holding » détenant 60% du capital de la société « BINA CORP » et un siège dans son conseil d'administration de « Carthage Cement » : désignation de Monsieur Riadh BEN KHALIFA en tant qu'administrateur représentant l'Etat et sa nomination en tant que Président Directeur Général de « BINA Holding ».

Suite à ces nominations et sur la base des dispositions de l'article 2 du meme décret loi n°2011-68 concernant la gestion des biens confisqués ou récupérés en faveur de l'Etat, l'administration judiciaire a été levée au niveau de « Carthage Cement » en date du 16 Avril 2012.

Par ailleurs, l'organisation générale actuelle de la société se traduit à travers l'organigramme suivant :



Le Conseil d'Administration, qui a la responsabilité légale de la gestion stratégique de « Carthage Cement » délègue au Directeur Général le pilotage exécutif et la réalisation des objectifs stratégiques de la Société.

Pour ce faire, le Conseil s'appuie sur un comité spécialisé désigné Comité Permanent d'Audit dont l'objet est de régir toutes les questions se rapportant à l'élaboration et à la communication de l'information financière – états financiers et rapport de gestion – et au choix des auditeurs, et ce, avant d'en saisir le Conseil pour les approuver.

Le comité permanent d'audit a pour mission la vérification de l'exactitude et la transparence des données financières et comptables communiquées par la société.

Le conseil d'administration du 21/09/2012 a nommé Messieurs Kilani BOUCHAHOUA, Mongi TRIMECHE et Abdellatif BEN JEMAA en tant que membres du comité permanent d'audit dont Mr. Mongi TRIMECHE est le président.

Les bonnes pratiques de gouvernance conduisent, aussi le Conseil à instaurer deux Comités spécialisés : l'un dénommé Comité de Nomination se chargeant des critères de nomination des administrateurs et l'autre appelé Comité de Rémunération procédant à la définition des règles de rémunération des membres du Conseil et du Directeur Général.

Le comité de rémunération a pour mission l'évaluation des rémunérations accordées aux membres de direction de la société.

Le conseil d'administration du 21/09/2012 a nommé Messieurs Kilani BOUCHAHOUA, Riadh BEN KHLIFA et Abdellatif BEN JEMAA en tant que membres du comité de rémunération dont Mr. Abdellatif BEN JEMA est le président.

Le Directeur Général dispose, sous son contrôle administratif direct, d'une structure d'Audit Interne qui tient des relations fonctionnelles avec le Comité d'Audit – organe émanant du Conseil d'Administration -.

Le Directeur Général assume l'entière responsabilité de la conduite des affaires opérationnelles; commerciales, administratives et financières de la société.

Il est secondé par le Directeur Général Adjoint pour toutes les activités de pilotage, de gestion et de contrôle.

Par ailleurs, la Direction Générale exerce un contrôle direct et immédiat sur les structures suivantes :

- Direction Centrale des Usines ;
- Direction Contrôle de Gestion et Système d'Information ;
- Direction Commerciale et Marketing ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Direction de l'Audit Interne ;
- Direction Inspection et Suivi techniques ;
- Secrétaire Général.

Pour lui permettre un pilotage adéquat de l'entreprise, la Direction Générale mène, par ailleurs, son commandement à travers cinq comités, à savoir :

- Le Comité de Direction ;
- Le Comité "Nouveaux Projets" ;
- Le Comité Tarification et Conditions de Ventes ;
- Le Comité Achat et Investissement ;
- Le Comité de Pilotage Informatique

Toutes les structures ci-dessus représentent les éléments constitutifs de l'Etat Major de « Carthage Cement » s.a. qui compose le Comité de Direction. Ce dernier a pour vocation la conduite des activités à mener, la définition des politiques à suivre, la supervision des performances à réaliser et l'adoption des mesures correctrices à envisager.

Sous le pilotage de la Direction Centrale des Usines, chaque "Business Unit" (Ciment, Exploitation des carrières, Béton prêt à l'emploi ...) bénéficie d'une autonomie managériale et s'engage à réaliser les objectifs convenus dans le processus de planification et de budget.

Un Comité dédié au pilotage des Nouveaux Projets est prévu au niveau de la Direction Générale. Composé des Directeurs concernés par les projets d'investissement en cours de réalisation, ce Comité a pour mission de veiller quant au bon fonctionnement des activités de développement et d'encadrer les chefs de projets de « Carthage Cement» favorisant, ainsi, un management approprié des engagements pris avec les opérateurs intervenant dans les projets.

Le conseil d'administration du 21/09/2012 a nommé Messieurs Riadh BEN KHLIFA, Mongi TRIMECHE et Abdellatif Lazhar STA en tant que membres du comité exécutif dont Mr. Riadh BEN KHLIFA est le président.

Le Comité Tarification et Conditions de Vente qui est placé sous la conduite de la Direction Générale regroupe les principaux acteurs chargés de la gestion commerciale, financière et comptable et ce, dans le but de gérer, eu égard aux exigences du marché, les dispositifs de tarification, de crédits-clients, les réductions sur les ventes, ...

4.7. Système d'information

Démarrage du projet

Au cours de l'exercice 2009, le management de « Carthage Cement » a manifesté son souhait de mettre en place des outils et systèmes d'exploitation et de contrôle permettant d'assurer un pilotage adéquat des activités de l'entreprise et une gestion optimale des ressources.

Dans ce cadre la société a fait recours à l'assistance du cabinet PriceWaterHouceCoopers (PWC) pour une mission de ré-engineering organisationnel et de maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des manuels de procédures de gestion et la mise en places des progiciels de gestion intégrés.

L'étendue de la mission telle que convenue porte sur les points suivants :

- L'assistance au choix de la solution ERP.
- L'évaluation et le choix de l'intégrateur.
- La révision et la validation du contrat avec l'intégrateur.

La conception et le développement des manuels d'organisation générale de la société (procédures administratives et guides opératoires de la comptabilité financière et de la comptabilité analytique).

L'accompagnement au pilotage du projet lors des phases de mise en place du progiciel de gestion intégré.

a. Choix de la solution ERP

Suite à une étude comparative entre plusieurs solutions ERP le progiciel SAGE X3 a été préconisé par PWC.

b. Choix de l'intégrateur

Suite au dépouillement des offres techniques et financières des trois intégrateurs opérant sur le marché tunisien avec la solution SAGE X3 et des entrevues qui ont eu lieu avec eux, PWC a préconisé l'intégrateur « STAR Engineering »

c. Révision et validation du contrat avec l'intégrateur

PWC a procédé à la révision du contrat proposé par STAR Engineering, des remarques et des recommandations ont été apportées au management de la société, ensuite le contrat a été validé avant sa signature.

d. Conception des manuels de procédures

En préparation des travaux de mise place de l'ERP*, PwC** a élaboré des manuels de procédures des fonctions suivantes :

- Stocks
- Ventes
- Achat
- Comptabilité
- Trésorerie
- Ressources Humaines

L'activité BPE a bénéficié de l'élaboration de deux notes de procédures :

- Procédure de gestion de l'activité.
- Procédure d'organisation de la centrale mobile.

Toute fois ces procédures, et malgré que pour certaines fonctions sont en application, n'ont pas été officiellement validées.

e. Accompagnement et pilotage du projet

L'équipe de PWC a pu assister avec les employés de « Carthage Cement » dans les séances de formation assurées par l'intégrateur en vue d'entamer les travaux de paramétrages et la mise en exploitation des 32 licences acquises de SAGE X3

*ERP : Entreprise Ressource Planning

**PwC : PricewaterhouseCoopers

Contraintes, difficultés et suspension des travaux

En l'absence d'une infrastructure informatique adéquate et nécessaire tel que le manque de serveurs appropriés et l'inexistence des connexions intersites , les travaux de paramétrages et la mise en exploitation des 32 licences acquises de SAGE X3 n'ont pas pu avancer correctement ce qui a influencé la relation avec l'intégrateur et par la suite la suspension des travaux et en conséquent la suspension du paiement du reliquat des montants dus à celui-ci.

Toutefois il est à signaler que les facturations des produits agrégats sont établies à partir de l'ERP.

Reprise et Avancement du projet

Depuis juin 2012 la direction générale a insisté sur la reprise et l'achèvement du projet.

Un diagnostic a été fait sur la situation et un plan d'action a été élaboré qui consiste à :

- L'investissement dans l'infrastructure informatique afin de se doter de tous les équipements, les outils et les connexions nécessaires à la bonne exploitation et communication dans la société et ses différents sites.
- L'identification du besoin actuel et futur des différentes composantes de l'ERP (nombre de licences, extension des modules GRH, immobilisation, gestion de la trésorerie, et l'interface GMAO).

Des contacts ont eu lieu avec et la maison mère SAGE France afin d'avoir une offre sur le demandé.

SAGE France a exigé, et avant toute négociation, de procéder au règlement des montants dus à STAR Engineering relatifs aux 50% de la facture d'acquisition des licences, ce qui a été respecté par « CARTHAGE CEMENT ».

SAGE France à présenté sa première puis sa deuxième offres aux quelles « Carthage Cement » à répliqué par deux contre propositions.

Entre temps « Carthage Cement » à adressé des courriers aux trois intégrateurs opérant sur le marché leur sollicitant de présenter des offres de prestations de services pour l'achèvement du projet.

A ce stade SAGE France a demandé que la reprise et la clôture des négociations des tarifs ne soit faite qu'à la suite d'un choix définitif de l'intégrateur qui assurera la poursuite de la mise en place de l'ERP.

Le choix de l'équipe intervenante sur le dossier et en concertation avec la direction générale a porté sur l'intégrateur « SRA intégration »

Ce choix a été motivé par la montée en puissance de cet intégrateur sur le marché tunisien tel que le justifie son portefeuille de références et les témoignages de plusieurs opérateurs dans le secteur industriel tunisien sur sa qualité de service, sa rigueur, sa disponibilité et son aptitude à subvenir aux besoins de développements spécifiques de ses clients.

La confirmation de commande a eu lieu le 20/09/2012 et les travaux de formation et de mise en place ont débuté le 16/10/2012.

4.8. Politique sociale et effectif

4.8.1. Politique sociale

La société est soumise aux dispositions de la convention collective nationale des industries des matériaux de construction signée le 29 Avril 1975 et agréée par l'arrêté du 19 Juin 1975.

Par ailleurs, la société accorde certains avantages en numéraire et en nature à ses employés appartenant au rang des cadres moyens et supérieurs.

4.8.2. Effectif

L'évolution de l'effectif de la société au cours des 3 dernières années se présente comme suit :

2009	Cadres supérieurs	Cadres	Maitrises	Exécutions	Total
Permanent	15	45	129	69	258
Contractuel	0	10	28	32	70
Total	15	55	157	101	328
2010	Cadres supérieurs	Cadres	Maitrises	Exécutions	Total
Permanent	15	49	129	69	262
Contractuel	6	28	45	62	141
Total	21	77	174	131	403
2011	Cadres supérieurs	Cadres	Maitrises	Exécutions	Total
Permanent	24	77	175	86	362
Contractuel	0	25	32	200	257
Total	24	102	207	286	619

La répartition de l'effectif par activité se présente comme suit :

Désignation	2009	2010	2011	%
Siège	47	115	96	16%
carrière	242	284	370	60%
Cimenterie	0	0	9	1%
Ready-Mix	39	4	55	9%
Sécurité	0	0	89	14%
Total	328	403	619	100%

4.9. Politique d'investissement

Le projet de réalisation de la cimenterie a atteint, au 31/12/2011, un taux d'avancement de 100% pour l'engineering mécanique, 96% pour la fabrication et la réception des équipements, de 100% pour les travaux de génie civil et de construction et de 100% pour les travaux de montage des équipements et de la structure métallique.

Le taux d'avancement des travaux, y compris le montage des équipements mécaniques et électriques est de près de 100%.

Les travaux de construction et de montage sont encours, avec 1270 personnes actuellement sur le site, et n'ont aucun jour d'arrêt depuis les cas de force majeure survenus en début 2011 et déjà communiqués, ayant décalé la date prévisionnelle d'entrée en production à Juillet 2013.

Les investissements réalisés s'élèvent à 567 millions de dinars.

Détail du besoin de financement

Les investissements réalisés d'une part, et ceux qui restent à financer afin de finaliser le projet de construction de la cimenterie se détaillent comme suit :

Affectation	réalisation au 31/12/2011	réalisation au 31/10/2012	Reste à réaliser	Total
Usine et carrière de concassage	48 926 121	49 084 409	0	49 084 409
Usine cimenterie	462 560 007	484 501 126	78 836 304	563 337 430
Frais préliminaires	22 924 303	24 356 612	1 557 833	25 914 445
Intérêts intercalaires banques et leasing	30 727 252	43 461 201	15 113 989	58 575 190
Investissements Ready Mix (hors leasing)	2 469 941	2 966 278	0	2 966 278
Imprévus et diverses dépenses	0	0	5 100 000	5 100 000
FLS avance NLS (contrat O&M cimenterie)	0	1 394 479	2 805 521	4 200 000
TOTAL	567 607 624	605 764 105	103 413 647	709 177 752

La modification du coût du projet par rapport au modèle initial, s'explique en majeure partie par :

- La forte variation défavorable de la parité EURO/TND ; 1,7 en 2009 lors des premières demandes de financement au pool bancaire, puis 1,9 dans le prospectus d'introduction en bourse et enfin 2,03 en 2012 ;
- Les intérêts intercalaires consécutifs au retard de 6 mois pris dans la construction de la cimenterie ;
- Le retard pris dans la réalisation des excédents de la trésorerie d'exploitation de l'activité Ready-Mix (causes identiques que pour la cimenterie) ;
- Certaines dépenses d'infrastructure insuffisamment prévues dans le schéma initial.

4.10. Analyse SWOT

L'analyse des forces et des faiblesses de la société ainsi que de ses opportunités et ses menaces fait ressortir les caractéristiques suivantes :

Forces

- Une carrière en propriété ;
- Un emplacement stratégique ;
- Des réserves de matières premières suffisantes pour la production et même le doublement de la production ;
- Une qualité excellente de matières premières ;
- Des partenaires leaders mondiaux ;
- Des garanties couvrants la construction, l'équipement, l'exploitation et la maintenance ;
- Une équipe de travail performante ;
- Une intégration verticale bien étudiée.

Faiblesses

- Dépendance de commercialisation des agrégats envers GCN Trade.

Opportunités

- L'exportation vers les pays voisins;
- La demande issue des mégas projets programmés ;
- Une possibilité de doubler la capacité et ainsi faire face à une demande potentielle très importante;
- La possibilité de partenariat avec des cimenteries européennes pour l'export.

Menaces

- Implantation de nouvelles cimenteries ;
- Réglementations environnementales plus exigeantes.

Chapitre 5 : Patrimoine – Situation financière - Résultats

5.1. Patrimoine de la société « Carthage Cement » au 31/12/2011

5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2011

TABLEAU DES IMMOBILISATIONSET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	Valeurs Brutes				Amortissements				VALEURS COMPTABLES NETIES AU 31/12/2011
	AU 31/12/2010	Additions 2011	Reclassements 2011	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Additions Amt.2011	Reclassements Amt 2011	Au 31/12/2011	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	135 000	135 000	-	270 000	2 430 000
Logiciels	23 084	5 391	-	28 475	12 896	3 493	-	16 389	12 086
Licence	1 051	-	-	1 051	70	210	-	280	771
Frais de recherches et de développements	-	5 770	6 578	12 348	-	1 316	-	1 316	11 032
Immobilisations incorporelles encours	106 422	960	(6 578)	100 804	-	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 830 557	12 121	-	2 842 678	147 966	140 019	-	287 985	2 554 693
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	749 501	74 812	-	824 313	713 543	9 291	-	722 834	101 479
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	11 170 706	2 234 141	-	13 404 847	98 302 213
Construction front	25 071 978	-	(25 071 978)	-	8 619 871	-	(8 619 871)	-	-
Constructions	17 590 357	-	30 232 963	47 823 320	10 162 531	3 657 151	8 619 871	22 439 553	25 383 767
Installation climatiseurs	120 681	6 719	-	127 400	102 719	4 280	-	106 999	20 401
Installation téléphonique	111 391	20 223	-	131 614	43 171	12 800	-	55 791	75 643
Engins de carrière	9 240 028	-	-	9 240 028	1 367 912	1 848 664	-	3 216 576	6 023 452
Matériel de transport	804 243	-	-	804 243	670 816	27 455	-	698 271	105 973
Matériel de transport acquis en leasing	1 517 876	371 926	-	1 889 802	290 420	330 807	-	621 227	1 268 575
Matériel industriel	11 959 845	94 010	-	12 053 855	11 545 394	138 098	-	11 683 492	370 363
Matériel informatique	427 079	51 088	-	478 167	298 125	62 863	-	360 988	117 179
Mobilier & Matériel de bureau	471 018	28 354	-	499 372	304 686	41 387	-	346 073	153 299
Outillage industriel	627 645	111 714	-	739 359	550 327	19 849	-	570 176	169 183
Matériels Ready Mix	60 689	2 200	-	62 889	811	3 063	-	3 874	59 015
Matériels Ready Mix acquis en leasing	4 563 255	1 536 409	-	6 099 664	150 079	912 651	-	1 062 730	5 036 934
Dédouanement matériel acquis en leasing	-	8 676	-	8 676	-	-	-	-	8 676
Immobilisations corporelles encours	119 542 349	346 774 032	(5 160 985)	461 155 396	-	-	-	-	461 155 396
Total immobilisations corporelles	307 530 918	349 080 163	-	656 611 081	45 991 111	9 302 500	-	55 293 612	601 317 469
Total des immobilisations	310 361 475	349 092 284	-	659 453 759	46 139 077	9 442 519	-	55 581 597	603 872 163

5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2011

Désignation	En dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Titres de participation	450 783	450 783	-
Titres "Les Carrelages Berbères"	350 883	350 883	-
Titres "Biomasse Power Generation"	99 900	99 900	-
Prêts au personnel	116 241	63 948	52 294
Dépôts & cautionnements versés	132 958	129 508	3 450
Total	699 982	644 239	55 744

5.1.3. Valeurs d'exploitation au 31/12/2011

Désignations	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Pièces de rechanges	1 663 028	1 409 220	253 808
Matières premières READYMIX	57 674	-	57 674
Produits finis Agrégats	6 812 422	4 610 576	2 201 846
Produit Semi-fini	3 244 750	2 294 707	950 043
-Produit Abattu	49 489	526 272	(476 783)
-Produit Semi-Abattu	1 599 561	1 516 846	82 715
-Produit Déchet & Remblais	1 595 700	251 589	1 344 111
Produits finis READYMIX	-	23 537	(23 537)
TOTAL BRUT	11 777 874	8 338 039	3 439 834
Moins : provisions	(100 000)	-	(100 000)
TOTAL NET	11 677 874	8 338 039	3 339 834

5.2. Patrimoine de la société « Carthage Cement » au 30/06/2012

5.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES AU 30 juin 2012
	Début de période	Additions	Reclassement	Cession / Régularisation	Fin de période	Début de période	Additions	Cession / Régularisation	Fin de période	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	270 000	67 500	-	337 500	2 362 500
Logiciels	28 475	64 530	-	-	93 005	16 389	2 706	-	19 095	73 910
Licence	1 051	-	-	-	1 051	280	105	-	385	666
Frais de recherches et développements	12 348	-	-	-	12 348	1 316	1 235	-	2 551	9 797
Immobilisations incorporelles encours	100 804	-	-	-	100 804	-	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 842 678	64 530	-	-	2 907 208	287 985	71 546	-	359 531	2 547 677
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	824 313	-	-	0 364	823 949	722 835	8 372	-	731 207	92 742
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	13 404 847	1 117 071	-	14 521 918	97 185 142
Constructions	47 823 320	68 498	6 122 554	-	54 014 372	22 439 553	2 129 754	-	24 569 307	29 445 065
Installation climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	106 999	2 534	-	109 533	17 867
Installation téléphonique	131 614	-	-	-	131 614	55 971	4 829	-	60 800	70 814
Engins de carrière	9 240 028	-	-	-	9 240 028	3 216 576	924 003	-	4 140 579	5 099 449
Matériel de transport	804 243	4 448	-	-	808 691	698 271	13 876	-	712 147	96 544
Matériel de transport acquis en leasing	1 889 802	66 627	-	24 929	1 931 500	621 227	189 345	4 986	805 586	1 125 914
Matériel industriel	12 053 855	507 178	-	-	12 561 033	11 683 492	67 673	-	11 751 165	809 868
Matériel informatique	478 167	11 820	-	-	489 987	360 988	34 831	-	395 819	94 168
Mobilier & Matériel de bureau	499 372	31 605	-	-	530 977	346 073	26 048	-	372 121	158 856
Outillage industriel	739 359	67 807	-	-	807 166	570 176	13 500	-	583 676	223 490
Matériel Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	3 874	1 572	-	5 446	57 443
Matériel Ready Mix acquis en leasing	6 099 664	1 416 457	3 631 485	-	11 147 606	1 062 730	884 728	-	1 947 458	9 200 148
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	-	-	8 676	-	0 868	-	0 868	7 808
Immobilisations corporelles encours	461 155 396	92 248 740	(9 754 039)	-	543 650 097	-	-	-	-	543 650 097
Total immobilisations corporelles	656 611 081	94 423 180	-	25 293	751 008 967	55 293 612	5 419 004	4 986	60 707 630	690 301 337
Total des immobilisations	659 453 759	94 487 710	-	25 293	753 916 175	55 581 597	5 490 550	4 986	61 067 161	692 849 014

5.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2012

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Titres de participation	450 783	450 783	450 783
Titres "Les Carrelages de Berbères "	350 883	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Génération"	99 900	99 900	99 900
Prêts au personnel	115 960	104 905	116 241
Dépôts et cautionnements versés	132 958	129 508	132 958
Total	699 701	685 196	699 982

5.2.3. Valeurs d'exploitation au 30/06/2012

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Pièces de rechanges	1 801 803	1 555 661	1 663 028
Produits finis Agrégats	8 382 514	8 199 218	6 812 422
Produits semi-finis Agrégats	3 260 164	-	3 244 750
Matières premières READYMIX	150 155	43 346	57 674
TOTAL	13 594 636	9 798 225	11 777 874
Moins : Provisions	(100 000)	-	(100 000)
TOTAL NET	13 494 636	9 798 225	11 677 874

5.3. Renseignements financiers au 31/12/2011

5.3.1. Etats financiers comparés

5.3.1.1. Bilans comparés au 31 Décembre

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u>		
		<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles ¹⁰		2 842 678	2 830 557	2 718 786
Moins : Amortissements		(287 985)	(147 966)	(12 605)
	1	<u>2 554 693</u>	<u>2 682 591</u>	<u>2 706 181</u>
Immobilisations corporelles		656 611 081	307 530 917	175 241 443
Moins : Amortissements		(55 293 612)	(45 991 111)	(38 729 422)
	2	<u>601 317 469</u>	<u>261 539 806</u>	<u>136 512 021</u>
Immobilisations financières		699 982	644 239	49 500
Moins : Provisions		-	-	-
	3	<u>699 982</u>	<u>644 239</u>	<u>49 500</u>
		<u>604 572 145</u>	<u>264 866 636</u>	<u>139 267 702</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>				
Autres actifs non courants ¹¹	4	39 557 872	33 189 812	27 519 150
Total des actifs non courants		<u>644 130 017</u>	<u>298 056 448</u>	<u>166 786 852</u>
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		11 777 874	8 338 039	8 087 720
Moins : Provisions		(100 000)	-	-
	5	<u>11 677 874</u>	<u>8 338 039</u>	<u>8 087 720</u>
Clients et comptes rattachés		8 137 109	7 185 305	6 991 371
Moins : Provisions		(13 118)	-	-
	6	<u>8 123 990</u>	<u>7 185 305</u>	<u>6 991 371</u>
Autres actifs courants	7	14 623 579	5 629 499	814 525
Liquidités et équivalents de liquidités		42 642 600	107 174 188	10 679 567
Total des actifs courants		<u>77 068 044</u>	<u>128 327 031</u>	<u>26 573 183</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>721 198 061</u>	<u>426 383 479</u>	<u>193 360 035</u>

¹⁰ Les immobilisations incorporelles renferment un goodwill estimé à 2 700 000 DT comptabilisé à l'actif de Carthage Cement par suite de la scission de la société « Les Grandes Carrières du Nord ». A ce niveau 2 remarques sont à signaler:

1/ La valeur attribuée audit goodwill n'a pas été déterminée conformément au paragraphe 36 de la NCT 38.

2/ La société n'a pas procédé à l'amortissement du fonds de commerce (goodwill) à partir de sa comptabilisation initiale et ce contrairement aux dispositions du paragraphe 39 de la NCT 38 sus-visé. La société avait déclaré à ce titre au niveau du prospectus d'introduction en bourse, que ledit fonds de commerce sera amorti sur 20 ans à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie.

¹¹ Plusieurs frais inscrits en tant que frais préliminaires à partir de 2008 ne se rattachent pas entièrement et uniquement à l'action de développement envisagé (la mise en exploitation de la cimenterie) et ne peuvent être individualisés. Il s'agit particulièrement des dotations aux amortissements de la carrière et de la construction du front, des charges d'intérêt sur comptes courants actionnaires et de l'impôt sur les sociétés

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u>			
		<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u> ¹²	<u>2009</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					
<u>Capitaux propres</u>					
Capital social		145 423 907	145 423 907	71 680 060	71 680 060
Réserve légale		467 355	143 477	-	-
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 828 081	1 828 081
Prime d'émission		63 900 000	63 900 000	-	-
Résultats reportés		(3 400 979)	(440 002)	(441 074)	(441 074)
Modifications comptables		-	(9 554 671)	(9 853 083)	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>208 199 517</u>	<u>201 281 945</u>	<u>63 213 984</u>	<u>73 067 067</u>
Compte spécial d'investissement		-	-	-	2 725 000
Résultat net de l'exercice		5 829 908	6 917 572	3 167 961	144 549
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	<u>214 029 425</u>	<u>208 199 517</u>	<u>66 381 946</u>	<u>75 936 616</u>
PASSIFS					
<u>Passifs non courants</u>					
Emprunts	10	362 113 654	105 000 000	3 180 980	3 180 980
Crédit bail	11	11 864 629	11 046 301	2 922 352	2 922 352
Comptes courants actionnaires	12	68 213 627	63 207 323	72 695 503	72 695 503
Passifs d'impôts	13	7 099 243	8 334 028	9 554 671	-
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>449 291 153</u>	<u>187 587 652</u>	<u>88 353 506</u>	<u>78 798 835</u>
<u>Passifs courants</u>					
Fournisseurs et comptes rattachés	14	42 313 947	13 442 447	2 411 721	2 411 721
Autres passifs courants	15	5 356 317	5 791 206	8 964 800	8 964 801
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	10 207 218	11 362 657	27 248 063	27 248 062
<u>Total des passifs courants</u>		<u>57 877 482</u>	<u>30 596 310</u>	<u>38 624 584</u>	<u>38 624 584</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>507 168 636</u>	<u>218 183 962</u>	<u>126 978 090</u>	<u>117 423 419</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>721 198 061</u>	<u>426 383 479</u>	<u>193 360 035</u>	<u>193 360 035</u>

¹² Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.1.2. Etats de résultats comparés au 31 Décembre

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ETAT DE RESULTATS

(Exprimé en Dinar Tunisien)

NOTE	31-déc				
	2011	2010	2009 ¹³	2009 *	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	17	29 126 152	23 258 709	13 797 535	13 797 535
Production immobilisée	18	6 589 673	5 911 585	3 323 841	3 323 841
Transfert de charges				9 059 837	
Total produits d'exploitation		35 715 825	29 170 294	26 181 213	17 121 376
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation stocks, produits finis et encours		(3 128 352)	(8 005)	(3 555 622)	(3 555 622)
Achats d'approvisionnement consommés	19	8 285 592	5 265 467	4 069 906	4 069 906
Charge de personnel	20	9 157 437	6 509 714	4 821 166	4 764 704
Dotations aux amortissements et provisions	21	11 138 128	8 697 047	8 135 586	4 814 038
Autres charges d'exploitation	22	3 059 792	2 156 307	1 965 912	1 893 285
Total des charges d'exploitation		28 512 598	22 620 530	15 436 948	11 986 311
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 203 227	6 549 764	10 744 265	5 135 065
Charges financières nettes	23	(1 600 725)	(2 233 263)	(6 762 900)	(710 155)
Produits des placements	24	1 175 581	574 946	853 438	409 894
Autres gains ordinaires	25	353 297	4 141 634	0 123	0 123
Autres pertes ordinaires	26	(5 890)	(313 882)	(231 361)	(231 361)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 125 489	8 719 199	4 603 565	4 603 565
Reprise sur passifs d'impôts	13	1 234 784	1 220 643	298 412	
Impôt sur les bénéfices	27	(2 530 365)	(3 022 270)	(1 734 016)	(1 734 016)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		5 829 908	6 917 572	3 167 961	2 869 549
Éléments extraordinaires		-	-	-	-
RESULTAT NET DEL'EXERCICE		5 829 908	6 917 572	3 167 961	2 869 549
Effets des modifications comptables			(9 554 671)	(9 853 083)	
RESULTAT après modifications comptables		5 829 908	(2 637 099)	(6 685 121)	2 869 549

*Retraité pour les besoins de la comparaison (voir note 5.2.1)

¹³ Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31-déc		
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	33 409 956	27 427 638	9 313 999
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(18 910 573)	(14 654 532)	(10 113 784)
Intérêts payés	(13 499 063)	(8 501 100)	(1 038 777)
Impôts et taxes payés	(8 628 039)	(12 831 454)	(5 971 419)
Autres flux	2 099 954	3 070 699	687 943
	(5 527 765)	(5 488 749)	(7 122 038)
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(305 340 788)	(103 551 299)	(11 580 832)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(152 423)	(653 463)	(57 250)
	(305 493 211)	(104 204 762)	(11 638 082)
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	134 900 000	29 200 000
Encaissements provenant des emprunts bancaires	283 780 322	145 000 000	-
Remboursements des emprunts bancaires	(31 666 672)	(53 265 300)	(1 120 000)
Remboursements des Comptes Courants	-	(14 037 083)	-
Remboursements des crédits Leasing	(4 284 794)	(2 030 273)	(551 556)
	247 828 856	210 567 344	27 528 444
Variation de Trésorerie	(63 192 120)	100 873 833	8 768 324
<i>Trésorerie Initiale</i>	<i>105 790 822</i>	<i>4 916 988</i>	<i>(3 851 336)</i>
<i>Trésorerie Finale</i>	<i>42 598 701</i>	<i>105 790 822</i>	<i>4 916 988</i>

5.3.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : « Carthage Cement » et « GCN Trade ».

La société « les Grandes Carrières du Nord » a apporté dans le cadre de sa scission totale à la société « Carthage Cement » un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une propriété dénommée « Essekoum et El Adham » d'une superficie totale de 218 Ha, 80 A, objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS consistant en une carrière, lequel actif est grevé d'un passif.

L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à D : 110.628.081 s'analysant ainsi :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres Actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
	<hr/>
<u>Apport net</u>	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Apport en capital	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de D : 66.319.940 pour le ramener de D : 108.800.000 à D : 42.480.060 et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions.

Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants associés rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 29.200.000 pour le porter à D : 71.680.060, et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société « BINA CORP », qui a ensuite racheté la participation de « BINA HOLDING ».

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire la nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 D) à un dinar (1 D).

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 dinars en numéraire pour le porter de 71.680.060 dinars à 142.680.060 dinars par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 1,900 dinar l'action, soit 1 dinar de nominal et 0,900 dinar de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

La société « Carthage Cement » a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- ✓ Les états financiers de la société « Carthage Cement » sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.
- ✓ Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2011.
- ✓ Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 se résument comme suit :

3-1 Unité monétaire

Les comptes de la société « Carthage Cement » sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

3-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur coût d'acquisition et à leur mise en utilisation.

Les charges d'emprunts qui sont directement imputable à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien sont incorporées dans le coût de ce bien.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiqués :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Constructions Front	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions	20 ans
Agencements, installations et aménagements	10 ans
Matériels et outillages	7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels et mobiliers de bureau	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Considérée comme un changement dans l'estimation comptable, elle a été traitée d'une façon prospective.

3-3 Contrats de location financement

Tous les contrats de crédit bail sont testés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont la société est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

3-4 Les frais préliminaires¹⁴

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de l'entreprise, engagés au moment de la création de l'entreprise, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création peuvent être portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de l'entreprise et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais peuvent englober toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc.

Ils devraient être résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

¹⁴ Plusieurs frais inscrits en tant que frais préliminaires à partir de 2008 ne se rattachent pas entièrement et uniquement à l'action de développement envisagé (la mise en exploitation de la cimenterie) et ne peuvent être individualisés. Il s'agit particulièrement des dotations aux amortissements de la carrière et de la construction du front, des charges d'intérêt sur comptes courants actionnaires et de l'impôt sur les sociétés.

3-5 **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits de carrières et de pièces de rechange.

Ces stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- ✓ Les produits de carrières, au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.
- ✓ Les pièces de rechange, au coût d'acquisition.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés au coût de revient, déterminé sur la base des données comptables et compte tenu des charges directes et indirectes estimées à chaque stade de la production.

3-6 **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues et relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût.

IV. FAITS SAILLANTS

4-1 **Avancement des travaux de construction de la cimenterie**

En dépit des événements qu'a connus le pays en 2011, les travaux de construction de la cimenterie suivent leur cours. Les investissements réalisés à ce titre ont atteint au 31 décembre 2011, un montant de D : 461.155.396 y compris les avances accordées aux fournisseurs.

Toutefois, les perturbations enregistrées ont eu pour effet de décaler l'entrée en production prévue initialement en octobre 2012 pour le début de l'année 2013.

4-2 **Contrôle fiscal**

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

4-3 Détournement de fonds

Les travaux d'audit ont permis de relever des infractions commises par un responsable financier de la société au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, dont notamment :

- La dissimulation de l'identité de certains bénéficiaires de traites émises par la société ;
- La falsification des signatures des représentants légaux de la société.

La société a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, le 07 Janvier 2012, sous le numéro 7001492 / 2012.

Les effets objet des infractions commises s'élèvent à D : 518.624, les montants retirés de la banque totalisent au 31 Décembre 2011, D : 396.624 et ont été constatés dans un compte d'attente parmi les autres actifs courants.

A/ACTIFS

NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 2.554.693 DT, contre 2.682.591 DT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 127.898 DT qui s'analyse comme suit :

Désignation	<i>En Dinars</i>		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	-
Licence	1 051	1 051	-
Logiciels	28 475	23 084	5 391
Frais de recherche et de développement	12 348	-	12 348
Immobilisations incorporelles encours	100 804	106 422	(5 618)
Total Brut	2 842 678	2 830 557	12 121
Amortissements des immobilisations incorporelles	(287 985)	(147 966)	(140 019)
Total Net	2 554 693	2 682 591	(127 898)

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2011 un solde net d'amortissements de 601.317.469 DT contre 261.539.806 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Terrains	2 965 922	2 965 922	-
Agencements, Aménagements et Installations	824 313	749 501	74 812
Carrière	111 707 060	111 707 060	-
Construction front	-	25 071 978	(25 071 978)
Constructions	47 823 320	17 590 357	30 232 963
Installation climatiseurs	127 400	120 681	6 719
Installation téléphonique	131 614	111 392	20 223
Engins de carrière acquis en leasing	9 240 028	9 240 028	-
Matériel de transport	804 243	804 243	-
Matériel de transport acquis en leasing	1 889 801	1 517 876	371 926
Matériel industriel	12 053 855	11 959 845	94 010
Matériel informatique	478 167	427 079	51 088
Mobilier & Matériel de bureau	499 372	471 018	28 354
Outillage industriel	739 359	627 644	111 714
Matériels Ready Mix	62 889	60 689	2 200
Matériels Ready Mix acquis en leasing	6 099 664	4 563 255	1 536 409
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	8 676
Immobilisations corporelles en cours	461 155 396	119 542 349	341 613 047
Total brut	656 611 081	307 530 917	349 080 164
Amortissements des immobilisations corporelles	(55 293 612)	(45 991 111)	(9 302 501)
Total net	601 317 469	261 539 806	339 777 663

(A) : Les immobilisations corporelles encours qui totalisent à la clôture de l'exercice 2011 un montant de 461.155.396 DT se détaillent comme suit :

Nature	En Dinars Montant
Avances accordées aux fournisseurs d'immobilisations	23 797 995
Equipements, travaux & études cimenterie encours	94 817 891
Charges financières capitalisées	23 309 543
FLSMIDHT Equipements	162 794 614
PROKON Equipements	134 187 452
Piste carrière	3 468 463
Route d'accès	847 011
Piste cimenterie	2 444 109
Construction Ready mix encours	6 431 947
Traitement des eaux encours	239 922
Raccordements Télécom – Encours	88 310
Constructions isothermique encours	38 615
Aménagements ben AROUS	576 521
Raccordements Steg – Encours	4 905 740
Etudes & travaux géotechnique	12 262
Plateforme administrative "JBAL RSASS"	17 606
Centrale à béton verticale	3 177 395
Total	461 155 396

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONSET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	Valeurs Brutes				Amortissements				VALEURS COMPTABLES NETIES AU 31/12/2011
	AU 31/12/2010	Additions 2011	Reclassements 2011	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Additions Amt.2011	Reclassements Amt 2011	Au 31/12/2011	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	135 000	135 000	-	270 000	2 430 000
Logiciels	23 084	5 391	-	28 475	12 896	3 493	-	16 389	12 086
Licence	1 051	-	-	1 051	70	210	-	280	771
Frais de recherches et de développements	-	5 770	6 578	12 348	-	1 316	-	1 316	11 032
Immobilisations incorporelles encours	106 422	960	(6 578)	100 804	-	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 830 557	12 121	-	2 842 678	147 966	140 019	-	287 985	2 554 693
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	749 501	74 812	-	824 313	713 543	9 291	-	722 834	101 479
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	11 170 706	2 234 141	-	13 404 847	98 302 213
Construction front	25 071 978	-	(25 071 978)	-	8 619 871	-	(8 619 871)	-	-
Constructions	17 590 357	-	30 232 963	47 823 320	10 162 531	3 657 151	8 619 871	22 439 553	25 383 767
Installation climatiseurs	120 681	6 719	-	127 400	102 719	4 280	-	106 999	20 401
Installation téléphonique	111 391	20 223	-	131 614	43 171	12 800	-	55 791	75 643
Engins de carrière	9 240 028	-	-	9 240 028	1 367 912	1 848 664	-	3 216 576	6 023 452
Matériel de transport	804 243	-	-	804 243	670 816	27 455	-	698 271	105 973
Matériel de transport acquis en leasing	1 517 876	371 926	-	1 889 802	290 420	330 807	-	621 227	1 268 575
Matériel industriel	11 959 845	94 010	-	12 053 855	11 545 394	138 098	-	11 683 492	370 363
Matériel informatique	427 079	51 088	-	478 167	298 125	62 863	-	360 988	117 179
Mobilier & Matériel de bureau	471 018	28 354	-	499 372	304 686	41 387	-	346 073	153 299
Outillage industriel	627 645	111 714	-	739 359	550 327	19 849	-	570 176	169 183
Matériels Ready Mix	60 689	2 200	-	62 889	811	3 063	-	3 874	59 015
Matériels Ready Mix acquis en leasing	4 563 255	1 536 409	-	6 099 664	150 079	912 651	-	1 062 730	5 036 934
Dédouanement matériel acquis en leasing	-	8 676	-	8 676	-	-	-	-	8 676
Immobilisations corporelles encours	119 542 349	346 774 032	(5 160 985)	461 155 396	-	-	-	-	461 155 396
Total immobilisations corporelles	307 530 918	349 080 163	-	656 611 081	45 991 111	9 302 500	-	55 293 612	601 317 469
Total des immobilisations	310 361 475	349 092 284	-	659 453 759	46 139 077	9 442 519	-	55 581 597	603 872 163

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	En Dinars
			Variation
Titres de participation	450 783	450 783	-
Titres "Les Carrelages Berbères"	350 883	350 883	-
Titres "Biomasse Power Génération"	99 900	99 900	-
Prêts au personnel	116 241	63 948	52 294
Dépôts & cautionnements versés	132 958	129 508	3 450
Total	699 982	644 239	55 744

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2011 un montant de 39.557.872 DT, contre 33.189.812 DT à la clôture de l'exercice 2010, soit une augmentation de 6.368.060 DT. Ils enregistrent les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. Ces frais devront être résorbés sur une durée maximale de 3 années, à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie et dans un délai ne dépassant pas 5 ans de leurs engagements.

Au cours de l'exercice 2011, la société a poursuivi la résorption des frais préliminaires engagés en 2008, pour le 1/10.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit ¹⁵:

¹⁵ Plusieurs frais inscrits en tant que frais préliminaires à partir de 2008 ne se rattachent pas entièrement et uniquement à l'action de développement envisagé (la mise en exploitation de la cimenterie) et ne peuvent être individualisés. Il s'agit particulièrement des dotations aux amortissements de la carrière et de la construction du front, des charges d'intérêt sur comptes courants actionnaires et de l'impôt sur les sociétés.

Désignations					<i>En Dinars</i>
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	Total
Frais d'études et de recherches	4 899 336	4 396 115	1 654 132	1 137 437	12 087 020
Honoraires	31 750	470 429	1 664	59 650	563 493
Frais de voyages, déplacements et restauration	95 884	148 140	215 829	205 437	665 290
Charges du personnel	-	308 406	581 730	1 298 142	2 188 278
Charges financières	76 545	89 933	61 867	154 217	382 562
Capitalisation des différences de changes	-	-	-	247 241	247 241
Divers frais	62 005	435 678	5 118	-	502 801
Frais préliminaires Ready mix	-	-	65 558	1 059 591	1 125 149
Frais d'introduction en bourse	-	-	1 943 362	-	1 943 362
Amortissement Carrière	4 468 282	2 234 141	-	-	6 702 423
Amortissement Construction Front	1 043 332	1 087 408	-	-	2 130 740
Intérêts sur comptes courants actionnaires	766 364	5 609 199	5 077 011	5 006 304	16 458 878
Capitalisation des produits financiers	-	-	(2 661 639)	(1 525 988)	(4 187 627)
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	-	-	-	1 296 203
Total brut	12 739 701	14 779 449	6 944 632	7 642 031	42 105 812
Résorption frais préliminaires de 2008	(2 547 940)	-	-	-	(2 547 940)
Total résorptions	(2 547 940)	-	-	-	(2 547 940)
Total des autres actifs non courants	10 191 761	14 779 449	6 944 632	7 642 031	39 557 872

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2011 à 11.677.874 DT, contre 8.338.039 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 3.339.834 DT. Ils s'analysent comme suit :

Désignations	<i>En Dinars</i>		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Pièces de rechanges	1 663 028	1 409 220	253 808
Matières premières READYMIX	57 674	-	57 674
Produits finis Agrégats	6 812 422	4 610 576	2 201 846
Produit Semi-fini	3 244 750	2 294 707	950 043
-Produit Abattu	49 489	526 272	(476 783)
-Produit Semi-Abattu	1 599 561	1 516 846	82 715
-Produit Déchet & Remblais	1 595 700	251 589	1 344 111
Produits finis READYMIX	-	23 537	(23 537)
TOTAL BRUT	11 777 874	8 338 039	3 439 834
Moins : provisions	(100 000)	-	(100 000)
TOTAL NET	11 677 874	8 338 039	3 339 834

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
BINA Trade	5 945 306	5 167 762	777 544
EKON	1 696 489	782 243	914 246
Clients, effets à recevoir	32 849	1 016 955	(984 106)
Clients, effets Impayés	238 078	-	238 078
Clients, factures à établir	-	205 858	(205 858)
Autres	224 387	12 487	211 900
TOTAL BRUT	8 137 109	7 185 305	951 804
Moins : provisions	(13 118)	-	(13 118)
TOTAL NET	8 123 990	7 185 305	938 686

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011, à 14.623.579 DT, contre 5.629.499 DT à la clôture de l'exercice 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 8.994.080 DT, se détaillant ainsi :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs avances et acomptes	686 009	2 431	683 578
Personnel avances & acomptes	16 898	4 990	11 908
TVA récupérable	11 837 831	3 284 195	8 553 636
BINA Trade	375 097	482 152	(107 055)
BINA Holding	23 606	23 606	-
Maghreb Transport	575 559	580 030	(4 471)
Promotourisme	18 666	18 658	0 008
Maghreb carrelage	-	0 350	(0 350)
Tunisia Marble & Tiles	1 192	0 410	0 782
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	-
Grandes Immobilières du Nord	-	4 189	(4 189)
Carrelages de Berbère	188 281	171 778	16 503
Jugartha Manutention	3 900	3 900	-
Produits à recevoir(a)	223 736	680 815	(457 079)
Charges constatées d'avance (b)	374 832	370 604	4 228
Compte d'attente (c)	505 102	-	505 102
TOTAL BRUT	14 832 100	5 629 499	9 202 601
Moins : provisions	(208 521)	-	(208 521)
TOTAL NET	14 623 579	5 629 499	8 994 080

(a) Les produits à recevoir se détaillent comme suit :

Désignation	<i>En Dinars</i>
	Montant
Intérêts sur placements en comptes à terme	195 237
Autres	28 499
Total	223 736

(b) Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à la clôture de l'exercice 2011 à 374.832 DT se détaillent comme suit :

Désignation	<i>En Dinars</i>
	Montant
Assurance	74 278
Charges financières	170 611
Location	108 606
Autres	21 337
Total	374 832

(c) Le compte d'attente s'élève à la clôture de l'exercice 2011 à D : 505.102 et englobe à concurrence de D : 396.624 le montant des effets détournés par le responsable financier de la société.

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent à la clôture de l'exercice 42.642.600 DT, contre 107.174.188 DT au 31/12/2010, enregistrant ainsi une baisse de 64.531.588 DT se détaillant comme suit :

Désignation	<i>En Dinars</i>		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Placements en titres SICAV	30 753 299	5 068 376	25 684 923
Placements à terme	5 350 000	97 000 000	(91 650 000)
Banques (a)	6 513 378	5 077 042	1 436 336
Caisse	25 923	28 770	(2 847)
Total	42 642 600	107 174 188	(64 531 588)

(a) Le solde du compte « banques » se détaille comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Société Tunisienne de Banque	1 010 225	43 306	966 919
Amen Bank	63 795	2 346	61 449
Banque de Tunisie	849 842	276 639	573 203
Banque Nationale Agricole en Tunisie	2 914 781	350 532	2 564 249
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	149 978	(149 978)
Banque de Tunisie et des Emirats	834	99 970	(99 136)
Attijari Bank	-	100 000	(100 000)
Arab Tunisian Bank	208 452	213 277	(4 826)
Banque de l'Habitat	1 431 982	3 698 439	(2 266 457)
Banque Tuniso-Libyenne	1 558	22 113	(20 555)
Banque Tuniso-koweitienne	-	20 442	(20 442)
Stusid Bank	16 657	100 000	(83 343)
El Baraka	15 252	-	15 252
Total	6 513 378	5 077 042	1 436 336

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent à la clôture de l'exercice 2011 214.029.425 DT, contre 208.199.517 DT en 2010, soit une augmentation de 5.829.908 DT.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Capital social	145 423 907	145 423 907	-
Réserve légale	467 355	143 477	323 878
Prime d'émission	63 900 000	63 900 000	-
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	-
Résultats reportés	(3 400 979)	(440 002)	(2 960 977)
Modifications comptables affectant les résultats reportés	-	(9 554 671)	9 554 671
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	208 199 517	201 281 945	6 917 572
Résultat de l'exercice	5 829 908	6 917 572	(1 087 664)
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	214 029 425	208 199 517	5 829 908

La structure du capital se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

Actionnaires	Nombre des actions	Valeur nominale	Total	%
Public	72 350 815	1	72 350 815	49,75%
Droits non convertis	14 581	1	14 581	0,01%
Société BINA CORP	73 058 461	1	73 058 461	50,24%
Mr LAZHAR STA	10	1	10	0,00%
Société MAJUS INVESTMENT SICAF	10	1	10	0,00%
Société NAFRINVEST SARL	10	1	10	0,00%
Société NAFRAZIA EXPORT SARL	10	1	10	0,00%
Société La Grande Immobilière du Nord SARL	10	1	10	0,00%
Total	145 423 907	1	145 423 907	100,00%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Tableaux de variation des capitaux propres
31-déc-11**

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserve spéciale</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2009	71 680 060	1 828 081	-	-	-	-	(441 074)	2 869 549	75 936 616
Affectation du résultat 2009 approuvée par l'AGO du 29 mars 2010				143 477	2 725 000		1 072	(2 869 549)	-
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 14 avril 2010	71 000 000		63 900 000						134 900 000
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 16 décembre 2010	2 743 847	(18 847)			(2 725 000)				-
Modifications comptables affectant les résultats reportés						(9 554 671)			(9 554 671)
Résultat de l'exercice 2010								6 917 572	6 917 572
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	-	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	208 199 517
Affectation du résultat 2010 approuvée par l'AGO du 18 août 2011				323 878			6 593 694	(6 917 572)	-
Affectation décidée par l'AGO du 18 août 2011						9 554 671	(9 554 671)		-
Résultat de l'exercice 2011								5 829 908	5 829 908
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-	-	(3 400 979)	5 829 908	214 029 425

NOTE N°10 : EMPRUNTS**TABLEAU DES EMPRUNTS**

(Montants exprimés en dinar)

	SOLDES AU 31.12.2010			MOUVEMENTS DEL'EXERCICE			SOLDES AU 31.12.2011		
	<u>Total en fin de</u> <u>période</u>	<u>Echéances à +1</u> <u>an</u>	<u>Echéances à -1</u> <u>an</u>	<u>Additions</u>	<u>Remboursement.</u>	<u>Reclassement</u>	<u>Total en fin de</u> <u>période</u>	<u>Echéances à +1</u> <u>an</u>	<u>Echéances à -1</u> <u>an</u>
Amen Bank	-	-	-	19 028 370	-	-	19 028 370	19 028 370	-
BTK	-	-	-	21 849 053	-	-	21 849 053	21 849 053	-
ATIJARI BANK	-	-	-	19 030 400	-	-	19 030 400	19 030 400	-
ATB	-	-	-	11 418 060	-	-	11 418 060	11 418 060	-
BH	23 000 000	23 000 000	-	26 728 582	-	-	49 728 582	49 728 582	-
BT	30 000 000	30 000 000	-	44 765 846	-	-	74 765 846	74 765 846	-
STB	27 000 000	27 000 000	-	21 206 000	-	-	48 206 000	48 206 000	-
BT 25 MD	25 000 000	25 000 000	-	-	25 000 000	-	-	-	-
BT 20 MD	6 666 672	-	6 666 672	-	6 666 672	-	-	-	-
BT 20 MD				20 000 000	-	1 666 668	20 000 000	18 333 332	1 666 668
STUSID	-	-	-	9 515 050	-	-	9 515 050	9 515 050	-
BNA	-	-	-	49 687 257	-	-	49 687 257	49 687 257	-
BIAT	-	-	-	17 128 000	-	-	17 128 000	17 128 000	-
BTL	-	-	-	14 272 356	-	-	14 272 356	14 272 356	-
BTE	-	-	-	9 151 348	-	-	9 151 348	9 151 348	-
Total des emprunts	<u>111 666 672</u>	<u>105 000 000</u>	<u>6 666 672</u>	<u>283 780 322</u>	<u>31 666 672</u>	<u>1 666 668</u>	<u>363 780 322</u>	<u>362 113 654</u>	<u>1 666 668</u>

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 11.864.629 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2012	5 066 858	3 876 934	1 189 924
2013	5 018 527	4 165 100	853 427
2014	4 325 427	3 833 922	491 505
2015	3 249 930	3 066 542	183 388
2016	790 861	766 408	24 453
2017	33 022	32 657	365
Total général	18 484 625	15 741 563	2 743 062
2012	(5 066 858)	-3 876 934	(1 189 924) *
Total à plus d'un an	13 417 767	11 864 629	1 553 138

*: figurant au niveau du poste " concours bancaires et autres passifs financiers ".

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ASSOCIES

Deux conventions de comptes courants associés ont été conclues en date du 17 novembre 2008, provenant de la réduction du capital décidée par L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2008.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés conclues en date du 17 novembre 2008, ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les deux actes de cession de créances du 16 février 2009 conclus entre le Groupe STA et « BINA Corp » d'une part et entre « BINA Holding » et « BINA Corp » d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Ces comptes courants sont accordés pour une durée globale de douze ans de manière à ce qu'ils ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de cette durée et en tout état de cause après remboursement intégral des crédits bancaires. Ils sont productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2011 à 68.213.627 DT, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Compte courant associé Lazhar STA	23 227 394	23 227 394
Compte courant associé BINA CORP	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant associé Lazhar STA	5 578 616	3 464 767
Intérêts sur compte courant associé BINA CORP	6 247 647	3 355 192
Total	68 213 627	63 207 323

Le compte courant associé de « BINA CORP » pourrait être utilisé à tout moment pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les mouvements enregistrés, durant l'exercice 2011, sur les comptes courants associés se présentent dans le tableau suivant :

EVOLUTION DES COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

	<u>Groupe STA</u>		<u>BINA Holding</u>		<u>Bina corp</u>		<u>Total</u>
	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>	
Création des comptes courants actionnaires suite à la réduction du capital en date du 17/12/2008	45 020 530		21 299 410				66 319 940
Intérêts 2008		520 237		246 127			766 364
Soldes au 31/12/2008	45 020 530	520 237	21 299 410	246 127	-	-	67 086 304
<i>Mouvements enregistrés en 2009</i>							
Cessions de créances en date 16/02/2009	(11 860 560)	-	(21 299 410)	-	33 159 970	-	-
Intérêts 2009		2 944 862		251 885		2 412 453	5 609 200
Soldes au 31/12/2009	33 159 970	3 465 099	-	498 012	33 159 970	2 412 453	72 695 504
<i>Mouvements enregistrés en 2010</i>							
Règlements des intérêts		(2 250 000)		(513 865)		(1 868 750)	(4 632 615)
Intérêts 2010		2 249 668		15 853		2 811 489	5 077 010
Prise en charge des dettes financières des sociétés Maghreb Transport et Tunisian Marbles and tiles	(9 932 576)						(9 932 576)
Soldes au 31/12/2010	23 227 394	3 464 767	-	-	33 159 970	3 355 192	63 207 323
Intérêts 2011		2 113 849				2 892 455	5 006 304
Soldes au 31/12/2011	23 227 394	5 578 616	-	-	33 159 970	6 247 647	68 213 627

NOTE N°13 : PASSIFS D'IMPOTS

Les missions réalisées préalablement à l'introduction des titres à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ont pris en compte au niveau des travaux d'évaluation, l'engagement de la société « Carthage Cement » de payer l'impôt au titre des plus values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

La reprise au titre de 2011 sur ce passif d'impôt, constatée en résultat de l'exercice a été de 1.234.784 DT.

Ainsi, le solde du passif d'impôt, s'élève à la clôture de l'exercice à 7.099.243 DT.

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 42.313.947 DT, contre 13.442.447 DT au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	En Dinars
			Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 873 248	2 390 882	482 366
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	1 404 147	270 024	1 134 123
Fournisseurs d'immobilisations	29 626 335	10 719 971	18 906 364
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	8 328 233	4 468	8 323 765
Autres	81 984	57 102	24 882
Total	42 313 947	13 442 447	28 871 500

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2011, un total de 5.356.317 DT, contre 5.791.206 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Clients, avances et acomptes	5 210	-	5 210
Etats impôts et taxes (a)	3 686 218	4 822 898	(1 136 680)
Rémunérations dues au personnel	0 047	141 868	(141 821)
JUGURTHA STUDIES	12 768	10 573	2 195
NAFRINVEST	12 266	8 447	3 819
Maghreb carrelage	10 177	-	10 177
Grandes Immobilières du Nord	86 316	-	86 316
Charges à payer (b)	1 402 164	781 393	620 771
Autres passifs courants	38 502	-	38 502
Compte d'attente	2 649	-	2 649
Provisions pour risques et charges	100 000	26 027	73 973
Total	5 356 317	5 791 206	(434 889)

(a) Les comptes « Etats, impôts et taxes » s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Calendrier amnistie fiscale	1 013 043	1 875 607	(862 564)
Impôts à liquider	1 402 620	2 049 428	(646 819)
Retenues à la source	401 589	13 516	388 073
CNSS	802 618	513 344	289 274
Autres impôts et taxes	66 348	371 003	(304 644)
Total	3 686 218	4 822 898	(1 136 680)

(b) Les charges à payer se détaillent comme suit :

Désignation	
Charges de personnel	1 189 478
Honoraires	97 442
Autres	115 243
Total	1 402 164

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 10.207.218 DT, contre 11.362.657 au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation		En Dinars		
		31/12/2011	31/12/2010	Variation
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	(Note 10)	1 666 668	6 666 672	(5 000 004)
Echéances à moins d'un an sur crédit bail	(Note 11)	3 876 934	2 725 706	1 151 228
Intérêts courus		4 331 422	163 913	4 167 509
Commissions courus		288 295	423 000	(134 705)
Banques (a)		43 899	1 383 366	(1 339 467)
Total		10 207 218	11 362 657	(1 155 439)

(a) Les banques totalisent 43.899 DT au 31/12/2011 contre 1.383.366 DT au 31/12/2010 accusant ainsi une baisse de 1.339.467 DT, se détaillant comme suit :

Désignation		En Dinars		
		31/12/2011	31/12/2010	Variation
Attijari Bank		8 999	-	8 999
Banque Tuniso-koweitienne		29 384	-	29 384
Banque Internationale Arabe de Tunisie		5 516	-	5 516
BT CCN°05903000050331784229		-	740 885	(740 885)
ELBARAKA		-	642 481	(642 481)
Total		43 899	1 383 366	(1 339 467)

NOTE N°17 : REVENUS

Les revenus s'analysent comme suit :

Désignation		En Dinars		
		31/12/2011	31/12/2010	Variation
Ventes de produits de carrière		18 433 336	21 501 972	(3 068 636)
Chargements et transports		3 183 413	1 397 656	1 785 757
Ventes de bétons prêts à l'emploi		6 807 402	359 081	6 448 321
produits des activités annexes		702 000	-	702 000
Total		29 126 152	23 258 709	5 867 443

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi même d'immobilisations et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Travaux Piste Carrière	3 468 463	2 826 825	641 638
Travaux Piste Cimenterie	1 721 713	722 395	999 318
Travaux préparatoires Cimenterie	847 011	2 334 160	(1 487 149)
Production immobilisée Ready mix	8 196	28 205	(20 009)
Aire de stockage à Jbel Ressas	544 290	-	544 290
Total	6 589 673	5 911 585	678 088

NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant à la clôture de l'exercice à 8.285.592 DT, se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Explosifs	815 645	888 406	(72 761)
Gasoil	2 063 873	2 064 652	(0 779)
Lubrifiant	177 162	121 650	55 512
Pièces de rechange	1 584 239	1 458 482	125 757
Achats Ready mix	3 079 136	221 419	2 857 717
Achats de matières consommables	253 236	105 023	148 213
Achats non stockés de matières et fournitures	623 783	648 150	(24 367)
Variation de stocks des pièces de rechange	(253 808)	(242 315)	(11 493)
Variations de stocks matières premières Readymix	(57 674)	-	(57 674)
Total	8 285 592	5 265 467	3 020 125

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 31 décembre 2011 à 9.157.437 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Salaires et compléments de Salaires	8 579 835	5 497 883	3 081 952
Cotisations sociales	1 684 265	980 451	703 814
Autres charges sociales	593 437	94 772	498 665
Transfert de charges	(1 700 100)	(63 392)	(1 636 708)
Total	9 157 437	6 509 714	2 647 723

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement et de provisions s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	En Dinars Variation
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	140 018	135 361	4 657
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 302 500	7 261 689	2 040 811
- Dotations aux résorptions des frais préliminaires	1 273 970	1 273 970	-
- Dotations aux provisions pour risques & charges	100 000	26 027	73 973
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	13 118	-	13 118
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	100 000	-	100 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	208 521	-	208 521
Total	11 138 128	8 697 047	2 441 080

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	<i>En Dinars</i>
			Variation
Loyers et charges locatives	475 942	229 229	246 713
Entretiens et réparations	510 877	198 278	312 599
Assurances	279 431	210 443	68 988
Études, recherches et divers services extérieurs	76 363	48 399	27 964
Autres charges	12 015	42 437	(30 422)
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>1 354 628</u>	<u>728 786</u>	<u>625 842</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	342 902	211 923	130 979
Publicités, publications, relations publiques	27 029	126 678	(99 649)
Déplacements, missions et réceptions	7 514	31 875	(24 361)
Dons & subventions	62 594	78 627	(16 033)
Transports	706 357	171 156	535 201
Frais postaux et de télécommunications	236 718	186 386	50 332
Services bancaires et assimilés	73 151	322 156	(249 005)
Autres	0 378	6 452	(6 074)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 456 643</u>	<u>1 135 253</u>	<u>321 390</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	145 475	80 081	65 394
T.C.L	69 860	62 016	7 844
Droits d'enregistrement et de timbres	8 110	133 588	(125 478)
Autres impôts & taxes	60 342	18 448	41 894
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>283 787</u>	<u>294 133</u>	<u>(10 346)</u>
Transfert de charges	(35 265)	(1 865)	(33 400)
Total des autres charges d'exploitation	3 059 793	2 156 307	903 486

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2011 à 1.600.725 DT et se détaillent ainsi :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Intérêts des comptes courants actionnaires	5 006 304	5 077 011	(70 707)
Intérêts des emprunts	1 294 022	1 836 786	(542 764)
Agios débiteurs	34 016	50 513	(16 497)
Agios créditeurs	(8 771)	-	(8 771)
Frais d'escomptes	281 396	175 864	105 532
Pertes de change	-	204 893	(204 893)
Gains de change	-	(34 849)	34 849
Pénalités de retards	62	56	6
Total	6 607 029	7 310 274	(703 245)
Transfert des charges	(5 006 304)	(5 077 011)	70 707
Total	1 600 725	2 233 263	(632 538)

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent à 1.175.581 DT au 31/12/2011 et se détaillent ainsi :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dividendes	1 162 447	482 698	679 749
Moins-values sur titres SICAV	(52 065)	-	(52 065)
Gains nets sur cession de valeurs mobilières	65 199	92 248	(27 049)
Total	<u>1 175 581</u>	<u>574 946</u>	<u>600 635</u>

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 31 décembre 2011 à 353.297 DT, se détaillent comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Abandon de dettes bancaires	-	4 141 512	(4 141 512)
Amnistie fiscale (abandon de pénalités)	318 505	-	318 505
Reprise sur provisions pour risques et charges	26 027	-	26 027
Autres	8 764	121	8 643
Total	<u>353 297</u>	<u>4 141 633</u>	<u>(3 788 337)</u>

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 5.890 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	En Dinars		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Pénalités de retard	3 819	39 151	(35 332)
Ajustement des dettes financières	-	264 437	(264 437)
Autres	2 071	10 294	(8 223)
Total	5 890	313 882	(307 992)

NOTE N°27 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2011, a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	En Dinars
Résultat comptable avant impôt	7 125 489
I A réintégrer	
Pénalités	3 819
Provisions pour risques et charges	100 000
Provisions pour dépréciation des pièces de rechange	100 000
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	200 000
Charges non déductibles	135 071
Résorption de frais préliminaires déduits durant les exercices antérieurs	757 418
Réintégration du 1/5 de 50% de la plus value de scission.	10 422 808
<u>Total des réintégrations</u>	<u>11 721 116</u>
II A déduire	
Intérêts des comptes courants actionnaires	5 006 304
Dividendes	1 162 447
Reprise sur provisions pour risques et charges	26 027
<u>Total des déductions</u>	<u>6 194 778</u>
Résultat fiscal	12 651 827
Impôt au taux de 20%	2 530 365
III A imputer	
Retenues à la source.	(1 127 745)
Impôt à payer	1 402 620

5.3.1.5. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2011



Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel : 216 71 194 344 – Fax : 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center – T
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082
Tél : 216 70 728 450 – Fax : 216 70 7
E-mail administration@finor.com

**Messieurs les actionnaires
De la société « CARTHAGE CEMENT »**

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 721.198.061 et un bénéfice net de D : 5.829.908, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société CARTHAGE CEMENT, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du

jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion et formuler les réserves suivantes :

3- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

Ainsi, et à l'état actuel des choses, le risque réel associé à cette situation ne peut être estimé avec un degré suffisant de certitude.

4- Nous avons envoyés des demandes d'informations notamment à 13 banques, 3 sociétés de leasing, 4 avocats, 6 clients et 46 fournisseurs. Toutefois, et jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, n'ont répondu à nos lettres de circularisation qu'une seule banque, 2 avocats, un seul client et 26 fournisseurs.

Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

5- Opinion sur les états financiers

A notre avis, et à l'exception des remarques développées dans les paragraphes 3 et 4 précédents, les états financiers de la société CARTHAGE CEMENT, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

6- Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler ce qui suit :

6-1- La société les Grandes Carrières du Nord, scindée en Octobre 2008 en deux sociétés : « CARTHAGE CEMENT » et « les Grandes Carrières du Nord Trade » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008.

Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 aux sociétés « CARTHAGE CEMENT » et « les Grandes Carrières du Nord Trade », et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de D : 916.323, dont D : 299.478 de pénalités.

La société « CARTHAGE CEMENT » a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. Toutefois, aucune suite n'a été réservée à ce sujet par l'administration fiscale.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend pour l'essentiel de la position de l'administration sur les observations et arguments présentés par la société.

6-2- Les travaux d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, nous ont permis de relever des infractions commises par un responsable financier de la société au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, dont notamment :

- La dissimulation de l'identité de certains bénéficiaires de traites émises par la société ;
- La falsification des signatures des représentants légaux de la société.

La société a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, le 07 Janvier 2012, sous le numéro 7001492 / 2012.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis et ce, par lettre en date du 12 Janvier 2012.

Les effets objet des infractions commises s'élèvent à D : 518.624, les montants retirés de la banque totalisent au 31 Décembre 2011, D : 396.624 et ont été constatés dans un compte d'attente parmi les autres actifs courants.

7- Vérifications et informations spécifiques

7-1- En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

7-2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

7-3- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 06 Juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB





Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel : 216 71 194 344 –Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 216 70 728 450 – Fax : 216 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

**Messieurs les actionnaires
De la société « CARTHAGE CEMENT »**

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS REGIES PAR LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES, AUTORISEES ET CONCLUES DURANT LES EXERCICES ANTERIEURS :

- 1- Votre Conseil d'Administration réuni le 22 Mars 2010, a autorisé la société à contracter auprès d'un pool bancaire, des crédits d'investissement totalisant 357.000 KDT, remboursables sur une période de 12 ans dont 3 années de franchises et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 2,25 points l'an. Les montants débloqués au titre de ces crédits totalisent à la clôture de l'exercice, 343.780 KDT.

Il l'a aussi autorisé à contracter auprès de certaines banques, des crédits à court terme pour une enveloppe de 40.000 KDT, remboursables sur des périodes allant de 6 à 12 mois et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 2,25 points l'an. L'encours de ces crédits qui s'élevait à la clôture de l'exercice 2010 à D : 6.666 KDT, a été réglé en totalité en 2011.

2- Votre Conseil d'Administration réuni le 29 Septembre 2010, a autorisé la société à contracter auprès de la Banque de Tunisie, un crédit d'investissement de 25.000 KDT remboursable sur une période de 5 ans dont 2 années de franchises et productif d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1,75 points l'an. Ce crédit a fait l'objet d'un remboursement anticipé à concurrence de 5.000 KDT, le reliquat soit 20.000 KDT a été réaménagé et a fait l'objet d'un nouveau titre de crédit.

3- La société Carthage CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants associés, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plutôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Les nouvelles dispositions ont porté sur :

- Les modalités de capitalisation des intérêts : les intérêts sont capitalisés annuellement ;
- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1^{er} janvier 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de Carthage CEMENT mais en aucun cas avant le 1^{er} janvier 2012;
- La suppression de l'option de conversion de tout ou partie des comptes courants associés en capital.

Un avenant à la convention de compte courant associé Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées pour le compte des sociétés « MAGHREB TRANSPORT » et « TUNISIE MARBLES AND TILES » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à CARTHAGE CEMENT de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Les nouvelles dispositions portent sur :

- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1er Octobre 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de CARTHAGE CEMENT mais en aucun cas avant le 1er Octobre 2012;
- La capitalisation des intérêts : les intérêts annuels calculés et non servis seront capitalisés et produiront eux même des intérêts.

Votre conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de compte courant associés de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants associés sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants associés ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre CARTHAGE CEMENT et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par CARTHAGE CEMENT dans le cadre des crédits bancaires.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant associé de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Par ailleurs, les intérêts décomptés sur les comptes courants associés au titre de l'exercice 2011, s'élèvent 5.006.304 DT.

Ainsi, les comptes courants associés présentent à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 68.213.627 DT détaillés comme suit :

Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	5.578.616
Intérêts sur compte courant BINA CORP	6.247.647
Total	68.213.627

- 4- La société CARTHAGE CEMENT a signé le 05 Décembre 2008, avec la société « GAMMARTH IMMOBILIERE » un contrat portant sur la location d'un local d'une superficie totale de 429 m² avec 4 places de parking, faisant partie de l'immeuble situé à la rue du lac d'Annecy les berges du lac, 1053, Tunis.

Cette location est consentie pour une période de trois années successives commençant le premier Janvier 2009 et finissant le 31 Décembre 2011, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 64.860 majoré de 5% l'an.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 71.509.

- 5- La société CARTHAGE CEMENT a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, CARTHAGE CEMENT s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de CARTHAGE CEMENT.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

CARTHAGE CEMENT a réalisé en 2011, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 17.311.978 DT. L'encours des créances détenues sur ladite société s'élève à la clôture de l'exercice 2011 à 5.945.306 DT. Les effets escomptés et non échus s'élèvent à 8.595.948 DT.

6- La société CARTHAGE CEMENT a conclu le 9 Février 2010, avec la société « KARTHAGO Group » une convention d'assistance et d'audit. En vertu de cette convention, la société « KARTHAGO Group » fourni à « CARTHAGE CEMENT » des services d'assistance comptable, juridique et fiscale en plus de missions d'audit et de contrôle financiers semestriels.

En contrepartie de ses services, la société « KARTHAGO Group » perçoit mensuellement des honoraires en hors taxe de D : 10 000.

Cette convention est conclue pour une période d'une année à compter du 1er Mars 2010, renouvelable par tacite reconduction faute de congé donné par écrit au moins deux mois d'avance. Cette convention n'a pas été renouvelée.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 20.000.

7- La société Carthage CEMENT a conclu le 6 Mai 2010, avec la société « JUGURTHA STUDIES » une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS.

Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de D : 44.000. Le montant facturé en 2011 au titre de cette convention s'élève à 17.600 DT.

8- La société Carthage CEMENT a signé le 1^{er} Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 650 m² avec 10 places de parking extérieurs, faisant partie de l'immeuble situé à la rue du lac d'Annecy les berges du lac, 1053, Tunis.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Janvier 2010 et finissant le 31 Décembre 2010, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 147 le m², payable trimestriellement par avance.

Ce contrat a fait l'objet de trois avenants :

- Un 1^{er} avenant en date du 1^{er} Avril 2010, ayant pour objet de porter la surface louée de 650 m² à 1.030 m².
- Un second avenant en date du 1^{er} Juin 2010 portant sur une surface complémentaire de 180 m² aux prix de 137 dinars le m².
- Un troisième avenant en date du 1^{er} Octobre 2010, portant sur la location d'une surface complémentaire de 571 m² aux prix de 147 dinars le m².

Ce contrat a été renouvelé par tacite reconduction en 2011.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 270.805 DT.

9- La société Carthage CEMENT a signé en Avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 324 m², faisant partie de l'immeuble situé au Km 4,7 autoroute sud Ben AROUS, 2013 Tunis.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2010 et finissant le 31 Mars 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction sauf congé signifié par l'une des parties deux mois au moins avant l'expiration du bail.

Le loyer annuel en hors taxe est fixé à D : 73,500 le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 24.708.

10-La société Carthage CEMENT a signé en Avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location de dépôts d'une superficie totale de 9.000 m² dont 5.000 m² couverts, situés à la zone industrielle limitrophe, route GP1 Tunis-Sousse Km 4,5 Ben AROUS Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années commençant le premier Avril 2010 et finissant le 31 Mars 2012 moyennant un loyer annuel, payable trimestriellement et par avance de :

- D : 15 HTVA le m² pour la surface couverte de 5.000 m².
- D : 10 HTVA le m² pour la surface non couverte de 4.000 m².

Ce loyer subira, à partir du 1er Avril 2012, une augmentation de 5% l'an.

Ce contrat a été résilié en novembre 2011.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 105.417.

11-La société Carthage CEMENT a signé le 26 Août 2010, avec la Société de Promotion Touristique et de Plaisance un contrat portant sur la location du Bungalow n°21 situé à la résidence de Sidi Bou Said, destiné à l'hébergement du personnel du fournisseur étranger « PEG » conformément aux clauses du contrat de supervision des travaux.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Septembre 2010 et finissant le 31 Aout 2011 moyennant un loyer annuel de D : 48.000, payable trimestriellement et par avance. Les charges communes sont fixées à 2% du montant du Loyer.

Sauf congé signifié par l'une des parties un mois à l'avance, ce contrat est prorogé aux mêmes conditions moyennant une augmentation de loyer de 5%.

Ce contrat a été résilié en date du 31 mai 2011.

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 20.400.

12-La société Carthage CEMENT a signé le 26 Août 2010, avec la Société de Promotion Touristique et de Plaisance un contrat portant sur la location du Bungalow n°25 situé à la résidence de Sidi Bou Said, destiné à l'hébergement du personnel du fournisseur étranger « PEG ».

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Septembre 2010 et finissant le 31 Août 2011 moyennant un loyer annuel de D : 42.000, payable trimestriellement et par avance. Les charges communes sont fixées à 2% du montant du Loyer.

Sauf congé signifié par l'une des parties un mois à l'avance, ce contrat est prorogé aux mêmes conditions moyennant une augmentation de loyer de 5%. Ce contrat n'a pas été renouvelé

La charge constatée à ce titre en 2011 s'élève à D : 28.560.

II- OPERATIONS AUTORISEES ET REALISEES EN 2011

Votre Conseil d'Administration réuni le 04 Juin 2012 a autorisé, a posteriori, les opérations suivantes :

13-Au cours de l'exercice 2011, la société Carthage CEMENT a réalisé avec la société BINA Trade (ex GCN TRADE), les opérations suivantes :

- Facturations de la consommation de Gazoil et lubrifiants pour D : 80.895 ;
- Facturations de la quote-part du loyer des locaux sis à Ben Arous pour D : 60.375 ;
- Facturations de loyer d'une voiture de tourisme mis à la disposition de la société BINA Trade pour D : 8.700.
- Facturations des frais de transport de matières par la société BINA Trade pour D : 707.004.

14-La société Carthage CEMENT a payé les frais de fonctionnement et de gestion de la société « LES CARRELAGES DE BERBERES » relatifs à l'exercice 2011 pour D : 16.503.

15-La société « LES CARRELAGES DE BERBERES » a mis à la disposition de la société Carthage CEMENT un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage CEMENT.

Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de D : 5.000.

III- COMPTES DES SOCIÉTÉS LIÉES

Au 31 décembre 2011, les soldes des comptes des sociétés liées se détaillent comme suit :

A l'actif :

- BINA TRADE	375.097
- Maghreb Transport	575.559
- Les Carrelages de Berbère	188.281
- BINA Holding	23.606
- Promotourisme	18.666
- Tunisia Marble & Tiles	1.192
- Hotel EL KSAR	1.391
- Jugurtha Manutention	3.900

Au passif :

- Grandes Immobilières du Nord	86.316
- JUGURTHA STUDIES	12.768
- NAFRINVEST	12.266
- Maghreb Carrelage	10.177

IV- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration du 10 mars 2010, a fixé les rémunérations et avantages du Directeur Général, Monsieur Lazhar STA comme suit :

- Un salaire mensuel net de D : 10.000 ;
- La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mars 2010 a nommé Messieurs Hatem GARBOUJ et Raouf BEN ABDALLAH, en qualité d'administrateurs.

De même, et par jugement en date du 5 Mars 2011, Monsieur Hatem GARBOUJ a été désigné en qualité d'administrateur judiciaire.

Les rémunérations des dirigeants de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit :

	Monsieur Lazhar STA	Monsieur Hatem GARBOUJ	Monsieur Raouf BEN ABDALLAH
Salaires & rémunérations	170.764	156.467	71.994
Autres avantages	16.313	6.104	6.128
Charges sociales et fiscales	7.681	33.490	15.339
TOTAL (*)	194.758	196.061	93.461

(*) En plus de la mise à disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afférents

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 Juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



5.3.2. Engagements financiers au 31/12/2011

I-ENGAGEMENTS FINANCIERS

En Dinars

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/ Engagement donnés						
a) Garanties personnelles						
*Cautionnements	2 000 000 € 3 876 600 TND	2 000 000 € 3 876 600 TND				
*Aval						
*Autres Garanties						
b)Garanties réelles						
*Hypothèques	377 000 000 TND	377 000 000 TND				
*Nantissement	357 000 000 TND	357 000 000 TND				
c)Effets escomptés et non échus	8 671 147 TND	8 671 147 TND				
d)Créances à l'exportation mobilisés						
e)Abandon de créances						
f).....						
TOTAL	746 547 747 TND	746 671 147 TND				
2/ Engagements Reçus						
a) Garanties personnelles						
*Cautionnements	12 727 628 € 24 669 961 TND	12 727 628 € 24 669 961 TND				
*Aval						
*Autres Garanties	14 075 000 € 27 281 573 TND	14 075 000 € 27 281 573 TND				
b)Garanties réelles						
*Hypothèques						
*Nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d)Créances à l'exportation mobilisés						
e)Abandon de créances						
f)Lignes de découvert						
TOTAL	51 951 533 TND	51 951 533 TND				
3-Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé encaissé						
*Crédit consenti non encore versé						
*Opération de portage						
*Crédit documentaire						
*Commande d'immobilisations						
*Commande de consommables						
*Contrat avec le personnel prévoyant des						
*Engagement sur dossiers sur dossiers génériques						
TOTAL						

II - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes Concernés	Montant Garanti	Valeur comptable des biens données en garanties	Provisions
*Emprunt obligataire			
*Emprunt d'investissement			
*Emprunt courant de gestion			
*Emprunt de restructuration financière			

5.3.3. Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 Décembre

Produits	2011	2010	2009 R*	Charges	2011	2010	2009 R*	Soldes	2011	2010	2009 R*
Revenus et autres produits d'exploitation	29 126 152	23 258 709	13 797 535	Achats consommés	8 285 592	5 265 467	4 069 906				
Production Immobilisée	6 589 673	5 911 585	3 323 841								
Production Stockée	3 128 352	8 005	3 555 622								
TOTAL Production	38 844 177	29 178 299	20 676 998	TOTAL	8 285 592	5 265 467	4 069 906	Marge sur coût matière	30 558 585	23 912 832	16 607 092
Marge sur coût matière	30 558 585	23 912 832	16 607 092	Autres charges externes	2 776 024	1 862 174	1 770 399				
TOTAL	30 558 585	23 912 832	16 607 092	TOTAL	2 776 024	1 862 174	1 770 399	Valeur ajoutée brute	27 782 561	22 050 658	14 836 693
Valeur ajoutée brute	27 782 561	22 050 658	14 836 693	Impôts et taxes	283 768	294 133	122 886				
				Charges de personnel	9 157 437	6 509 714	4 764 704				
TOTAL	27 782 561	22 050 658	14 836 693	TOTAL	9 441 205	6 803 847	4 887 590	Excédent Brut d'exploitation	18 341 356	15 246 811	9 949 103
Excédent Brut d'exploitation	18 341 356	15 246 811	9 949 103	Charges financières nettes	1 600 725	2 233 263	710 155				
Autres produits ordinaires	353 297	4 141 634	123	Autres charges ordinaires	5 890	313 882	231 361				
Produits financiers	1 175 581	574 946	409 894	Dotation aux amortissements et aux provisions	11 138 128	8 697 047	4 814 038				
Transfert des charges	0 000	0 000	0 000	Impôts sur le résultat ordinaire	2 530 365	3 022 270	1 734 016				
Reprise/Passifs d'impôts	1 234 784	1 220 643	298 412								
TOTAL	21 105 018	21 184 034	10 657 532	TOTAL	15 275 108	14 266 462	7 489 570	Résultat des activités ordinaires	5 829 908	6 917 572	3 167 962
Résultat des activités ordinaires	5 829 908	6 917 572	3 167 962	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	9 554 671	9 853 083				
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Impôt/Résultat (extra ordinaire)							
TOTAL	5 829 908	6 917 572	3 167 962	TOTAL	0 000	9 554 671	9 853 083	Résultat Net après Modifications comptables	5 829 908	(2 637 099)	(6 685 121)

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.4. Tableau de mouvements des capitaux propres

Tableaux de variation des capitaux propres 31-déc-11

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserve spéciale</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2009	71 680 060	1 828 081	-	-	-	-	(441 074)	2 869 549	75 936 616
Affectation du résultat 2009 approuvée par l'AGO du 29 mars 2010				143 477	2 725 000		1 072	(2 869 549)	-
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 14 avril 2010	71 000 000		63 900 000						134 900 000
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 16 décembre 2010	2 743 847	(18 847)			(2 725 000)				-
Modifications comptables affectant les résultats reportés						(9 554 671)			(9 554 671)
Résultat de l'exercice 2010								6 917 572	6 917 572
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	-	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	208 199 517
Affectation du résultat 2010 approuvée par l'AGO du 18 août 2011				323 878			6 593 694	(6 917 572)	-
Affectation décidée par l'AGO du 18 août 2011						9 554 671	(9 554 671)		-
Résultat de l'exercice 2011								5 829 908	5 829 908
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-	-	(3 400 979)	5 829 908	214 029 425

5.3.5. Affectation des résultats

En Dinars

Désignation	2011	2010	2009
Résultat de l'exercice	5 829 908	6 917 572	2 869 549
Résultats reportés antérieurs	(3 400 979)	(440 002)	-
Total à affecter	2 428 928	6 477 570	2 869 549
Prélèvement au titre de la réserve légale	(121 446)	(323 878)	(143 478)
Réserves spéciale d'investissement	-	-	(2 725 000)
Résultats reportés 2011	2 307 483	6 153 692	1 072

5.3.6. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

En Dinars

Désignation	2011	2010	2009 R*
Capital social	145 423 907	145 423 907	71 680 060
Nombre d'actions	145 423 907	145 423 907	71 680 060
Résultat d'exploitation	7 203 227	6 549 764	5 135 065
Bénéfice net avant impôt	7 125 489	8 719 199	4 603 565
Bénéfice net avant impôt par action	0,049	0,060	0,064
Bénéfice net après impôt	5 829 908	6 917 572	3 167 962
Résultat d'exploitation par action	0,050	0,045	0,072
Bénéfice net / capital social	0,040	0,048	0,044
Bénéfice net par action	0,040	0,048	0,044

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.7. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En Dinars

Désignation	2011	2010	2009 R*
Bénéfice net	5 829 908	6 917 572	3 167 962
+Dotations aux amortissements et aux provisions	11 138 128	8 697 047	8 135 586
-Reprise Sur Passifs d'impôts	1 234 784	1 220 643	298 412
-Production immobilisée	6 589 673	5 911 585	3 323 841
-T ransfert de charges	6 741 669	5 142 268	9 059 837
Marge brute d'autofinancement	2 401 910	3 340 123	(1 378 542)

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.8. Evolution de la structure financière

<i>En Dinars</i>			
Désignation	2011	2010	2009 R*
Capitaux propres (1)	214 029 425	208 199 517	75 936 616
Passifs non courants (2)	449 291 153	187 587 652	78 798 835
Capitaux permanents (1)+(2)	663 320 578	395 787 169	154 735 451
Actifs non courants	644 130 017	298 056 448	166 786 852
Fonds de roulement	19 190 561	97 730 721	(12 051 401)
Stocks nets	11 677 874	8 338 039	8 087 720
Clients et comptes rattachés	8 123 990	7 185 305	6 991 371
Compte de régularisation et autres actifs courants	14 623 579	5 629 499	814 525
Fournisseurs et comptes rattachés	42 313 947	13 442 447	2 411 721
Autres passifs courants	5 356 317	5 791 206	8 964 801
Autres passifs financiers	10 163 319	9 979 291	21 485 484
Besoin en fonds de roulement	(23 408 140)	(8 060 101)	(16 968 390)
Trésorerie nette	42 598 701	105 790 822	4 916 989

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.9. Indicateurs de gestion

Désignation	En Dinars		
	2011	2010	2009 R*
Actifs non courants	644 130 017	298 056 448	166 786 852
Actifs courants	77 068 044	128 327 031	26 573 183
Stocks	11 677 874	8 338 039	8 087 720
Clients et comptes rattachés	8 123 990	7 185 305	6 991 371
Liquidités et équivalents de liquidités	42 642 600	107 174 188	10 679 567
Total bilan	721 198 061	426 383 479	193 360 035
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	208 199 517	201 281 945	63 213 984
Capitaux propres avant affectation	214 029 425	208 199 517	66 381 945
Passifs non courants	449 291 153	187 587 652	88 353 506
Passifs courants	57 877 482	30 596 310	38 624 584
Fournisseurs et comptes rattachés	42 313 947	13 442 447	2 411 721
Total passifs	507 168 636	218 183 962	117 423 419
Chiffre d'affaires	29 126 152	23 258 709	13 797 535
Achats consommés	8 285 592	5 265 467	4 069 906
Marge sur coût matières**	30 558 585	23 912 832	16 607 092
Production	32 587 473	29 162 289	13 565 754
Charges de personnel	9 157 437	6 509 714	4 764 704
Résultat d'exploitation	7 203 227	6 549 764	5 135 065
Résultat net	5 829 908	6 917 572	3 167 962

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

** La marge sur coût matière présentée est calculé après prise en compte de la production immobilisée conformément au modèle préconisé par l'annexe 8 de la norme comptable générale.

Désignation	En Dinars		
	2011	2010	2009 R*
Production vendue	29 126 152	23 258 709	13 797 535
Production immobilisée	6 589 673	5 911 585	3 323 841
Variation de la production stockée	3 128 352	8 005	3 555 622
Achats consommés	(8 285 592)	(5 265 467)	(4 069 906)
Marge sur coût matières	30 558 585	23 912 832	16 607 092

* Retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet du changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.3.10. Ratios financiers

En Dinars

Désignation	2011	2010 R	2009 R
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	89,31%	69,90%	86,26%
Stocks / Total bilan	1,62%	1,96%	4,18%
Actifs courants / Total bilan	10,69%	30,10%	13,74%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	29,68%	48,83%	34,33%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	47,64%	110,99%	75,13%
Passifs non courants/ Total bilan	62,30%	44,00%	45,69%
Passifs courants/ Total bilan	8,03%	7,18%	19,98%
Passifs/ Total bilan	70,32%	51,17%	60,73%
Capitaux permanents/ Total bilan	91,97%	92,82%	80,02%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Chiffres d'affaires	31,44%	27,99%	34,53%
Résultat d'exploitation/ Chiffres d'affaires	24,73%	28,16%	37,22%
Chiffres d'affaires/ Capitaux propres avant affectation	13,61%	11,17%	20,79%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	32,27%	52,60%	42,90%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/ Passifs courants	133,16%	419,42%	68,80%
Liquidités et équivalents de liquidité/ Passifs courants	73,68%	350,28%	27,65%
Ratios de rentabilité			
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	2,80%	3,44%	5,01%
Résultat net/ Capitaux permanents	0,88%	1,75%	2,05%
Marge brute/ Total production	93,77%	82,00%	122,42%
Résultat net/ Chiffres d'affaires	20,02%	29,74%	22,96%
Autres ratios			
Délai de règlement fournisseurs (en jours)	190,113	181,926	165,331
Délai de recouvrement Clients (en jours)	100,575	111,215	182,416

* retraité en pro forma afin de tenir compte de l'effet de changement de méthode opéré en 2010 et consistant en la constatation du passif d'impôt sur la plus-value de scission et du passif d'impôt dû au transfert des charges.

5.4. Renseignements sur les états financiers au 30/06/2012

5.4.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012

5.4.1.1. Bilan au 30/06/2012

BILAN ARRETE AU 30 juin 2012

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>	
		<u>2012</u>	<u>2012</u> ¹⁶	<u>2011</u>	<u>2011</u>
ACTIFS					
<u>Actifs non courants</u>					
<i>Actifs immobilisés</i>					
Immobilisations incorporelles		2 907 208	2 907 208	2 831 517	2 842 678
Moins : amortissements		(359 531)	(359 531)	(217 975)	(287 985)
	1	<u>2 547 677</u>	<u>2 547 677</u>	<u>2 613 542</u>	<u>2 554 693</u>
Immobilisations corporelles		751 008 967	751 008 967	405 567 998	656 611 081
Moins : amortissements		(60 707 630)	(60 707 630)	(50 640 052)	(55 293 612)
	2	<u>690 301 337</u>	<u>690 301 337</u>	<u>354 927 946</u>	<u>601 317 469</u>
Immobilisations financières		699 701	699 701	685 196	699 982
Moins : provisions		-	-	-	-
	3	<u>699 701</u>	<u>699 701</u>	<u>685 196</u>	<u>699 982</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>693 548 715</u>	<u>693 548 715</u>	<u>358 226 684</u>	<u>604 572 145</u>
Autres actifs non courants	4	44 823 971	39 728 090	36 226 700	39 557 872
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>738 372 686</u>	<u>733 276 805</u>	<u>394 453 384</u>	<u>644 130 017</u>
<u>Actifs courants</u>					
Stocks		13 594 636	13 594 636	9 798 225	11 777 874
Moins : Provisions/Stocks		(100 000)	(100 000)	-	(100 000)
	5	<u>13 494 636</u>	<u>13 494 636</u>	<u>9 798 225</u>	<u>11 677 874</u>
Clients et comptes rattachés	6	10 572 779	10 572 779	15 601 339	8 137 109
Moins : Provisions /Clients		(7 968)	(7 968)	-	(13 118)
		<u>10 564 811</u>	<u>10 564 811</u>	<u>15 601 339</u>	<u>8 123 990</u>
Autres actifs courants	7	9 378 778	9 378 778	7 920 266	14 832 100
Placements et autres actifs financiers		0 000	0 000	56 954 744	36 103 299
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 069 449	1 069 449	3 598 620	6 539 301
<u>Total des actifs courants</u>		<u>34 507 674</u>	<u>34 507 675</u>	<u>93 873 194</u>	<u>77 068 044</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>772 880 360</u>	<u>767 784 480</u>	<u>488 326 578</u>	<u>721 198 061</u>

¹⁶Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2012

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>	
		<u>2012</u>	<u>2012 ¹⁷</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					
<u>Capitaux propres</u>					
Capital social		145 423 907	145 423 907	145 423 907	145 423 907
Réserves		588 801	588 801	143 477	467 355
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		63 900 000	63 900 000	63 900 000	63 900 000
Résultats reportés		2 307 482	2 307 482	(440 002)	(3 400 979)
Modifications comptables		-	0 000	(9 554 671)	-
Résultats en instance d'affectation		-	0 000	6 917 572	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>214 029 425</u>	<u>214 029 425</u>	<u>208 199 517</u>	<u>208 199 517</u>
Compte spécial de réinvestissement		0 000	0 000	0 000	0 000
Résultat net de la période		866 048	(3 210 656)	4 353 418	5 829 908
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	<u>214 895 473</u>	<u>210 818 768</u>	<u>212 552 935</u>	<u>214 029 425</u>
PASSIFS					
<u>Passifs non courants</u>					
Provisions pour risques et charges		0 000	0 000	0 000	0 000
Emprunts	10	372 242 693	372 242 693	140 259 695	362 113 654
Crédits bails	11	10 873 711	10 873 711	12 461 974	11 864 629
Comptes courants actionnaires	12	70 869 685	70 869 685	65 689 901	68 213 627
Passifs d'impôts	13	1 892 059	1 892 058	7 788 263	7 099 243
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>455 878 148</u>	<u>455 878 147</u>	<u>226 199 833</u>	<u>449 291 153</u>
<u>Passifs courants</u>					
Fournisseurs et comptes rattachés	14	54 001 003	54 001 003	34 891 783	42 313 947
Autres passifs courants	15	13 135 135	12 115 961	4 690 932	5 356 317
Concours bancaires et autres passifs fina:	16	34 970 601	34 970 601	9 991 096	10 207 218
<u>Total des passifs courants</u>		<u>102 106 739</u>	<u>101 087 565</u>	<u>49 573 811</u>	<u>57 877 482</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>557 984 887</u>	<u>556 965 712</u>	<u>275 773 644</u>	<u>507 168 636</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>772 880 360</u>	<u>767 784 480</u>	<u>488 326 579</u>	<u>721 198 061</u>

¹⁷ Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

5.4.1.2. Etat de résultat au 30/06/2012

ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinar tunisien)

	NOTE	30-juin		31-déc	
		2012	2012 ¹⁸	2011	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	17	14 493 894	14 493 894	14 417 080	29 126 152
Production immobilisée	18	3 749 280	3 749 280	3 027 762	6 589 673
Transfert de charges		9 500	9 500	4 350	0 000
Total produits d'exploitation		18 252 674	18 252 674	17 449 192	35 715 825
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours		(1 585 506)	(1 585 506)	(1 270 399)	(3 128 352)
Achats d'approvisionnements consommés	19	4 794 722	4 794 722	3 759 751	8 285 592
Charges de personnel	20	5 415 855	5 415 855	3 568 370	9 157 437
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	4 818 119	9 914 000	4 727 471	11 138 128
Autres charges d'exploitation	22	2 164 964	2 164 964	1 209 966	3 059 792
Total des charges d'exploitation		15 608 154	20 704 034	11 995 159	28 512 597
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 644 520	(2 451 361)	5 454 033	7 203 227
Charges financières nettes	23	(532 935)	(532 935)	(732 193)	(1 600 725)
Produits des placements	24	177 703	177 703	575 193	1 175 581
Autres gains ordinaires	25	8 359	8 359	26 051	353 297
Autres pertes ordinaires	26	(959 262)	(959 262)	(3 939)	(5 890)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		1 338 385	(3 757 496)	5 319 145	7 125 489
Reprise sur passifs d'Impôts	13	1 042 280	1 042 280	545 765	1 234 784
Impôt sur les bénéfices		(1 514 617)	(495 441)	(1 511 492)	(2 530 365)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		866 048	(3 210 656)	4 353 418	5 829 908
Eléments extraordinaires		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		866 048	(3 210 656)	4 353 418	5 829 908

¹⁸ Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

5.4.1.3. Etat de flux de trésorerie au 30/06/2012

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	30-juin	31-déc
	2012	2011
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation		2011
Encaissements reçus des clients	14 496 575	8 797 582
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(11 739 760)	(9 920 705)
Intérêts payés	(5 165 644)	(5 570 924)
Impôts et taxes payés	(305 385)	(8 628 039)
Autres flux	9 699 010	2 099 954
	6 984 796	(8 058 063)
Flux de Trésorerie affectés à l'exploitation		(5 527 765)
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(74 160 167)	(68 620 454)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(69 824)	(84 688)
	(74 229 991)	(68 705 142)
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		(305 493 211)
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts bancaires	13 462 375	35 259 695
Remboursements des emprunts bancaires	-	(6 666 672)
Remboursements des crédits Leasing	(2 583 188)	(1 977 299)
	10 879 187	26 615 724
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement		247 828 856
Variation de Trésorerie	(56 366 008)	(50 147 481)
<i>Trésorerie au début de la période</i>	<i>42 598 701</i>	<i>105 790 822</i>
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i>	<i>(13 767 306)</i>	<i>42 598 701</i>

5.4.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2012

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : « Carthage Cement » et « GCN Trade ».

La société « les Grandes Carrières du Nord » a apporté dans le cadre de sa scission totale à la société « Carthage Cement » un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une propriété dénommée « Essekoum et El Adham » d'une superficie totale de 218 Ha, 80 A, objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS consistant en une carrière, lequel actif est grevé d'un passif.

L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à D : 110.628.081 s'analysant ainsi :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres Actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
	<hr/>
<u>Apport net</u>	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Apport en capital	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions.

Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants associés rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT, et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société « BINA CORP », qui a ensuite racheté la participation de « BINA HOLDING ».

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire la nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 dinar de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT pour le porter de 142.680.060 DT à 145.423.907 et ce par l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT par l'émission de 26.710.506 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 3 DT l'action, soit 1 dinar de nominal et 2 DT de prime d'émission, à libérer : intégralement lors de la souscription. Au 30 juin 2012, les formalités de souscription à cette augmentation ne sont pas encore réalisées.

La société « Carthage Cement » a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- ✓ Les états financiers de la société « Carthage Cement » sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité

financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

- ✓ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012.
- ✓ Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2012 se résument comme suit :

3-1 Unité monétaire

Les comptes de la société « Carthage Cement » sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

3-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur coût d'acquisition et à leur mise en utilisation.

Les charges d'emprunts qui sont directement imputable à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien sont incorporées dans le coût de ce bien.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Constructions Front	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions	20 ans
Agencements, installations et aménagements	10 ans
Matériels et outillages	7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels et mobiliers de bureau	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

3-3 **Contrats de location financement**

Tous les contrats de crédit-bail sont testés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont la société est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3-4 **Les frais préliminaires**¹⁹

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de l'entreprise, engagés au moment de la création de l'entreprise, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

¹⁹ Plusieurs frais inscrits en tant que frais préliminaires à partir de 2008 ne se rattachent pas entièrement et uniquement à l'action de développement envisagé (la mise en exploitation de la cimenterie) et ne peuvent être individualisés. Il s'agit particulièrement des dotations aux amortissements de la carrière et de la construction du front, des charges d'intérêt sur comptes courants actionnaires et de l'impôt sur les sociétés.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création peuvent être portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de l'entreprise et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais peuvent englober toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc.

Ils devraient être résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

3-5 **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits de carrières et de pièces de rechange.

Ces stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- ✓ Les produits de carrières, au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.
- ✓ Les pièces de rechange, au coût d'acquisition.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés au coût de revient, déterminé sur la base des données comptables et compte tenu des charges directes et indirectes estimées à chaque stade de la production.

3-6 **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues et relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût.

3-7 **Passifs d'impôts**

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus-values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

A/ACTIFS

NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2012 un solde de 2.547.677 DT et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	1 051	1 051	1 051
Logiciels	93 005	23 084	28 475
Frais de recherche et de développement	12 348	6 578	12 348
Immobilisations incorporelles encours	100 804	100 804	100 804
Total Brut	2 907 208	2 831 517	2 842 678
Amortissements des immobilisations incorporelles	(359 531)	(217 975)	(287 985)
Total Net	2 547 677	2 613 542	2 554 693

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2012 un solde net d'amortissements de 690.301.337 DT, contre 601.317.469 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	823 949	756 464	824 313
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	54 014 372	47 823 320	47 823 320
Installations climatiseurs	127 400	120 681	127 400
Installations téléphoniques	131 614	137 902	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	9 240 028	9 240 028	9 240 028
Matériel de transport	808 691	804 244	804 243
Matériel de transport acquis en leasing	1 931 500	1 770 269	1 889 801
Matériel industriel	12 561 033	12 006 095	12 053 855
Matériel informatique	489 987	433 067	478 167
Mobilier & Matériel de bureau	530 977	485 635	499 372
Outillage industriel	807 166	731 083	739 359
Matériel Ready Mix	62 889	60 689	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 147 606	4 590 846	6 099 664
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	8 676
Immobilisations corporelles en cours (A)	543 650 097	211 934 693	461 155 396
Total Brut	751 008 967	405 567 998	656 611 081
Amortissements des immobilisations corporelles	(60 707 630)	(50 640 052)	(55 293 612)
Total Net	690 301 337	354 927 946	601 317 469

(A) : Les immobilisations corporelles encours qui totalisent au 30 juin 2012 un montant de 543.650.097DT se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations corporelles encours</u>	<u>Montant</u>
Avances accordées aux fournisseurs d'immobilisation	11 326 734
Equipements, travaux et études cimenterie encours	127 321 958
Charges financières capitalisées	34 159 063
FLSMIDHT Equipements	185 087 883
PROKON Equipements	174 017 838
Pistes carrière	1 703 684
Routes d'accès	1 706 101
Pistes cimenterie	170 772
Constructions Ready mix encours	1 090 581
Traitement des eaux encours	239 922
Raccordements Télécom - Encours	88 310
Constructions isothermique encours	38 615
Aménagements ben AROUS	1 763 027
Raccordements Steg - Encours	4 905 740
Etudes et travaux géotechniques	12 262
Plateforme administrative "JBAL RSASS"	17 607
Total	543 650 097

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES AU 30 juin 2012
	Début de période	Additions	Reclassement	Cession / Régularisation	Fin de période	Début de période	Additions	Cession / Régularisation	Fin de période	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	270 000	67 500	-	337 500	2 362 500
Logiciels	28 475	64 530	-	-	93 005	16 389	2 706	-	19 095	73 910
Licence	1 051	-	-	-	1 051	280	105	-	385	666
Frais de recherches et développements	12 348	-	-	-	12 348	1 316	1 235	-	2 551	9 797
Immobilisations incorporelles encours	100 804	-	-	-	100 804	-	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 842 678	64 530	-	-	2 907 208	287 985	71 546	-	359 531	2 547 677
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	824 313	-	-	0 364	823 949	722 835	8 372	-	731 207	92 742
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	13 404 847	1 117 071	-	14 521 918	97 185 142
Constructions	47 823 320	68 498	6 122 554	-	54 014 372	22 439 553	2 129 754	-	24 569 307	29 445 065
Installation climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	106 999	2 534	-	109 533	17 867
Installation téléphonique	131 614	-	-	-	131 614	55 971	4 829	-	60 800	70 814
Engins de carrière	9 240 028	-	-	-	9 240 028	3 216 576	924 003	-	4 140 579	5 099 449
Matériel de transport	804 243	4 448	-	-	808 691	698 271	13 876	-	712 147	96 544
Matériel de transport acquis en leasing	1 889 802	66 627	-	24 929	1 931 500	621 227	189 345	4 986	805 586	1 125 914
Matériel industriel	12 053 855	507 178	-	-	12 561 033	11 683 492	67 673	-	11 751 165	809 868
Matériel informatique	478 167	11 820	-	-	489 987	360 988	34 831	-	395 819	94 168
Mobilier & Matériel de bureau	499 372	31 605	-	-	530 977	346 073	26 048	-	372 121	158 856
Outillage industriel	739 359	67 807	-	-	807 166	570 176	13 500	-	583 676	223 490
Matériel Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	3 874	1 572	-	5 446	57 443
Matériel Ready Mix acquis en leasing	6 099 664	1 416 457	3 631 485	-	11 147 606	1 062 730	884 728	-	1 947 458	9 200 148
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	-	-	8 676	-	0 868	-	0 868	7 808
Immobilisations corporelles encours	461 155 396	92 248 740	(9 754 039)	-	543 650 097	-	-	-	-	543 650 097
Total immobilisations corporelles	656 611 081	94 423 180	-	25 293	751 008 967	55 293 612	5 419 004	4 986	60 707 630	690 301 337
Total des immobilisations	659 453 759	94 487 710	-	25 293	753 916 175	55 581 597	5 490 550	4 986	61 067 161	692 849 014

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Titres de participation	450 783	450 783	450 783
Titres "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Génération"	99 900	99 900	99 900
Prêts au personnel	115 960	104 905	116 241
Dépôts et cautionnements versés	132 958	129 508	132 958
Total	699 701	685 196	699 982

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 30 juin 2012 un montant de 44.823.971 DT, contre 39.557.872 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 5.266.099 DT. Ils enregistrent les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. Ces frais devront être résorbés sur une durée maximale de 3 années, à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie et dans un délai ne dépassant pas 5 ans de leurs engagements.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit²⁰ :

²⁰ Plusieurs frais inscrits en tant que frais préliminaires à partir de 2008 ne se rattachent pas entièrement et uniquement à l'action de développement envisagé (la mise en exploitation de la cimenterie) et ne peuvent être individualisés. Il s'agit particulièrement des dotations aux amortissements de la carrière et de la construction du front, des charges d'intérêt sur comptes courants actionnaires et de l'impôt sur les sociétés.

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Frais d'études et de recherches	12 096 741	11 007 158	12 087 020
Honoraires	568 102	503 843	563 493
Frais de voyages, déplacements et restauration	698 886	500 903	665 290
Charges du personnel	2 842 216	1 662 648	2 188 278
Charges financières	996 312	870 101	382 562
Capitalisation des différences de changes	1 194 446	-	247 241
Divers frais	563 598	549 802	502 801
Frais préliminaires Ready mix	742 605	266 331	1 125 149
Frais d'introduction en bourse	1 943 362	1 943 362	1 943 362
Amortissement Carrière	6 702 423	6 702 423	6 702 423
Amortissement Construction Front	2 130 740	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrières	801 104	-	-
Intérêts sur comptes courants actionnaires	19 114 935	13 935 152	16 458 878
Capitalisation des produits financiers	(4 191 089)	(3 867 996)	(4 187 627)
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Total brut	47 500 584	37 500 670	42 105 812
Résorption frais préliminaires	(2 676 613)	(1 273 970)	(2 547 940)
Total résorptions	(2 676 613)	(1 273 970)	(2 547 940)
Total des autres actifs non courants	44 823 971	36 226 700	39 557 872

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2012 à 13.494.636 DT, contre 11.677.874 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 1.816.762 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Pièces de rechanges	1 801 803	1 555 661	1 663 028
Produits finis Agrégats	8 382 514	8 199 218	6 812 422
Produits semi-finis Agrégats	3 260 164	-	3 244 750
Matières premières READYMIX	150 155	43 346	57 674
TOTAL	13 594 636	9 798 225	11 777 874
Moins : Provisions	(100 000)	-	(100 000)
TOTAL NET	13 494 636	9 798 225	11 677 874

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
BINA Trade	3 070 783	8 369 402	5 945 306
EKON	3 828 760	855 435	1 696 489
Clients Ready mix	861 101	202 672	36 124
Clients, effets à recevoir	717 701	5 866 829	32 849
Clients, effets impayés	257 916	-	238 078
Clients, chèques impayés	78 515	1 788	31 199
Clients, factures à établir	-	205 858	-
Effets remis à l'escompte	1 398 387	-	-
Autres	359 616	99 355	157 065
TOTAL BRUT	10 572 779	15 601 339	8 137 109
Moins : Provisions	(7 968)	-	(13 118)
TOTAL NET	10 564 811	15 601 339	8 123 990

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2012, à 9.378.778 DT, contre 14.623.579 DT au 31 décembre 2011 et se détaille ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Fournisseurs avances et acomptes	613 468	-	686 009
Personnel avances et acomptes	751	-	16 898
Etat impôts et taxes	6 565 712	6 353 962	11 837 831
BINA Trade	378 803	349 388	375 097
BINA Holding	24 606	23 606	23 606
BINA CORP	1 000	-	-
Maghreb Transport	579 833	578 802	575 559
Promotourisme	18 666	18 658	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	1 391
Carrelages de Berbère	188 281	182 522	188 281
Jugartha Manutention	3 900	3 900	3 900
Produits à recevoir	34 814	5 292	223 736
Charges constatées d'avance	754 738	314 998	374 832
Comptes d'attente à régulariser (a)	420 144	8 521	505 102
Autres	-	86 555	-
TOTAL BRUT	9 587 299	7 928 787	14 832 100
Moins : provisions	(208 521)	(8 521)	(208 521)
TOTAL NET	9 378 778	7 920 266	14 623 579

(a) Le compte d'attente s'élève au 30 juin 2012 à D : 420.144 et englobe à concurrence de D : 411.623 le montant des effets détournés par le responsable financier de la société.

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2012, 1.069.450 DT, contre 42.642.600 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Placements en titres SICAV	-	30 204 744	30 753 299
Placements à terme	-	26 750 000	5 350 000
Banques (a)	949 253	3 593 903	6 513 378
Caisses	120 197	4 718	25 923
Total	1 069 450	60 553 365	42 642 600

(a) Le solde du compte banques se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Société Tunisienne de Banque	102 527	-	1 010 225
Amen Bank	-	-	63 795
Banque de Tunisie Agence lac	87 436	93 365	849 842
Banque de Tunisie Agence centrale	-	2 577 299	-
Banque Nationale Agricole	-	12 344	2 914 781
Banque Internationale Arabe de Tunisie	13 384	12 309	-
Banque de Tunisie et des Emirats	1 310	100 941	834
Attijari Bank	621 226	6 613	-
Arab Tunisian Bank	4 790	133 549	208 452
Banque de l'Habitat	-	164 651	1 431 982
Banque Tuniso-Libyenne	411	-	1 558
AL BARAKA	118 169	465 280	15 252
Stusid Bank	-	27 552	16 657
Total	949 253	3 593 903	6 513 378

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres totalisent au 30 juin 2012 un montant de 214.895.473 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Capital social	145 423 907	145 423 907	145 423 907
Réserve légale	588 801	143 477	467 355
Prime d'émission	63 900 000	63 900 000	63 900 000
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	2 307 482	(440 002)	(3 400 979)
Modifications comptables affectant les résultats reportés	-	(9 554 671)	-
Résultat 2010 en instance d'affectation	-	6 917 572	-
Total capitaux propres avant résultat de la période	214 029 425	208 199 517	208 199 517
Résultat de la période	866 048	4 353 418	5 829 908
Total des capitaux propres	214 895 473	212 552 935	214 029 425

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Tableaux de variation des capitaux propres
30-juin-12**

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Réserves spécial</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat en instance d'affectation</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	-	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	-	208 199 517
Affectation du résultat 2010 approuvée par l'AGO du 18 août 2011				323 878			6 593 694	(6 917 572)		-
Affectation décidée par l'AGO du 18 août 2011						9 554 671	(9 554 671)			-
Résultat de l'exercice 2011									5 829 908	5 829 908
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-	-	(3 400 979)	-	5 829 908	214 029 425
Affectation du résultat 2011 approuvée par l'AGO du 21 Juin 2012				121 446			5 708 462		(5 829 908)	-
Résultat de la période close le 30 juin 2012									866 048	866 048
Soldes au 30 juin 2012	145 423 907	1 809 234	63 900 000	588 801	-	-	2 307 483	-	866 048	214 895 473

NOTE N°10 : EMPRUNTS**TABLEAU DES EMPRUNTS**

(Montants exprimés en dinar)

	SOLDES AU 31.12.2011			MOUVEMENTS DE LA PERIODE		SOLDES AU 30.06.2012		
	<u>Total en début</u> <u>de période</u>	<u>Echéances à +1</u> <u>an</u>	<u>Echéances à -1</u> <u>an</u>	<u>Additions</u>	<u>Remboursement.</u>	<u>Total en fin de</u> <u>période</u>	<u>Echéances à +1</u> <u>an</u>	<u>Echéances à -1</u> <u>an</u>
Amen Bank	19 028 370	19 028 370		954 327		19 982 697	19 982 697	
BTK	21 849 053	21 849 053		2 250 947		24 100 000	24 100 000	
ATILJARI BANK	19 030 400	19 030 400		2 129 600		21 160 000	21 160 000	
ATB	11 418 060	11 418 060		581 940		12 000 000	12 000 000	
BH	49 728 582	49 728 582		271 418		50 000 000	50 000 000	
BT	74 765 846	74 765 846		234 154		75 000 000	75 000 000	
STB	48 206 000	48 206 000		1 794 000		50 000 000	50 000 000	
BT 20 MD	20 000 000	18 333 332	1 666 668	-		20 000 000	14 999 996	5 000 004
STUSID	9 515 050	9 515 050		484 950		10 000 000	10 000 000	
BNA	49 687 257	49 687 257		312 743		50 000 000	50 000 000	
BIAT	17 128 000	17 128 000		2 872 000		20 000 000	20 000 000	
BTL	14 272 356	14 272 356		727 644		15 000 000	15 000 000	
BTE	9 151 348	9 151 348		848 653		10 000 001	10 000 001	
Total des emprunts	363 780 322	362 113 654	1 666 668	13 462 375		377 242 697	372 242 693	5 000 004

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de la période close au 30 juin 2012 un solde de 10.873.710 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2012	2 673 031	2 067 149	605 882
2013 1 ^{er} S	2 671 447	2 159 593	511 854
2013 2 ^{ème} S	2 673 030	2 256 223	416 807
2014	4 653 043	4 103 116	549 927
2015	3 580 407	3 359 969	220 438
2016	1 119 525	1 082 322	37 203
2017	72 511	72 080	431
Total général	17 442 994	15 100 452	2 342 542
2012	2 673 031	2 067 149	605 882
2013 1 ^{er} S	2 671 447	2 159 593	511 854
Total à moins d'un an	5 344 478	4 226 742	1 117 736 *
Total à plus d'un an	12 098 516	10 873 710	1 224 806

* : Figurant au niveau du poste " concours bancaires et autres passifs financiers ".

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ASSOCIES

Deux conventions de comptes courants associés ont été conclues en date du 17 novembre 2008, provenant de la réduction du capital décidée par L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2008.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés conclues en date du 17 novembre 2008, ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les deux actes de cession de créances du 16 février 2009 conclus entre le Groupe STA et « BINA Corp » d'une part et entre « BINA Holding » et « BINA Corp » d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Ces comptes courants sont accordés pour une durée globale de douze ans de manière à ce qu'ils ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de cette durée et en tout état de cause après remboursement intégral des crédits bancaires. Ils sont productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

Le compte courant associé de « BINA CORP » pourrait être utilisé à tout moment pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2012 à 70.869.685 DT se détaille comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Compte courant associé Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
Compte courant associé BINACORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur comptes courants associés	14 482 321	9 302 537	11 826 263
Total	70 869 685	65 689 901	68 213 627

NOTE N°13 : PASSIFS D'IMPOTS

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus-values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

Le solde de ce compte s'élève au 30 juin 2012 à 1.892.059 DT. Les mouvements enregistrés sur ce compte au cours de la période allant du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012 se présentent comme suit :

Solde au 31 décembre 2011	7 099 243
Reprise sur passifs d'impôt suite Arrangement avec l'administration fiscale	(4 164 904)
Reprise sur passif d'impôt sur plus-value de scission	(1 042 280)
Solde au 30 juin 2012	1 892 059

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 juin 2012 un solde de 54.001.003 DT et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Fournisseurs d'exploitation	4 348 356	2 402 518	2 873 248
Fournisseurs, effets à payer	1 532 641	656 381	1 404 147
Fournisseurs d'immobilisations	42 200 588	31 784 957	29 626 335
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	5 507 898	1 831	8 328 233
Autres	411 520	46 096	81 984
Total	54 001 003	34 891 783	42 313 947

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2012, un montant total de 13.135.137 DT, contre 5.356.317 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Clients, avances et acomptes	37 105	-	5 210
Etats impôts et taxes (A)	5 738 432	3 554 574	3 686 218
Dette contrôle fiscal (B)	5 101 516	-	-
Rémunérations dues au personnel	49 349	135 767	0 047
JUGURTHA STUDIES	12 769	32 481	12 768
NAFRINVEST	12 266	10 272	12 266
Maghreb Carrelage	34 518	-	10 177
Grande immobilière du nord	88 626	73 511	86 316
Charges à payer	1 959 496	884 327	1 402 164
Provisions pour risques et charges	100 000	-	100 000
Compte d'attente	1 060	-	2 649
Autres	-	-	38 502
Total	13 135 137	4 690 932	5 356 317

(A) : Les comptes « Etats, impôts et taxes » s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Calendrier amnistie fiscale	911 739	1 446 391	1 013 043
Impôts à liquider	3 361 894	1 556 519	1 402 620
Retenues à la source	397 125	-	401 589
CNSS	1 030 468	551 664	802 618
Autres impôts et taxes	37 206	-	66 348
Total	5 738 432	3 554 574	3 686 218

(B) : La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en Avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a débouché à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7 288 764 et dont D : 780 420 de pénalités et D : 3 960 618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Cet arrêté de taxation d'office n'a pas été traduit en comptabilité.

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2012 un montant de 34.970.601DT, contre 10.207.218 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	(Note10)	5 000 004	-	1 666 668
Echéances à moins d'un an sur crédit-bail	(Note11)	4 226 742	3 414 385	3 876 934
Intérêts courus		10 618 804	888 044	4 331 422
Commissions d'engagement courues		288 295	688 975	288 295
Commissions sur lettre de crédit courues		-	89 668	-
Banques	(a)	14 836 756	4 910 024	43 899
Total		34 970 601	9 991 096	10 207 218

(a) Les banques qui totalisent au 30 juin 2012 un solde de 14.836.756 se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Attijari Bank	-	-	8 999
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	-	5 516
ATB	546 756	-	-
BT CCN°05903000050331784229	1 938 946	-	-
BNA	2 520 896	-	-
BH	6 069 183	-	-
BTK	115	11 973	29 384
BTL	-	1 242	-
STB	-	4 892 579	-
Amen Bank	3 760 255	4 230	-
Stusid Bank	605	-	-
Total	14 836 756	4 910 024	43 899

NOTE N°17 : REVENUS

Les revenus s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Ventes des produits de carrière	8 018 456	10 283 306	18 433 336
Chargements et transports	1 698 208	1 572 614	3 183 413
Ventes de béton prêt à l'emploi	4 777 230	2 561 160	6 807 402
Produits des activités annexes	-	-	702 000
Total	14 493 894	14 417 080	29 126 151

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Travaux Piste Carrière	1 703 684	1 865 179	3 468 463
Travaux Piste Cimenterie	859 090	919 851	1 721 713
Travaux préparatoires Cimenterie	-	-	847 011
Production immobilisée Ready mix	-	1 874	8 196
Aménagements front	-	240 858	544 290
Aires de stockage	1 186 506	-	-
Total	3 749 280	3 027 762	6 589 673

NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant au 30 juin 2012 à 4.794.722 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Explosifs	509 987	431 388	815 645
Gasoil et Lubrifiants	1 291 166	1 186 555	2 241 035
Pièces de rechange	727 538	685 076	1 584 239
Achats de matières premières Ready mix	2 118 909	1 187 191	3 079 136
Achats de matières consommables	51 894	121 838	253 236
Achats non stockés de matières et fournitures	326 484	337 490	623 783
Variation de stocks des pièces de rechange	(138 775)	(146 441)	(253 808)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(92 481)	(43 346)	(57 674)
Total	4 794 722	3 759 751	8 285 592

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 30 juin 2011 à 3.568.370 DT se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Salaires et compléments de Salaires	5 110 037	3 447 276	8 579 835
Cotisations sociales	905 791	603 941	1 684 265
Autres charges sociales	53 965	292 165	593 437
Transfert de charges	(653 938)	(775 012)	(1 700 100)
Total	5 415 855	3 568 370	9 157 437

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissement et de provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	71 546	70 009	140 018
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 419 004	4 648 941	9 302 500
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	128 673	-	1 273 970
Dotations aux provisions pour risques & charges	-	-	100 000
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-	-	13 118
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	-	100 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	8 521	208 521
Transfert de charges	(801 104)	-	-
Total	4 818 119	4 727 471	11 138 127

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Loyers et charges locatives	216 984	210 298	475 942
Entretiens et réparations	454 389	147 425	510 877
Assurances	284 795	116 814	279 431
Études, recherches et divers services extérieurs	3 763	43 368	76 363
Autres charges	197	11 854	12 015
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>960 129</u>	<u>529 759</u>	<u>1 354 628</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	161 325	131 400	342 902
Publicités, publications, relations publiques	93 358	20 825	27 029
Déplacements, missions et réceptions	100 504	5 728	7 514
Dons et subventions	22 250	20 731	62 594
Transports	590 096	309 022	706 357
Frais postaux et de télécommunications	94 269	74 927	236 718
Services bancaires et assimilés	21 445	5 673	73 151
Autres	1 754	11	378
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 085 001</u>	<u>568 317</u>	<u>1 456 643</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	43 510	33 303	145 475
T.C.L	34 506	34 992	69 860
Droits d'enregistrement et de timbres	1 969	3 683	8 110
Autres impôts et taxes	39 849	59 128	60 342
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>119 834</u>	<u>131 106</u>	<u>283 787</u>
Transferts de charges	-	(19 216)	(35 265)
Total des autres charges d'exploitation	<u>2 164 964</u>	<u>1 209 966</u>	<u>3 059 793</u>

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2011 à 532.935 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	2 656 058	2 482 578	5 006 304
Intérêts des emprunts	455 370	597 980	1 294 022
Agios débiteurs	49 120	19 365	34 016
Agios créditeurs	-	(3 842)	(8 771)
Frais d'escomptes	211 891	118 690	281 396
Pertes de change	-	518 125	-
Gains de change	(186 751)	(138 830)	-
Pénalités de retards	3 304	-	62
Total	3 188 992	3 594 066	6 607 029
Transferts de charges	(2 656 057)	(2 861 873)	(5 006 304)
Total	532 935	732 193	1 600 725

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2012 à 177.703 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Gains nets sur cession de valeurs mobilières	160 458	13 367	65 199
Intérêts sur comptes à terme	17 245	1 206 357	-
Dividendes	-	1 162 447	1 162 447
Moins-values de réévaluation des titres SICAV	-	(600 621)	(52 065)
Total	177 703	1 781 550	1 175 581
Imputation sur les frais préliminaires	-	(1 206 357)	-
Total	177 703	575 193	1 175 581

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 30 juin 2012 à 8.359 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Amnistie fiscale	-	-	318 505
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	26 027	26 027
Produits sur cession d'immobilisation	5 954	-	-
Autres	2 405	24	8 764
Total	8 359	26 051	353 297

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2012 à 959.262 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>30-juin-11</u>	<u>31-déc-11</u>
Pertes suite arrangement avec l'administration fiscale	5 101 516	-	-
Reprise sur passif d'impôt suite redressement fiscal	(4 164 904)	-	-
Pénalités	19 191	3 818	3 819
Autres	3 459	121	2 071
Total	959 262	3 939	5 890

5.4.2. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012

CARTHAGE CEMENT
Rue du lac Annecy, Les berges du lac, 1053 - Tunis



Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344 –Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la société « CARTHAGE CEMENT »

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2012.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société CARTHAGE CEMENT, comprenant le bilan au 30 juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7.228.764 dont D : 780.420 de pénalités et D : 3.960.618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, le risque réel associé à cette situation ne peut être déterminé qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

CARTHAGE CEMENT

Rue du lac Annecy, Les berges du lac, 1053 - Tunis

- 6- Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 septembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

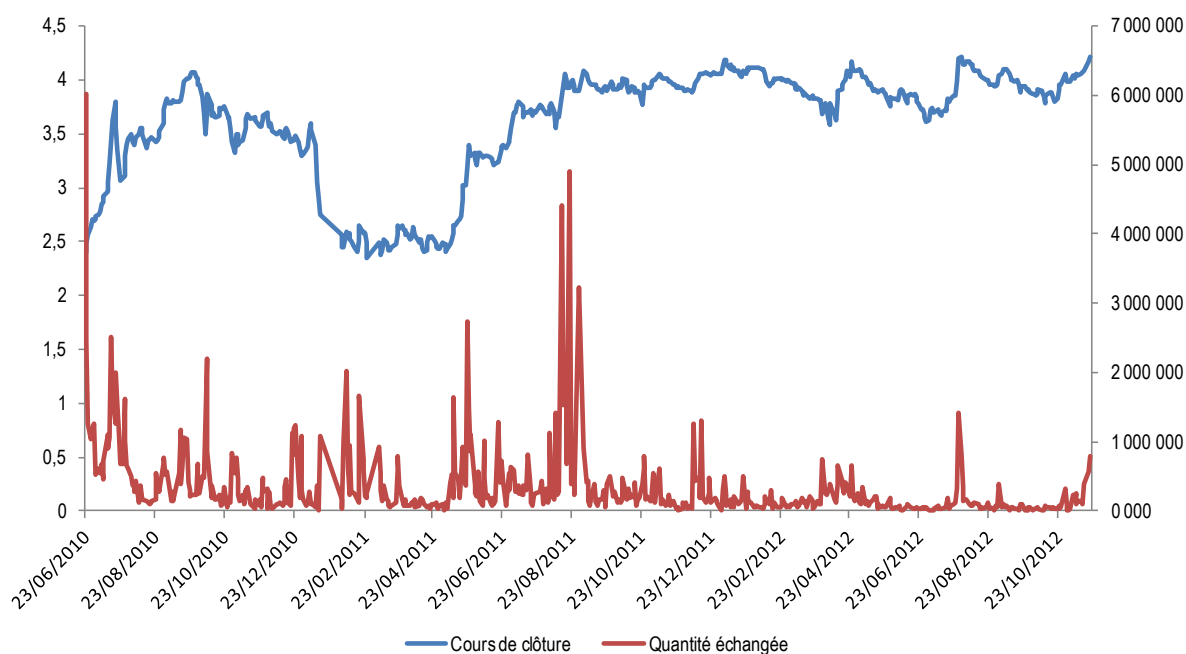


5.5. Indicateurs boursiers de la valeur « Carthage Cement »

Indicateurs Boursiers	2011	2010
Capital social (mille DT)	145 423 907	145 423 907
Nominal (DT)	1,000	1,000
Nombre d'actions	145 423 907	145 423 907
Capitaux traités (mille DT)	317 990	244 929
Titres traités	93 067 960	74 311 561
Cours plus haut (DT)	4,130	4,090
Cours plus bas (DT)	2,310	2,400
Clôture au 31/12 (DT)	4,060	3,310
Cap. Bours. 31/12 (MD)	590,42	481,35
Dividende par action (DT)	-	-
Date de distribution	-	-
Dividende yield (dividende/cours*)	-	-
Pay out (% du bénéfice distribué)	-	-
PER (cours*/bénéfice par action)	101,27	69,58
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)	2,76	2,31

*Cours de clôture à la dernière séance boursière de l'année

5.6. Comportement de l'action « Carthage Cement » depuis son introduction



Chapitre 6 : Organes d'Administration, de Direction et de contrôle des comptes

6.1. Conseil d'administration

6.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Kilani BOUCHOUAHOUA*	Lui-même	Président du conseil	2012-2013-2014
Hatem GARBOUJ****	Lui-même	Membre	2010-2011-2012
Lazhar STA**	Lui-même	Membre	2011-2012-2013
Raouf BEN ABDALLAH****	Lui-même	Membre	2010-2011-2012
Mongi TRIMECHE**	Lui-même	Membre	2012-2013-2014
Abdellatif BEN JEMAA***	Lui-même	Membre	2012-2013-2014
Sté BINA CORP**	Riadh BEN KHLIFA	Membre	2011-2012-2013
Sté BINA HOLDING**	Riadh BEN KHLIFA	Membre	2011-2012-2013

*Administrateur représentant l'Etat. Sa nomination a été ratifiée par l'AGO du 21/06/2012.

**Mandat renouvelé par l'AGO du 18 Août 2011.

***Représentants des actionnaires minoritaires, désignés par l'AGO du 21/06/2012.

****Nominations approuvées par l'AGO du 29/03/2010 après cooptation par le Conseil d'Administration du 10/03/2010.

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/ Date d'entrée en fonction
Kilani BOUCHOUAHOUA	Président du Conseil	2012-2013-2014
Riadh BEN KHLIFA	Directeur Général	2012-2013-2014
Hatem GARBOUJ	Directeur Général Adjoint	Depuis le 01/04/2009
Raouf BEN ABDALLAH	Secrétaire Général	Depuis la création de la société Carthage Cement

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Kilani BOUCHOUAHOUA	Contrôleur Général des Finances au Ministère des Finances
Lazhar STA	* Gérant de la société "NAFARASIA EXPORT SARL" * PDG de la société "TMT SA" * Gérant de la société "Marbre Tunisie SARL" * PDG de la société "Majus Investment SICAF SA" * PDG de la société "Maghreb Carrelage SA" * PDG de la société "Maghreb Transport SA" * Gérant de la société "JUGURTHA Manutention SARL" * Gérant de la société "PROMOTOURISME"
Mongi TRIMECHE	PDG de la société "SMTI"
Abdellatif BEN JEMAA	Directeur Général de la société "Lybian Tunisian Joint Stock Company"

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Kilani BOUCHOUAHOUA	Administrateur représentant de l'ETAT à la STB, Bina Corp, Karthago Group , Karthago Invest, SILT SICAF
Lazhar STA	Administrateur des sociétés Bina Corp, Bina Holding, Bina Trade, Magreb Transport
Abdellatif BEN JEMAA	* Membre du conseil d'administration de la société "Lybian Tunisian Joint Stock Company" * Membre du conseil d'administration de la société "Aljaeda Al Afrikaia"

6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres de Conseil d'administration dans la société qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Sté BINA CORP	Riadh BEN KHLIFA	Président Directeur Général
Sté BINA HOLDING	Riadh BEN KHLIFA	Directeur Général

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2011

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration du 10 mars 2010, a fixé les rémunérations et avantages du Directeur Général, Monsieur Lazhar STA comme suit :

- Un salaire mensuel net de D : 10.000 ;
- La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mars 2010 a nommé Messieurs Hatem GARBOUJ et Raouf BEN ABDALLAH, en qualité d'administrateurs.

De même, et par jugement en date du 5 Mars 2011, Monsieur Hatem GARBOUJ a été désigné en qualité d'administrateur judiciaire.

Les rémunérations des dirigeants de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit :

	Monsieur Lazhar STA	Monsieur Hattem GARBOUJ	Monsieur Raouf BEN ABDALLAH
Salaires & rémunérations	170.764	156.467	71.994
Autres avantages	16.313	6.104	6.128
Charges sociales et fiscales	7.681	33.490	15.339
TOTAL (*)	194.758	196.061	93.461

(*) En plus de la mise à disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afférents

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

6.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
Cabinet KPMG International Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI	Les Berges du Lac, BP n°317 publiposte, Rue du Lac Echkel - 1053 Tunis Tél: 71 194 344 Fax: 71 194 320	2010-2012*

*2^{ème} mandat.

Nom	Adresse	Mandat
Cabinet FINOR Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis, Tél: 70 728 450 Fax: 70 728 405	2010-2012**

**1^{er} mandat.

6.4. Natures et importance des opérations conclues et/ou en cours depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre de conseil d'administration, ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

6.4.1. Opérations avec Mr. Lazhar STA

Désignation	Solde au 31/12/2011 en DT
Intérêts/Compte Courant	5 578 616

6.4.2. Opérations avec les sociétés contrôlées par Lazhar STA

Société	Nature de l'opération	Solde au 31/12/2011
Nafrinvest	Crédits reçus	12 266
MAGHREB TRANSPORT	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	9 412
MAGHREB CARRELAGE	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	75 227
JUGURTHA STUDIES	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	29 793
NAFRINVEST	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	8 028
LES GRANDES IMMOBILIERES DU NORD	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	289 225
MAGHREB TRANSPORT	Prêts octroyés	575 559
Promo Tourisme	Prêts octroyés	18 666
Tunisie Marble et Tiles	Prêts octroyés	1 192
Hotel El Ksar	Prêts octroyés	1 391
Jugurtha Manutention	Prêts octroyés	3 900

6.4.3. Opérations avec la société « BINA Corp »

Désignation	Solde au 31/12/2011 en DT
Intérêts/Compte Courant	6 247 647

6.4.4. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Corp »

Néant.

6.4.5. Opérations avec la société « BINA Holding»

Désignation	Solde au 31/12/2011 en DT
Prêts accordés correspondant aux frais de constitution de BINA Holding payés par Carthage Cement depuis 2009	23 606

6.4.6. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Holding »

Société	Nature de l'opération	Solde au 31/12/2011
BINA Trade	Prêts accordés par Carthage Cement au titre de divers frais de carburant payés pour le compte de BINA Trade	375 097
	Chiffre d'affaires avec BINA Trade	17 311 978
	Refacturation carburants et loyers par Carthage Cement	149 970
	Facturation par BINA Trade à Carthage Cement au titre de diverses prestations reçues	783 967
	Créance commerciale de Carthage Cement	5 945 306

6.4.7. Opérations avec l'Etat Tunisien

Néant.

6.4.8. Opérations avec les sociétés contrôlées par l'Etat tunisien

Sociétés	Nature de l'opération	Montant en DT
GAMMARTH IMMOBILIERE	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	84 381
KARTHAGO GROUPE	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	22 401
KTS	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	3 484
KARTHAGO EDITIONS	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	626
ALPHA FORD	Chiffres d'affaires réalisés avec Carthage Cement	31 710
Total		142 602

Chapitre 7 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1. Evolution récente et orientations

7.1.1. Evolution récente

- ✓ La production d'agrégats de la carrière de Djebel Rerras durant l'année 2012 est quasi stable par rapport à 2011 atteignant les 3 millions de tonnes. La Production de Ready-Mix a augmenté de de +57% sur l'année 2012 par rapport à 2011.
- ✓ Le Chiffre d'Affaire de la société au 31 décembre 2012 s'est élevé à 31,315 MDT HTVA, soit une croissance de +5% par rapport à l'année 2011, sachant que les ventes ont enregistré une forte croissance de +21% sur la seule période du quatrième trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011. Pour l'activité agrégats, après la baisse constatée durant les six premiers mois des marchés de travaux publics d'infrastructure, les ventes d'agrégats ont confirmé leur tendance de reprise entamée depuis le troisième trimestre avec une croissance de +7,5% sur le quatrième trimestre. Ainsi, cette activité finit l'année 2012 avec une évolution annuelle de -15% par rapport à 2011.

L'activité Ready-Mix a connu quant à elle une forte évolution de sur l'année 2012 par rapport à 2011 avec l'entrée en production de la Centrale de Bir El Kassaa.

- ✓ Les investissements réalisés durant le 4^{ème} trimestre 2012 se sont élevés à 37 MDT, portant ainsi le total des investissements 2012 à 153,7 MDT. Le total des investissements réalisés depuis le lancement des nouveaux projets s'élève ainsi à 670 MDT de dinars fin 2012.

Investissements 2012 en DT	4 ^{ème} trim 2012	31-déc-12
Arrivages équipements de la cimenterie	9 312 426	64 151 255
Travaux de construction et de montage cimenterie	10 575 096	45 035 029
Engineering et supervision cimenterie	588 931	2 509 834
Infrastructure STEG, Electricité et Gaz	6 077 364	10 179 816
Ready-Mix	296 848	2 536 818
Intérêts intercalaires et frais préliminaires	10 152 109	29 322 653
Total	37 002 773	153 735 405

- L'endettement de la société au 31 décembre 2012 s'élève à 478,2 MDT contre 451,2 MDT au 30 septembre 2012 et 384,1 MDT au 31 décembre 2011.

Avancement de la réalisation du projet

- Engineering : Les taux d'avancement des travaux d'engineering est de 100% pour l'ensemble des plans et des études de génie civil de structure métallique, de mécanique et d'électricité.

- Equipements mécaniques et électriques : Les taux d'avancement de la fabrication des équipements mécanique et électrique, de la chaudronnerie et de la structure métallique est de 100% depuis le 31 décembre 2011.
- Travaux sur site : Les taux d'avancement des travaux sur site comparés entre le 31 décembre 2012 et le 30 septembre 2012 sont les suivants :

Désignation	31-déc-12	30-sept-12
Travaux Génie Civil	99%	98%
Travaux montage structures métalliques	94%	90%
Travaux montage mécanique	68%	59%
Travaux électricité	25%	14%

7.1.2. Stratégie de développement

« Carthage Cement » bâtit sa stratégie autour de ses trois activités, à savoir : l'activité agrégats et le Ready-Mix, déjà existantes, et l'activité cimenterie.

L'activité des agrégats

La société s'est basée sur une capacité de production nominale d'extraction de 19 200 Tonnes d'agrégats par jour durant la construction de la cimenterie et de 27 200 Tonnes d'agrégats par jour après l'achèvement de la construction de celle-ci.

Le taux d'exploitation de la capacité nominale de la carrière évoluera de 71,72% en 2012 à 75% à partir de 2013.

L'activité du Ready-Mix

Les projections relatives à l'activité Ready-Mix ont été élaborées sur la base d'une production nominale annuelle de 144 000 m³ de produits mélangés et d'un coefficient d'exploitation de 61% pour l'année 2012 relevé à 69% pour les années suivantes pour le centrale à béton mobile et une production nominale annuelle de 432 000 m³ de produits mélangés et d'un coefficient d'exploitation de 25% pour l'année 2012, 52% pour l'année 2013 relevé à 69% pour les années suivantes pour le centrale à béton de BIR EL KASSAA.

Le taux de disponibilité opérationnelle relatif à cette activité est fixé à 87% pour les deux unités à partir de 2013. Le taux d'utilisation passera à 80% à partir de 2013 pour l'unité 1 et de 2014 pour l'unité 2. La production atteindra 171,0 million m³ en 2012, puis 324,5 million m³ en 2013 pour arriver à 399,4 million m³ à partir de 2014.

La production se répartit entre 4 produits: le C30 pour 56%, le C25 pour 20%, le C35 pour 18% et enfin le C16 pour 6%.

L'activité de la cimenterie

La capacité nominale de production de la cimenterie est estimée à 6 857 tonnes de ciment par jour soit 5 800 tonnes de clinker par jour avec un coefficient de transformation de 1,1822. Le coefficient de capacité retenu est de 62% au cours de l'année 2013 et il sera relevé à 100% à partir de 2014.

7.2. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la société « Carthage Cement » ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2011 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012. Les prévisions et les hypothèses sous-jacentes de la période 2012- 2016 ont été approuvées par le conseil d'administration du 21 septembre 2012.

Par rapport au prospectus publié en Mai 2010, la date prévisionnelle de production du premier clinker a été révisée pour février 2013 au lieu d'août 2012.

Ce retard est lié aux cas de force majeurs qu'ont connus le pays et plus particulièrement la région où est construite la cimenterie. A l'instar de ce que nous avons pu observer sur l'ensemble du territoire, d'importants problèmes de sécurité ont été observés, des mouvements sociaux, des sit-in et des blocages de routes des habitants de la région de Mornag exigeant notamment leur recrutement au sein de « Carthage Cement » ou d'EKON.

Bien entendu, il convient d'ajouter à ces perturbations qui ont entravé la bonne marche des travaux pendant de longs mois, la période de couvre feu qui a suivi la révolution du 14 janvier. Cette période est considérée comme « cas de force majeure ».

Par ailleurs, EKON s'est retrouvée dans l'impossibilité pratique de procéder à des recrutements en dehors de la région où est érigée la cimenterie. Cet élément constitue un cas de force majeure puisque la législation tunisienne ne fait aucunement référence à ces choix prioritaires régionaux, la seule contrainte qui s'applique est le recours conditionné de personnel étranger seulement si les compétences nécessaires ne sont pas disponibles dans notre pays.

En outre, la société a du faire face à d'importantes pénuries de ciment qui ont entravé le bon déroulement des travaux et causé des retards dans la construction.

Au final, il apparaît évident que le retard enregistré (près de 6 mois) reste relativement raisonnable par rapport à l'ampleur des contraintes rencontrées.

7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

7.2.1.1. Hypothèses macroéconomiques

Les états financiers prévisionnels la société « Carthage Cement » pour la période allant de 2012 à 2016 ont été élaborées dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT et ce, par l'émission de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 3 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés compte tenu des hypothèses macroéconomiques suivantes :

	2012		2013		2014		2015		2016	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Taux de Change	1,997	1,997	2,050	2,050	2,080	2,080	2,120	2,120	2,160	2,160
Prix de baril	108,9	108,9	101,7	101,7	104,5	104,5	109,7	109,7	115,2	115,2
Inflation Tunisie		5,6%		4,2%		3,5%		3,5%		3,5%
Inflation Europe		2,1%		1,7%		1,7%		1,7%		1,7%
TMM	3,45%	3,70%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%

7.2.1.2. Hypothèses relatives à l'activité Agrégats

7.2.1.2.1. Capacité de production et chiffre d'affaires

La capacité de production nominale de l'activité Agrégat s'élève actuellement à 19.200 tonnes/jour. Avec l'entrée en production de la deuxième ligne de concassage reliée à la cimenterie, la capacité nominale de production augmentera, à partir du 2^{ème} semestre de l'année 2013, à 27.200 tonnes/jour.

La capacité de production nominale a été ajustée pour tenir compte des temps d'arrêt planifiés et des temps d'arrêts imprévus.

La production de la carrière est composée des produits suivants : gravier (45%), sable (24%), tout venant brut (22%), tout venant (5%) et autres produits (4%). Une partie de la production d'agrégats est transférée pour la production de ciment et de béton prêt à l'emploi.

L'évolution de la capacité de production nominale, des quantités transférées et de la production vendue est retracée dans le tableau suivant :

		2012e		2013p		2014p		2015p		2016p	
		S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Capacité nominale/jour	(KTn/Jour)	19,2	19,2	19,2	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2
Capacité nominale annuelle	KTonne	3 494	3 533	3 475	5 005	4 923	5 005	4 923	5 005	4 923	5 005
Capacité nominale nette	KTonne	1 363	1 330	1 951	2 825	2 764	2 825	2 764	2 825	2 764	2 825
Transfert Ready Mix et cimenterie	(Ktonne)	80	76	191	1 364	1 856	1 890	1 856	1 890	1 856	1 890
Capacité nominale nette après transfert	KTonne	1 283	1 253	1 760	1 462	908	935	908	935	908	935
Total production Vendue	Ktonne	905	914	1 329	1 104	685	706	685	706	685	706

Les projections relatives au chiffre d'affaires ont été arrêtées sur la base d'une augmentation annuelle des prix de 3% par an durant la période 2012-2016. Cette augmentation est amplifiée par le taux d'inflation annuel.

Sur cette base, l'évolution du chiffre d'affaires provenant de l'activité Agrégats de présente comme suit :

		2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Chiffre d'affaires Agrégat	('000) DT	20 767	18 374	25 762	15 779	16 821	17 932
Taux d'évolution	%	-	-12%	40%	-39%	7%	7%

7.2.1.2.2. Coûts opérationnels

L'évolution des coûts opérationnels relatifs à l'activité Agrégat est retracée dans le tableau suivant :

Coûts opérationnels Agrégats		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Transportation Fuel	('000) DT	1 784	3 338	4 085	4 289	4 503
Lubricants	('000) DT	7	13	16	17	17
Explosives	('000) DT	875	1 626	1 969	2 038	2 110
Fuses	('000) DT	7	13	15	16	17
Electricity	('000) DT	828	1 549	1 895	1 990	2 090
Others	('000) DT	0	0	0	0	0
Maintenance & Repair	('000) DT	841	1 564	1 894	1 960	2 029
Coût Matière Agrégat totale	('000) DT	4 341	8 103	9 875	10 310	10 765
Coût Matière Agrégats Transférés	('000) DT	(237)	(3 045)	(6 758)	(6 572)	(7 774)
Coût Matière Agrégat nette		4 104	5 058	3 116	3 738	2 992
Insurance (Quarry)	('000) DT	208	218	226	234	242
Various production charges	('000) DT	39	40	42	43	45
Operating charges	('000) DT	594	621	644	666	689
Other Operating charges	('000) DT	1 196	1 250	1 296	1 342	1 389
Charges d'exploitation Agrégats	('000) DT	2 037	2 129	2 207	2 285	2 365
Charges d'exploitation Agrégat Transférés	('000) DT	(111)	(709)	(1 512)	(1 457)	(1 707)
Charges d'exploitation Agrégat nette	('000) DT	1 925	1 420	696	828	657
Total net	('000) DT	6 030	6 479	3 812	4 566	3 649

7.2.1.2.3. Charges de personnel

Le nombre total de personnel affecté à l'activité d'agrégats s'élève à 381 employés.

Sur la période 2012-2016, les charges du personnel évolueront annuellement de 5%.

Catégorie	Nombre	Salaires	Salaires	Taux Augmentation
Direction	8	(('000) DT/an)	41,9	5%
Techniciens 1	16	(('000) DT/an)	26,8	5%
Techniciens 2	5	(('000) DT/an)	19	5%
Techniciens 3	2	(('000) DT/an)	18,2	5%
Ouvriers	350	(('000) DT/an)	12,7	5%
Personnel Administratif		(('000) DT/an)	3 729	5%

7.2.1.2.4. Investissements

Les investissements à réaliser durant la période 2012-2016, liés à l'activité Agrégats, sont estimés à 23.8 KDT, dont 20 KDT à réaliser en 2015 pour le renouvellement de l'ancienne unité de concassage.

Investissements lié à l'activité agrégats						
		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Investissements	(('000) DT	300	1 000	1 000	20 000	1 500
Total investissements	(('000) DT	300	1 000	1 000	20 000	1 500

Les investissements liés à l'activité d'agrégats ainsi que leurs amortissements se présentent comme suit :

Amortissements et calcul des valeurs nettes comptables							
		2011	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Investissements	('000) DT	183 137	300	1 000	1 000	20 000	1 500
Investissements acquis en Leasing	('000) DT	5 606	236	0	0	0	0
Production immobilisée	('000) DT		5 750	4 250	3 000	3 000	3 000
Valeurs Brutes	('000) DT	188 743	195 029	200 279	204 279	227 279	231 779
Amortissements Investissements réalisés en 2011 et antérieurs	('000) DT	6 210	6 701	6 689	6 589	6 479	6 425
Amortissements Investissements acquis en Leasing	('000) DT		1 143	1 168	779	189	88
Amortissements production immobilisée réalisée à partir de 2012	('000) DT	0	0	575	1 000	1 300	1 600
Amortissements Investissements réalisés à partir de 2013	('000) DT	0	30	130	230	2 230	2 380
Total Amortissements annuels	('000) DT	6 210	7 874	8 562	8 598	10 198	10 493
Amortissements Cumulés	('000) DT	52 842	60 716	69 278	77 876	88 074	98 567
Valeur nette comptable	('000) DT	132 194	131 512	129 368	125 548	138 539	132 634

7.2.1.3. Hypothèses relatives à l'activité Cimenterie

7.2.1.3.1. Capacité de production et chiffre d'affaires

La cimenterie dispose d'une capacité nominale de production de clinker de 5.800 tonnes/jour soit 2,5MT par an. L'indice de conversion Clinker- Ciment est de 1,1822.

La capacité réelle de production de ciment a été déterminée en tenant compte d'un temps d'arrêt estimé à 35 jours dont 21 jours de temps d'arrêt planifiés pour la maintenance des installations. Une partie de la production de ciment est transférée pour la fabrication de béton prêt à l'emploi.

Les ventes de ciment sont réparties entre 70% destinées sur le marché local et 30% destinées à l'export.

Le prix de vente moyen augmente annuellement de 3% ; cette augmentation est amplifiée par le taux d'inflation annuel.

L'évolution de la production de ciment et du chiffre d'affaires est retracée dans le tableau suivant.

		2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Capacité nominale Clinker	(Ktonne Clinker/Jour)	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8
Conversion Clinker/Cement		1,1822	1,1822	1,1822	1,1822	1,1822
Capacité nominale Cement	KTonne	-	1 262	2 503	2 503	2 503
Capacité nominale nette	KTonne	-	809	2 263	2 263	2 263
Transfert Ready Mix	(Ktonne)	-	51	124	124	124
Total production Vendue	(Ktonne)	-	758	2 139	2 139	2 139
Chiffre d'affaires						
Total Revenus Local (70%)	('000) DT	-	60 206	176 923	190 034	202 586
Total Revenus à l'Export (30%)	('000) DT	-	29 530	86 525	92 677	98 798
Total Revenus	('000) DT	-	89 736	263 448	282 711	301 384

7.2.1.3.2. Coûts opérationnels

Les principales matières utilisées pour la fabrication du ciment sont détaillées dans le bilan de matières suivant :

Matière	Consommation	
	Unité	Quantité
Minerai de Fer	(tn/tn cement)	0,022
Plâtre	(tn/tn cement)	0,053
Grés	(tn/tn cement)	0,072
Fuel	(l/tn cement)	0,000
Gas	(m3/tn cement)	14,150
Petcoke	(Kg/tn cement)	65,410
Electricité	(KWh/tn cement)	110,000
Eau	(m3/hour)	21,000
Consommable Sac à Papier	(Units/tn cement)	20,500
Diesel pour voitures et logistiques	(liter Diesel/T n)	0,400
Electricité pour administration	(KWh/day)	200,000

L'évolution de la consommation matière pour la fabrication de ciment est retracée dans le tableau suivant :

		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Coût Matière Ciment						
Total Coût matières ciment	('000) DT		29 318	84 459	89 009	93 807
Coût avec O&M	('000) DT		12 612	36 004	37 289	38 614
Coût Matière Cimenterie						
Quote part Coût Matière Agrégats destiné Cimenterie	('000) DT		2 177	5 295	4 818	6 369
Coût Matière Ciment totale						
Coût Matière ciment transféré Ready Mix	('000) DT		(2 631)	(6 595)	(6 915)	(7 250)
Coût Matière Ciment net						
	('000) DT		41 475	119 163	124 201	131 540

L'évolution des charges d'exploitation liées à l'activité cimenterie, autre que la consommation matière est retracée dans le tableau suivant :

		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Charges d'exploitation cimenterie						
Total Charges d'exploitation	('000) DT		748	1 785	1 861	1 940
Quote part Charges Exploitation Agrégats destiné Cimenterie	('000) DT		481	1 185	1 068	1 399
Charges d'exploitation cimenterie						
Charges d'exploitation Cement Transférés Ready Mix	('000) DT		(47)	(98)	(102)	(106)
Charges d'exploitation cimenterie nette						
	('000) DT		1 182	2 872	2 827	3 232

7.2.1.3.3. Investissements

- **Investissements complémentaires** : 128 MDT devraient être investis en 2012 et 60 MDT en 2013.

Cement Plant		Réalisé au 31/12/2011	2012p	2013p	Total Investissement
Terrain Cimenterie	('000) DT	549	0	0	549
Fourniture piste cimenterie	('000) DT	171	0	0	171
Travaux piste cimenterie	('000) DT	2 273	0	0	2 273
STEG installation électricité	('000) DT	4 851	1 022	0	5 873
STEG raccordement poste	('000) DT	55	0	0	55
Télécom en cours	('000) DT	88	0	0	88
STEG installation gaz	('000) DT	0	1 682	0	1 682
Total Infrastructure Cimenterie	('000) DT	7 438	2 704	0	10 142
PEG exécution travaux cimenterie	('000) DT	1 417	0	0	1 417
PEG Supervision travaux cimenterie	('000) DT	5 916	1 286	528	7 730
VERITAS et Divers Intervenant	('000) DT	631	210	0	840
Total Contrat PEG	('000) DT	7 964	1 496	528	9 987
Ekon Engineering	('000) DT	9 933	107	0	10 040
EKON en cours	('000) DT	63 176	48 676	36 565	148 416
Ajustement contrat EKON Construction	('000) DT	0	0	14 350	14 350
Avance Construction EKON	('000) DT	11 750	(8 434)	(3 316)	0
Total Contrat EKON	('000) DT	84 859	40 349	47 599	172 806
Construction isothermique	('000) DT	39	0	0	39
FONDASOL GEO.TEC	('000) DT	12	0	0	12
Autres	('000) DT	51	0	0	51
Total Construction Cimenterie	('000) DT	92 874	41 845	48 127	182 844
Frais et commissions bancaires	('000) DT	6 009	300	0	6 309
Intérêts bancaires / Crédit à MLT	('000) DT	14 949	22 981	12 347	50 277
Frais et intérêts bancaires	('000) DT	20 958	23 281	12 347	56 586
Engeneering Prokon	('000) DT	9 583	349	0	9 932
Equipement PROKON	('000) DT	134 187	40 461	0	174 648
Avance Equipement PROKON	('000) DT	5 698	(5 698)	0	0
Total Contrat PROKON	('000) DT	149 469	35 112	0	184 580
FLSMIDTH équipement	('000) DT	159 429	31 945	0	191 374
FLSMIDTH Engineering	('000) DT	9 162	2 775	0	11 938
Avance Equipement FLSMIDTH	('000) DT	9 597	(9 597)	0	0
Total Contrat FLSMIDTH	('000) DT	178 188	25 123	0	203 312
Commissions Engagements	('000) DT	2 352	100	0	2 452
Equipement, dédouanement	('000) DT	87	0	0	87
Commissions Engagements	('000) DT	2	0	0	2
Total Equipements Cimenterie	('000) DT	351 055	83 616	12 347	447 019
Total Investissements Cimenterie	('000) DT	451 916	128 165	60 474	640 554

- **Amortissements et calcul des valeurs nettes comptables**

L'amortissement des immobilisations corporelles (cimenterie) est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiqués :

- 10 ans pour les investissements concernant l'infrastructure de la cimenterie ;
- 20 ans pour les investissements portant sur la construction de la cimenterie ;
- 10 ans pour les investissements relatifs aux équipements.

Cimenterie		2011	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
<u>Infrastructure Cimenterie</u>							
Investissements	('000) DT	7 438	2 704	0	0	0	0
Valeurs brutes cumulées	('000) DT	7 438	10 142	10 142	10 142	10 142	10 142
Amortissements de l'année	('000) DT	0	0	507	1 014	1 014	1 014
Amortissements cumulés	('000) DT	0	0	507	1 521	2 535	3 549
Valeur nette comptable-Infrastructure Cimenterie	('000) DT	7 438	10 142	9 635	8 621	7 607	6 593
<u>Construction Cimenterie</u>							
Investissements	('000) DT	92 874	41 844	48 127	0	0	0
Valeurs brutes cumulées	('000) DT	92 874	134 718	182 845	182 845	182 845	182 845
Amortissements de l'année	('000) DT	0	0	4 571	9 142	9 142	9 142
Amortissements cumulés	('000) DT	0	0	4 571	13 713	22 856	31 998
Valeur nette comptable- Construction Cimenterie	('000) DT	92 874	134 718	178 274	169 132	159 990	150 847
<u>Equipements Cimenterie</u>							
Investissements	('000) DT	351 055	83 617	12 347	0	0	0
Valeurs brutes cumulées	('000) DT	351 055	434 672	447 019	447 019	447 019	447 019
Amortissements de l'année	('000) DT	0	0	22 351	44 702	44 702	44 702
Amortissements cumulés	('000) DT	0	0	22 351	67 053	111 754	156 456
Valeur nette comptable- Equipements Cimenterie	('000) DT	351 055	434 672	424 668	379 966	335 265	290 563
<u>Matériel acquis en Leasing</u>							
Investissements	('000) DT	5 461	4 750				
Valeurs brutes cumulées	('000) DT	5 461	10 211	10 211	10 211	10 211	10 211
Amortissements de l'année	('000) DT	1 382	1 239	2 042	2 042	1 753	950
Amortissements cumulés	('000) DT	1 382	2 621	4 663	6 705	8 458	9 408
Valeur nette comptable- Matériel acquis en Leasing	('000) DT	4 079	7 590	5 548	3 506	1 753	803
<u>Total Investissements Cimenterie</u>							
Investissements	('000) DT	456 828	132 915	60 474	0	0	0
Valeurs brutes cumulées	('000) DT	456 828	589 743	650 217	650 217	650 217	650 217
Amortissements de l'année	('000) DT	1 382	1 239	29 471	56 900	56 611	55 808
Amortissements cumulés	('000) DT	1 382	2 621	32 092	88 992	145 603	201 411
Valeur Comptable nette		455 446	587 122	618 125	561 225	504 614	448 806

7.2.1.4. Hypothèses relatives à l'activité Béton prêt à l'emploi

7.2.1.4.1. Capacité de production et chiffre d'affaires

La société dispose de deux unités de production de Ready-Mix : une centrale verticale d'une capacité nominale de 144.000 m³ est une deuxième sis à BIR EL KASSA d'une capacité nominale de 432.000 m³.

La production en m³ de Ready-Mix a été déterminée en fonction de la capacité nominale des deux unités de production et compte tenu des temps d'arrêts estimées.

La société a retenu une augmentation des prix de 3% par an. Cette augmentation est amplifiée par l'application d'un taux d'inflation annuel estimé.

Le tableau ci-dessous fournit l'évolution de la production des 2 unités ainsi que celle du chiffre d'affaires.

		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Production						
Production Ready Mix 1	(m3)	53 079	99 840	99 840	99 840	99 840
Production Ready Mix 2	(m3)	78 299	224 640	299 520	299 520	299 520
Production Ready Mix	(m3)	131 378	324 480	399 360	399 360	399 360
Chiffre d'affaires						
Ready Mix 1	('000) DT	5 212	10 667	11 390	12 143	12 945
Ready Mix 2	('000) DT	7 813	24 001	34 171	36 428	38 834
Chiffre d'affaires total Ready Mix	('000) DT	13 025	34 669	45 562	48 571	51 779

7.2.1.4.2. Charges d'exploitation relative à l'activité Ready Mix

Le coût des matières consommées, autres que celles livrées à soi-même, pour la fabrication du béton prêt à l'emploi a été déterminé en prenant comme hypothèse les coûts unitaires suivant :

Coût unitaire Matière Ready Mix	Unité	Prix
Sable	(DT /tn)	8,00
Eau	(DT /m3 ready mix)	0,86
Transport Gravier RM1	(DT /tn)	2,00
Transport Gravier RM2	(DT /tn)	4,00
Adjuvant LT	(DT /m3 ready mix)	1,45
Adjuvant OMEGA	(DT /m3 ready mix)	2,90
Royalties on Cement	(DT /tn sold)	1,00

Le coût matière unitaire évolue annuellement au taux d'inflation estimé.

Les hypothèses retenues pour la détermination des autres charges d'exploitation liées à l'activité Ready-mix se détaillent dans le tableau suivant :

Coût d'exploitation	Unité	Prix
Electricité, eau, fuel et autres	(% of sales)	0,1%
Transport	(% of sales)	5,0%
Coût de production	(% of sales)	0,5%
Autres	(% of sales)	0,5%
Assurance Ready Mix1	DT/an	100 000
Assurance Ready Mix2	DT/an	250 000

7.2.1.4.3. Charges du personnel de l'activité Ready Mix

Les hypothèses retenues pour la détermination des charges de personnel liées à l'activité Ready-Mix se détaillent dans le tableau suivant :

Catégorie	Nombre	Salaires	Taux augmentation
Ready Mix1			
Direction	1	(('000) DT/an)	34,4 5%
Téchnicien 1	4	(('000) DT/an)	20,7 5%
Téchnicien 2	4	(('000) DT/an)	15,9 5%
Téchnicien 3	16	(('000) DT/an)	11,7 5%
Ouvrier	14	(('000) DT/an)	7,8 5%
Personnel Administratif Ready Mix 1		(('000) DT/an)	194,7 5%
Ready Mix2			
Direction	2	(('000) DT/an)	40,0 5%
Téchnicien 1	6	(('000) DT/an)	21,0 5%
Téchnicien 2	8	(('000) DT/an)	16,5 5%
Téchnicien 3	30	(('000) DT/an)	12,0 5%
Ouvrier	15	(('000) DT/an)	8,0 5%
Personnel Administratif Ready Mix 2		(('000) DT/an)	442,6 5%

7.2.1.4.4. Investissements de l'activité Ready Mix

- **Investissements** : Les investissements liés à l'activité Ready Mix autre que ceux financés par voie de leasing s'élève à 2,3MDT et s'analyse comme suit :

Investissement		Réalisé au 31/12/2011	2012	2013	Total Investissement
Construction en cours	('000) DT	17	0		17
Matériel en cours, centrale à béton	('000) DT	89	(20)		69
Traitement des eaux	('000) DT	240	0		240
PEG construction ready-mix	('000) DT	119	(36)		82
Construction en cours ready-mix	('000) DT	1 116	755		1 871
Avance HANNIBAL	('000) DT	119	(119)		0
Total Construction Ready Mix	('000) DT	1 701	579	-	2 280

- **Amortissement et calcul de la valeur nette comptable** : L'amortissement des immobilisations rattachées à l'activité Ready Mix est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective estimée à 20 ans.

		2011	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Investissements	('000) DT	1 701	579	0	0	0	0
Investissements acquis en Leasing	('000) DT	9 339	4 120				
Valeurs Brutes cumulées	('000) DT	11 040	15 739	15 739	15 739	15 739	15 739
Amortissements	('000) DT	0	104	114	114	114	114
Amortissements Investissements acquis en Leasing	('000) DT	1 069	1 903	2 374	2 374	2 224	1 455
Amortissement cumulé	('000) DT	0	3 076	5 564	8 053	10 391	11 960
Valeur nette comptable	('000) DT	9 971	12 664	10 175	7 687	5 349	3 779

7.2.1.5. Autres hypothèses relatives au compte de résultat

7.2.1.5.1. Résorption des frais préliminaires

Les charges reportées sont résorbées comme suit :

Taux de résorption	2010	2011	2012e	2013p	2014p	2015p
Frais Préliminaires constatés en 2008	10%	10%	80%			
Frais Préliminaires constatés en 2009	0%	0%	0%	100%		
Frais Préliminaires constatés en 2010	0%	0%	0%	0%	100%	
Frais Préliminaires constatés en 2011	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Frais Préliminaires constatés en 2012	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Frais Préliminaires constatés en 2013	0%	0%	0%	0%	0%	100%

Résorption des chargés reportées	2008	2009	2010	2011	2012e	2013p	2014p	2015p
Charges Transférées								
Charges Transférées	7 574	8 931	5 077	5 006	5 341	2 834	0	0
Résorption transfert des charges			757	757	6060	8 931	5 077	13 181
Résorption Frais Préliminaires								
Frais Préliminaires Cimenterie	5 166	5 849	1 802	1 145	5 780	2 498	0	0
Frais Préliminaires Ready Mix	0	0	66	1 490	(385)	0	0	0
Total Frais Préliminaires	5 166	5 849	1 868	2 635	5 395	2 498	0	0
Résorption Frais Préliminaires Cimenterie	0	0	517	517	4133	5 849	1 802	9 423
Résorption Frais Préliminaires Ready Mix	0	0	0	0	390	390	390	0
Total Résorption Frais Préliminaires	0	0	517	517	4523	6 239	2 192	9 423
Total Résorption	0	0	1 274	1 274	10 583	15 170	7 269	22 604

7.2.1.5.2. Compte courant actionnaires

Les comptes courants associés sont accordés pour une durée globale de douze ans de manière à ce qu'ils ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de cette durée et en tout état de cause après remboursement intégral des crédits bancaires. Ils sont productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

7.2.1.5.3. Endettement et résultat financier

Le plan d'affaires retient les hypothèses de financement suivantes :

- Crédit de 357 MDT contracté en 2010 auprès d'un pool de banques tunisiennes avec la Société Tunisienne de Banque comme chef de file, d'une maturité de 12 ans, dont 3 années de grâce, à un taux égal à TMM+2.25% ;
- Crédit de 40 MDT contracté en 2012 auprès du même pool bancaire, pour une durée de 7 ans dont une année de grâce, à un taux égal à TMM+2.25% ;
- Un crédit court terme d'un montant de 20,2 MDT contracté en 2012 auprès des banques commerciales tunisiennes, d'une durée de 2 ans, à un taux égal à TMM+2.25% ;
- Un crédit d'un montant de 20 MDT contracté en 2011 auprès de la Banque de Tunisie, pour une durée de 5 ans dont 2 années de grâce à un taux égal à TMM+1.75% ;
- Un crédit d'un montant de 22MDT à contracter pour une durée de 6 ans à un taux égal à TMM+2.25%.

Le tableau d'amortissement des emprunts bancaires se présente comme suit :

Amortissements et intérêts des crédits contractés									
Années	Crédit 357 000 KDT		Crédit 60 200 KDT		Crédit 22 000 KDT		Crédit 20 000 KDT		
	Amort	Intérêts	Amort	Intérêts	Amort	Intérêts	Amort	Intérêts	
2012	(000) DT	0	21 514	0	1 161	0	0	0	306
2013	(000) DT	11 379	21 574	12 097	3 565	0	1 336	3 000	1 131
2014	(000) DT	31 048	21 150	19 395	2 446	1 100	1 394	3 000	990
2015	(000) DT	36 831	18 957	9 585	1 610	4 400	1 213	3 000	800
2016	(000) DT	37 526	16 655	9 768	1 003	4 400	946	3 000	611
2017	(000) DT	38 287	14 210	8 063	368	4 400	660	3 000	419
2018	(000) DT	39 086	11 765	825	47	4 400	387	3 000	229
2019	(000) DT	39 936	9 268	187	26	3 300	99	2 000	47
2020	(000) DT	40 836	6 737	187	14	0	0	0	0
2021	(000) DT	41 803	4 105	93	2	0	0	0	0
2022	(000) DT	28 889	1 556	0	0	0	0	0	0
2023	(000) DT	8 979	353	0	0	0	0	0	0
2024	(000) DT	960	127	0	0	0	0	0	0
2025	(000) DT	960	66	0	0	0	0	0	0
2026	(000) DT	480	10	0	0	0	0	0	0
Total		357 000	148 047	60 200	10 241	22 000	6 036	20 000	4 533

Emprunts	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Total Amortissements	0	26 476	54 542	53 816	54 694
Total Intérêts	22 981	27 606	25 979	22 580	19 215
Total Annuité payés	22 981	54 082	80 521	76 395	73 910
Intérêts Capitalisés	22 981	12 347			
Intérêts Comptabilisés		15 259	25 979	22 580	19 215
Échéances à Moins d'un an Principal	26 476	54 542	53 816	54 694	53 750
Solde Crédit à LMT	432 724	378 181	324 366	269 671	215 921

Résultats financiers	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Intérêts sur crédits à LMT	-	(15 259)	(25 979)	(22 580)	(19 215)
Intérêts sur Crédits Leasing Ready Mix	(764)	(733)	(514)	(276)	(88)
Intérêts sur Crédits Leasing Agrégats	(241)	(140)	(43)	(15)	(5)
Intérêts sur Crédits Leasing Infrastructure Cimenterie	-	(267)	(369)	(197)	(97)
Autres Charges et Frais Financiers	(1 183)	(250)	(250)	(250)	(250)
Produits sur Placement	426	36	1 468	3 475	5 638
Charges et Produits Financiers Transférés	650	100	-	-	-
Résultat Financière	(1 112)	(16 513)	(25 687)	(19 843)	(14 016)

7.2.1.5.4. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices est déterminé comme suit :

Impôt sur les sociétés	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat Avant Impôt	(6 923)	1 461	55 577	56 821	106 895
Plus value de scission	10 423	0	-	-	-
Divers Charges Ordinaires	959	-	-	-	-
Résorption des frais préliminaires	-	-	-	5 006	-
Résultat avant déduction du bénéfice provenant de l'exportation	4 459	1 461	55 577	61 827	106 895
Chiffre d'affaires exportation	0	29 530	86 525	92 677	98 798
Chiffre d'affaires local	37 149	124 886	241 263	258 426	275 297
Total chiffres d'affaires	37 149	154 416	327 788	351 103	374 095
% Export Revenus	0,00%	19,12%	26,40%	26,40%	26,41%
Déduction du résultat au titre de l'export	-	279	14 672	16 322	28 231
Résultat avant réinvestissement exonéré	4 459	1 182	40 905	45 505	78 664
Réinvestissement exonéré	-	-	-	(15 927)	(1 500)
Résultat imposable	4 459	1 182	40 905	29 578	77 164
Taux d'imposition	20%	20%	20%	30%	30%
Impôt sur les bénéfices (porté au minimum légal)	(892)	(236)	(8 181)	(9 101)	(23 149)
Reprise sur passif d'impôt	2 085	-	-	1 001	-
Charges d'impôt	1 193	(236)	(8 181)	(8 100)	(23 149)

7.2.1.6. Hypothèses relatives au tableau de flux de trésorerie

7.2.1.6.1. Augmentation de capital

Une augmentation de capital de la société de 26.710.506 DT sera réalisée en 2013 pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT et ce, par l'émission de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 3 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

		Nombre des actions nouvellement créées	Valeur	Total
Augmentation du capital Social en numéraire	('000) DT	26 710 506	0,01	26 710
Prime d'émission sur augmentation du capital en numéraire	('000) DT	26 710 506	0,02	53 421
Total	('000) DT			80 131

Désignation	Capital Social	Prime de Scission	Prime émission	Réserves Légales	Réserves Spéciales	Résultat Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011	145 424	1 809	63 900	467	0	(3 401)	5 830	214 029
Affectation Réserves légales				121		5 709	(5 830)	-
Résultat 2012							(5 730)	(5 730)
Solde au 31/12/2012	145 424	1 809	63 900	588	0	2 308	(5 730)	208 299
Affectation Réserves légales						(5 730)	5 730	-
Augmentation du capital	26 711		53 421					80 132
Résultat 2013			0				1 255	1 225
Solde au 31/12/2013	172 135	1 809	117 321	588	0	(3 422)	1 255	289 656
Affectation Réserves légales						1 255	(1 225)	0
Résultat 2014							47 396	47 396
Solde au 31/12/2014	172 135	1 809	117 321	588	0	(2 197)	47 396	337 052
Affectation Réserves légales				2 260		45 136	(47 396)	0
Distribution du dividende						(38 645)		(38 645)
Résultat 2015							48 721	48 721
Solde au 31/12/2015	172 135	1 809	117 321	2 848	-	4 294	48 721	347 128
Affectation du Résultat				2 651	15 927	30 144	(48 721)	0
Augmentation du capital	15 927				(15 927)			0
Distribution du dividende						(30 994)		(30 994)
Résultat 2016							83 746	83 746
Solde au 31/12/2016	188 062	1 809	117 321	5 499	0	3 444	83 746	399 880

7.2.1.6.2. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a été déterminé comme suit :

- Les stocks des pièces de rechanges et stocks des produits semi finis sont supposés constants sur la période allant de 2012 à 2016. Les stocks de produits finis varient en fonction des quantités vendues.
- Les délais de règlement retenus des clients agrégats, Ready Mix et ciments s'élèvent respectivement à 3 mois, 1,5 mois et un mois.
- Le délai de règlement retenu des fournisseurs s'élève à 1,5 mois.

		2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Stocks	('000) DT	15 292	16 439	13 485	7 130	6 611
Clients	('000) DT	7 329	21 081	35 970	38 523	41 068
Autres actifs courants	('000) DT	9 522	0	0	0	0
Fournisseurs d'exploitation	('000) DT	15 962	9 618	20 960	21 958	23 004
Autres Passifs Courants	('000) DT	7 493	2 597	10 140	10 957	25 455
BFR	('000) DT	8 688	25 305	18 355	12 738	(780)

7.2.1.6.3. Echancier de remboursement crédit bail

Le poste crédits-bails représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing. Ce type de crédit-bail sert avant tout à financer des engins de carrière, du matériel de transport et du matériel destiné à l'activité Ready Mix.

Leasing		2012	2013	2014	2015	2016
Annuités à payer						
Agrégats	('000) DT	1 550	1 549	814	215	97
Infrastructure Cimenterie	('000) DT	2 098	2 436	2 436	2 064	1 027
Ready Mix	('000) DT	3 236	3 221	3 221	3 069	1 685
Total Annuités	('000) DT	6 884	7 206	6 471	5 348	2 809
Intérêts						
Agrégats	('000) DT	241	140	43	15	5
Infrastructure Cimenterie	('000) DT	374	534	369	197	97
Ready Mix	('000) DT	763	734	514	276	87
Total Intérêts	('000) DT	1 378	1 408	926	488	189
TVA						
Agrégats	('000) DT	85	85	44	9	3
Infrastructure Cimenterie	('000) DT	63	63	63	57	0
Ready Mix	('000) DT	76	46	46	40	26
Total TVA	('000) DT	224	194	153	106	29
Principal						
Agrégats	('000) DT	1 223	1 325	727	191	89
Infrastructure Cimenterie	('000) DT	1 661	1 840	2 004	1 810	929
Ready Mix	('000) DT	2 396	2 441	2 661	2 753	1 572
Total Principal	('000) DT	5 280	5 606	5 392	4 754	2 590
Encours des Crédits Bails						
Crédits-Bails à MT	('000) DT	13 994	8 601	3 847	1 257	0
Crédits-Bails à Court Terme	('000) DT	5 606	5 392	4 754	2 590	1 257
Encours des Crédits Bails	('000) DT	19 600	13 993	8 601	3 847	1 257

7.2.2. Etats financiers prévisionnels

7.2.2.1. Bilan prévisionnel « Carthage Cement »

Bilan : Actifs					
En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	2 885	2 885	2 885	2 885	2 885
Moins Amortissements	(476)	(663)	(851)	(989)	(1 125)
Immobilisation incorporelles nettes	2 409	2 222	2 034	1 896	1 760
Immobilisations corporelles	800 512	866 236	870 236	893 236	897 736
Moins Amortissements	(66 415)	(106 938)	(174 925)	(244 074)	(311 946)
Immobilisation incorporelles nettes	734 097	759 298	695 311	649 162	585 790
Immobilisations Financières	700	700	700	700	700
Autres actifs non courants	39 711	29 873	22 604	0	0
Total Actifs non courants	776 917	792 093	720 649	651 758	588 250
Actifs Courants					
Stocks	15 392	16 539	13 585	7 230	6 711
Moins provisions	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
Stocks nets de provisions	15 292	16 439	13 485	7 130	6 611
Clients et comptes rattachés	7 342	21 094	35 983	38 536	41 081
Moins provisions	(13)	(13)	(13)	(13)	(13)
Clients et comptes rattachés nettes de provisions	7 329	21 081	35 970	38 523	41 068
Autres actifs courants	9 731	209	209	209	209
Moins provisions	(209)	(209)	(209)	(209)	(209)
Autres actifs courants nets de provisions	9 522	0	0	0	0
Placements et autres actifs financiers	922	1 223	72 413	103 600	182 676
Liquidités et équivalents de liquidités	500	500	500	500	500
Total Actifs courants	33 565	39 243	122 368	149 753	230 855
Total Actifs	810 483	831 335	843 017	801 511	819 105

Bilan : Capitaux propres et passifs					
En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Capitaux propres					
Capital Social	145 424	172 135	172 135	172 135	188 062
Réserves Légales	588	588	588	2 848	5 499
Autres Réserves	65 709	119 130	119 130	119 130	119 130
Résultats reportés	2 308	(3 422)	(2 197)	4 294	3 444
Total Capitaux Propres avant résultat	214 029	288 431	289 656	298 407	316 134
Résultat de l'exercice	(5 730)	1 225	47 396	48 721	83 746
Total Capitaux Propres av affectation	208 299	289 656	337 052	347 128	399 880
Passifs					
Compte Courant Actionnaires	73 555	79 208	85 238	91 655	98 482
Emprunts	432 724	378 181	324 366	269 671	215 921
Crédits Bails	13 994	8 601	3 847	1 257	0
Passifs d'impôts	1 001	1 001	1 001	0	0
Total Passifs non courants	521 274	466 991	414 452	362 583	314 403
Fournisseurs et comptes rattachés	15 962	9 618	20 960	21 958	23 004
Autres Passifs Courant	7 493	2 597	10 140	10 957	25 455
Autres Passifs Financiers	57 455	62 472	60 412	58 886	56 364
Concours Bancaires	0	0	0	0	0
Total Passif courant	80 910	74 687	91 512	91 801	104 823
Total des passifs	602 184	541 678	505 964	454 384	419 226
Total des capitaux propres et passifs	810 483	831 335	843 017	801 511	819 105

7.2.2.2. Etats de résultats prévisionnels

Etat de résultat					
En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Revenus Agrégats	18 374	25 762	15 779	16 821	17 932
Revenus Ciment	-	89 736	263 448	282 711	301 384
Revenus Ready Mix	13 025	34 669	45 562	48 571	51 779
Production immobilisée	5 750	4 250	3 000	3 000	3 000
Total Revenus	37 149	154 416	327 788	351 103	374 095
Variation des stocks de produits finis et des encours	3 614	1 148	(2 954)	(6 355)	(518)
Coût matière agrégats	(4 104)	(5 058)	(3 116)	(3 738)	(2 992)
Coût matière ciment plant	-	(41 475)	(119 163)	(124 202)	(131 540)
Coût matière ready mix	(6 555)	(13 971)	(14 118)	(14 942)	(15 146)
Total coût matières	(10 659)	(60 504)	(136 397)	(142 882)	(149 678)
Marge brute	30 104	95 060	188 437	201 866	223 899
<i>Taux de marge brute</i>	81,00%	61,60%	57,50%	57,50%	59,90%
Charges d'exploitation agrégats	(1 925)	(1 420)	(696)	(828)	(657)
Charges d'exploitation ciment plant	-	(1 182)	(2 872)	(2 827)	(3 232)
Charges d'exploitation ready mix	(1 270)	(2 771)	(3 599)	(3 862)	(3 997)
Total Charges d'exploitation	(3 195)	(5 373)	(7 167)	(7 517)	(7 886)
Valeur ajoutée	26 909	89 687	181 270	194 349	216 013
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	72,40%	58,10%	55,30%	55,40%	57,70%
Charges de personnel	(11 016)	(12 193)	(13 461)	(14 134)	(14 841)
Impôts et Taxes	(100)	(1 824)	(5 070)	(5 244)	(5 424)
Résultat brut d'exploitation	15 793	75 669	162 738	174 971	195 746
<i>Taux RBE</i>	42,50%	49,00%	49,60%	49,80%	52,30%
Dotations aux amortissements	(10 070)	(39 690)	(68 175)	(69 287)	(68 008)
Résorption frais préliminaires	(4 523)	(6 239)	(2 192)	(9 423)	0
Résorption des charges reportées	(6 060)	(8 931)	(5 077)	(13 181)	0
Résultat avant impôt et charges financières	(4 860)	20 809	87 294	83 080	127 738
Intérêts sur crédits à LMT	-	(15 259)	(25 979)	(22 580)	(19 215)
Intérêts sur crédits leasing	(1 005)	(1 141)	(926)	(488)	(189)
Autres charges et frais financiers	(1 183)	(0 250)	(250)	(250)	(250)
Produits de placements	426	36	1 468	3 475	5 638
Charges et produits financiers transférés	650	100	-	-	-
Résultat financier	(1 112)	(16 514)	(25 687)	(19 843)	(14 016)
Intérêts sur comptes courants associés	-	(2 834)	(6 030)	(6 416)	(6 827)
Charges Transférées	(5 341)	(2 834)	-	-	-
Transfert des charges	5 341	2 834	-	-	-
Diverses charges ordinaires	(959)	-	-	-	-
Divers produits ordinaires	8	-	-	-	-
Résultat net avant impôt	(6 923)	1 461	55 577	56 821	106 895
Reprise sur passif d'impôt	2 085	0	0	1 001	0
Impôt sur les bénéfices	(892)	(236)	(8 181)	(9 101)	(23 149)
Résultat net	(5 730)	1 225	47 396	48 721	83 746
<i>% des revenus</i>	-15,42%	-0,79%	14,46%	13,88%	22,39%

7.2.2.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

Etat de flux de trésorerie					
En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Recouvrements Créances Clients	8 137	7 342	21 094	35 983	38 536
Encaissements Chiffres d'affaires	29 710	150 786	331 693	355 544	379 027
Total des encaissements d'exploitation	37 847	158 128	352 787	391 527	417 563
Décaissements Dettes fournisseurs	4 376	2 023	9 618	20 960	21 958
Décaissements Coûts d'Exportation	14 159	67 327	146 723	153 707	161 031
Décaissements Frais Personnel	11 016	12 193	13 461	14 134	14 841
Décaissements Impot et Taxes	92	1 672	4 648	4 807	4 972
Décaissements TVA	-	6 018	16 900	15 587	20 390
Décaissements autres passifs courants	3 715	6399	2 361	1 960	1 854
Encaissements autres actifs courants	(2 816)	(1 510)	0	0	0
Décaissements Impôt sur les Benefices	-	892	236	8 181	9 101
Total des décaissements d'exploitation	30 542	95 014	193 947	219 336	234 147
Excédent ou besoin en trésorerie d'exploitation	7 305	63 114	158 840	172 191	183 416
Décaissements des dettes envers les fournisseurs d'Immobilisations Cimenterie	(138 488)	(71 295)	-	-	-
Intérêts Intercalaires Nouveaux Crédits à LMT	(24 939)	(14 737)	-	-	-
Frais et Commissions sur Crédits	(354)	-	-	-	-
Décaissements des dettes envers les fournisseurs d'Immobilisations Agrégats	(404)	(1 180)	(1 180)	(23 600)	(1 770)
Décaissements des dettes envers les fournisseurs d'Immobilisations Ready Mix	(847)	-	-	-	-
Remboursements des crédits de Leasing	(6 883)	(7 207)	(6 472)	(5 349)	(2 809)
Décaissements des Autres Actifs non courants	(3 514)	(0 898)	-	-	-
Flux de Trésorerie d'investissement	(175 429)	(95 317)	(7 652)	(28 949)	(4 579)
Augmentation du capital Social en numéraire	-	26 711	-	-	-
Prime d'émission sur Augmentation du capital en numéraire	-	53 421	-	-	-
Encaissements des crédits à LMT	95 420	-	-	-	-
Restitution TVA	9 377	15 000	-	-	-
Encaissements des Crédits à CT	23 000	-	-	-	-
Remboursements des Crédits à CT	(729)	(23 333)	-	-	-
Remboursements des Crédits à LMT	-	(39 181)	(81 216)	(76 635)	(74 155)
Dividendes	-	-	-	(38 645)	(30 994)
Flux de Trésorerie de financement	127 068	32 618	(81 216)	(115 280)	(105 149)
Frais Financiers	(533)	(150)	(250)	(250)	(250)
Divers Charges et Produits Hors exploitation	(14)	-	-	-	-
Placements Financiers	426	36	1 468	3 475	5 638
Variation de Trésorerie	(41 177)	301	71 190	31 187	79 076
Trésorerie Initial	42 599	1 422	1 723	72 913	104 100
Trésorerie Final	1 422	1723	72 913	104 100	183 176

7.2.2.4. Indicateurs de gestion

En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Produits d'exploitation	37 149	154 416	327 788	351 103	374 095
Résultat d'exploitation	15 793	75 669	162 738	174 971	195 746
Résultat net	(5 730)	1 225	47 396	48 721	83 746
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	214 029	288 431	289 656	298 407	316 134
Capitaux propres avant affectation	208 299	289 656	337 052	347 128	399 880
Capitaux permanents avant affectation	729 573	756 647	751 504	709 711	714 283
Total des passifs non courants	521 274	466 991	414 452	362 583	314 403
Total des actifs non courants	776 917	792 093	720 649	651 758	588 250
Total bilan	810 483	831 335	843 017	801 511	819 105

7.2.2.5. Ratios financiers prévisionnels

En TND'000	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Ratios de structure					
Actifs non courants/ Total bilan	95,86%	95,28%	85,48%	81,32%	71,82%
Stocks/ Total bilan	1,89%	1,98%	1,60%	0,89%	0,81%
Actifs courants/ Total bilan	4,14%	4,72%	14,52%	18,68%	28,18%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	25,70%	34,84%	39,98%	43,31%	48,82%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non cc	39,96%	62,03%	81,32%	95,74%	127,19%
Passifs non courants/ Total bilan	64,32%	56,17%	49,16%	45,24%	38,38%
Passifs courants/ Total bilan	9,98%	8,98%	10,86%	11,45%	12,80%
Passifs/ Total bilan	74,30%	65,16%	60,02%	56,69%	51,18%
Capitaux permanents/ Total bilan	90,02%	91,02%	89,14%	88,55%	87,20%
Ratios de gestion					
Charges de personnel/Chiffres d'affaires	29,65%	7,90%	4,11%	4,03%	3,97%
Résultat d'exploitation/ Chiffres d'affaires	42,51%	49,00%	49,65%	49,83%	52,33%
Chiffres d'affaires/ Capitaux propres avant affectat	17,83%	53,31%	97,25%	101,15%	93,55%
Ratios de solvabilité					
Capitaux propres/ Chiffres d'affaires	560,71%	187,58%	102,83%	98,87%	106,89%
Ratios de liquidité					
Actifs courants/ Passifs courants	5,57%	7,24%	24,19%	32,96%	55,07%
Liquidités et équivalents de liquidité/ Passifs cour.	0,62%	0,67%	0,55%	0,54%	0,48%
Ratios de rentabilité					
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	-2,68%	0,42%	16,36%	16,33%	26,49%
Résultat net/ Capitaux permanents	-0,79%	0,16%	6,31%	6,86%	11,72%
Marge brute/ Total production	282,43%	157,11%	138,15%	141,28%	149,59%
Résultat net/ Chiffres d'affaires	-15,42%	0,79%	14,46%	13,88%	22,39%
Autres ratios					
Délai de règlement fournisseurs (en jours)	69,24	58,02	56,09	56,09	56,10
Délai de recouvrement Clients (en jours)	72,01	49,83	40,05	40,05	40,07

7.2.2.6. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

En TND'000	En DT				
	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat net	(5 730)	1 225	47 396	48 721	83 746
Dotations aux amortissements et aux provisions	(10 070)	(39 690)	(68 175)	(69 287)	(68 008)
Résorption des frais préliminaires	4 522 915	6 239 200	2 192 562	9 423 083	-
Résorption transferts des charges	6 059 345	8 930 748	5 077 011	13 181 413	-
Reprise sur passifs d'impôts	2 084 561			1 001 261	
Marge brute d'autofinancement	8 481 899	15 131 483	7 248 794	21 582 669	15 738

7.2.2.7. Avis des commissaires aux comptes sur l'examen d'informations financières prévisionnelles



Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel : 216 71 194 344 – Fax : 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 216 70 728 450 – Fax : 216 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2012-2016

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société CARTHAGE CEMENT, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société pour la période allant de 2012 à 2016, établies dans le cadre de l'augmentation du capital de la société. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 04 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

Société « Carthage Cement »

Société anonyme au capital de 145 423 907 DT divisé en 145 423 907 actions

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Registre de Commerce : B 247475 2008

Tél : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 22/10/2008

Objet social: La création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés, l'exploitation d'une usine moderne de concassage, et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Augmentation de capital de 26 710 506 DT portant le capital de 145 423 907 DT à 172 134 413 DT public à l'épargne, soit 26 710 506 actions au prix de 3 dinars l'action (nominal 1 DT et prime d'émission 2 DT)

(Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires au 21/06/2012)

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 02/07/2012

Visa du Conseil du Marché Financier n° 13 - 08 13 du 1.8 MAR. 2013
Notice Légale publiée au JORT n°38 du 28/03/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 07807008134060408991 ouvert sur les livres de l'Amen Bank

Bulletin de souscription n°.....

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom ou raison sociale) :
Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivrée le / / à
Agissant pour le compte de
Qualité.....
Nationalité..... Age Sexe: M () F () (1)
Profession.....
Adresse..... Code
Postal : Pays :
Propriétaire de..... actions.

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2012.

- A titre irréductible : à raison de 9 actions nouvelles pour 49 anciennes contre la remise de mes (2) :
(.....) actions anciennes ;
(.....) droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation n° du)
(.....) total des droits de souscription donnant droit à..... actions nouvelles.
- A titre réductible à actions nouvelles.

Je (nous) certifie (ons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'action ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

(.....) En espèces ;
(.....) Par chèque n° du tiré sur..... agence.....

(.....) Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°
Ouvert à agence.....

La somme de (en toutes lettres).....
Représentant le prix d'émission des actions souscrites, soit 3 dinars par action.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le2013



Signature (3)

- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Remplir la case appropriée
- (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

COPIE

Société « Carthage Cement »

Société anonyme au capital de 145 423 907 DT divisé en 145 423 907 actions

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Registre de Commerce : B 247475 2008

Tél : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 22/10/2008

Objet social: La création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés, l'exploitation d'une usine moderne de concassage, et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Augmentation de capital de 26 710 506 DT portant le capital de 145 423 907 DT à 172 134 413 DT public à l'épargne, soit 26 710 506 actions au prix de 3 dinars l'action (nominal 1 DT et prime d'émission 2 DT)

(Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires au 21/06/2012)

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 02/07/2012

Visa du Conseil du Marché Financier n° 13 - 0813 du 18 MAR 2013
Notice Légale publiée au JORT n°38 du 28/03/2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 07807008134060408991 ouvert sur les livres de l'Amen Bank

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom ou raison sociale) :
Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivrée le / / à
Agissant pour le compte de
Qualité
Nationalité Age Sexe: M () F () (1)
Profession
Adresse Code
Postal : Pays :
Propriétaire de actions.

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres) actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2012.

- A titre irréductible : à raison de 9 actions nouvelles pour 49 anciennes contre la remise de mes (2) :
(.....) actions anciennes ;
(.....) droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation n° du)
(.....) total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles.
- A titre réductible à actions nouvelles.

Je (nous) certifie (ons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'action ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)
(.....) En espèces ;
(.....) Par chèque n° du tiré sur agence
(.....) Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°
Ouvert à agence
La somme de (en toutes lettres)
Représentant le prix d'émission des actions souscrites, soit 3 dinars par action.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le 2013

Signature (3)

- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Remplir la case appropriée
- (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

